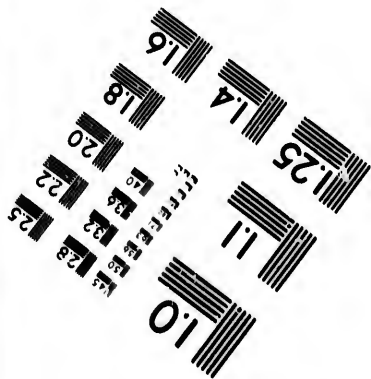
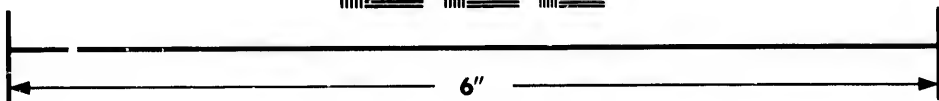
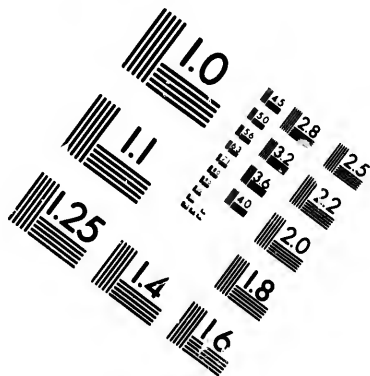




Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☒ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	16X	22X	26X	30X
☐	☐	☒	☐	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

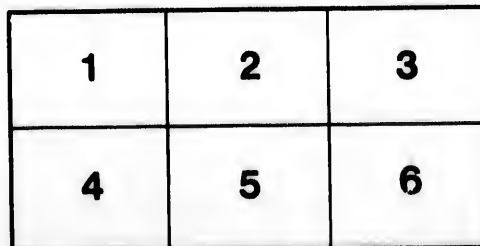
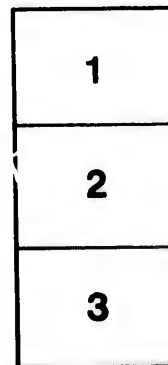
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

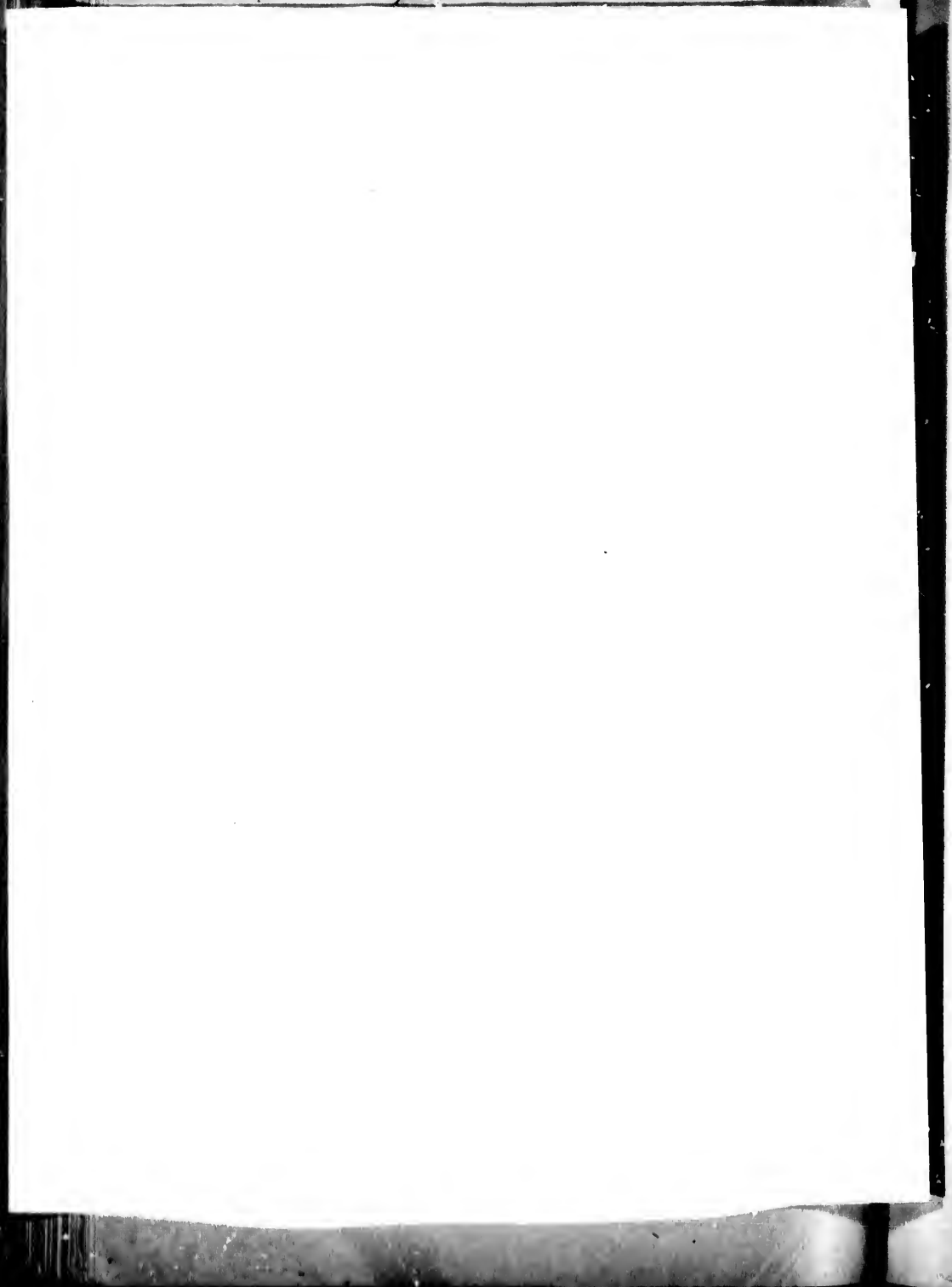
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



LES

ANCIENS CANADIENS

LES ANCIENS CANADIENS

PAR

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ

TOME II

Les hommes se réjouissent lorsque le soleil se lève et, lorsque le soleil se couche, ce devrait être pour eux un avertissement que tout a son aurore et son couchant. Ils se réjouissent du printemps quand tout nous semble jeune et nouveau. Hélas ! à mesure que l'année entraîne les saisons, notre vie nous échappe.... Comme au sein du grand océan, un bois flottant en rencontre un autre, ainsi les êtres se rencontrent un moment sur la terre.

RAMAYANA.



QUÉBEC

IMPRIMERIE AUGUSTIN COTÉ ET C^{ie}

—
1877

THE HISTORY OF
THE UNITED STATES

OF AMERICA

BY

JOHN ADAMS



NEW YORK

1789



Qué
leur
men
genti
cœur



LES ANCIENS CANADIENS

CHAPITRE QUINZIÈME

LE NAUFRAGE DE "L'AUGUSTE."

LES prédictions de la sorcière du domaine étaient accomplies. L'opulente famille d'Haberville avait été trop heureuse, après la capitulation de Québec, d'accepter l'hospitalité que monsieur d'Egmont leur avait offerte dans sa chaumière, que son éloignement de la côte avait sauvée de l'incendie. Le bon gentilhomme et mon oncle Raoul, aidés du fidèle Francœur, s'étaient mis de suite à l'œuvre : on avait converti

en mansardes l'étroit grenier, pour abandonner le rez-de-chaussée aux femmes. Les hommes, afin de relever le courage de ces malheureuses dames, affectaient une gaieté qui était bien loin de leur cœur, et leurs chants se faisaient souvent entendre, mêlés aux coups secs de la hache, aux grincements de la scie et aux sifflements aigre de la varlope. On réussit, à force de travail et de persévérance, non seulement à se mettre à l'abri des rigueurs de la saison, mais aussi à se loger passablement ; et n'eût été l'inquiétude que l'on éprouvait pour le capitaine d'Haberville et son fils, exposés aux hasards des combats, on aurait passé l'hiver assez agréablement dans cette solitude.

Le plus difficile était de se nourrir, car la disette des vivres était affreuse dans les campagnes ; la plupart des habitants mangeaient bouilli le peu de blé qu'ils avaient récolté, faute de moulin pour le moudre (a). Restait la ressource de la chasse et de la pêche, mais monsieur d'Egmont et son domestique étaient bien vieux pour se livrer à ces exercices, pendant un hiver rigoureux. Mon oncle Raoul, quoique boiteux, se chargea du département des vivres. Il tendait, dans les bois, des collets pour prendre des lièvres et des perdrix, et sa charmante nièce le secondait. Elle s'était fait un costume propre à ces exercices : elle était ravissante ainsi, avec ses habits moitié sauvages et moitié français, son jupon de drap bleu qui lui descendait jusqu'à mi-jambes, ses mitasses

écarlates, ses souliers de caribou ornés de rassades et de poils de porc-épic aux couleurs éclatantes et pittoresques. Elle était ravissante, lorsque, montée sur ses petites raquettes, le teint animé par l'exercice, elle arrivait à la maison avec lièvres et perdrix. Comme les habitants, dans cette grande disette, fréquentaient beaucoup le lac des Trois-Saumons, ils avaient battu sur la neige un chemin durci, qui servait au chevalier pour s'y transporter dans une traîne sauvage à l'aide d'un gros chien : et il revenait toujours avec ample provision d'excellentes truites et de perdrix qui fréquentaient alors les montagnes du lac, et qu'il tuait au fusil. Ce gibier et ce poisson furent leur seule ressource pendant ce long hiver. La manne de tourtres qui parut le printemps sauva la colonie : elles étaient en si grand nombre qu'on les tuait à coups de bâton. ¹

Lorsque le capitaine d'Haberville retourna dans sa seigneurie, il était complètement ruiné, n'ayant sauvé du naufrage que ses argenteries. Il ne songea même pas à réclamer de ses censitaires appauvris, les arrérages de rentes considérables qu'ils lui devaient, mais s'empressa plutôt de leur venir en aide en faisant reconstruire son moulin sur la rivière des Trois-Saumons, qu'il habita même plusieurs années avec sa famille, jusqu'à ce qu'il fût en moyen de construire un nouveau manoir.

¹ Tous les anciens habitants que j'ai connus s'accordaient à dire que, sans cette manne de tourtres, qu'ils tuaient très-souvent à coup de bâtons, ils seraient mort de faim.

C'était un bien pauvre logement que trois chambres exigües, réservées dans un moulin, pour la famille jadis si opulente des d'Haberville ! Cependant tous supportaient avec courage les privations auxquelles ils étaient exposés ; le capitaine d'Haberville seul, tout en travaillant avec énergie, ne pouvait se résigner à la perte de sa fortune ; les chagrins le minaient ; et, pendant l'espace de six ans, jamais sourire n'effleura ses lèvres. Ce ne fut que lorsque son manoir fut reconstruit, et qu'une certaine aisance reparut dans le ménage, qu'il reprit sa gaieté naturelle. ¹

On était au 22 février 1762 ; il pouvait être neuf heures du soir, lorsqu'un étranger, assez mal vêtu, entra dans le moulin, et demanda l'hospitalité pour la nuit. Le capitaine d'Haberville était assis, comme de coutume lorsqu'il n'avait rien à faire, dans un coin de la chambre, la tête basse, et absorbé dans de tristes pensées. Il faut une grande force d'âme à celui qui de l'opulence est tombé dans une misère comparative, pour surmonter tout ce qu'un tel état a de poignant et d'humiliant, surtout s'il est père de famille. Il lui faut un grand courage,

¹ En consignait les malheurs de ma famille, j'ai voulu donner une idée des désastres de la majorité de la noblesse canadienne ruinée par la conquête, et dont les descendants déclassés végètent sur ce même sol que leurs ancêtres ont conquis et arrosé de leur sang. Que ceux qui les accusent de manquer de talents et d'énergie se rappellent qu'il leur était bien difficile, avec leur éducation toute militaire, de se livrer tout-à-coup à d'autres occupations que celles qui leur étaient familières.

lorsque cette ruine, loin d'être l'œuvre de son imprévoyance, de ses goûts dispendieux, de sa prodigalité, de sa mauvaise conduite, provient au contraire d'événements qu'il n'a pu contrôler. Dans le premier cas, les remords sont déchirants ; mais l'homme sensé dit : J'ai mérité mon sort, et je dois me soumettre avec résignation aux désastres, conséquences de mes folies.

Monsieur d'Haberville n'avait pas même la consolation des remords ; il dévorait son chagrin ; il répétait sans cesse en lui-même :

— Il me semble pourtant, ô mon Dieu ! que je n'ai pas mérité une si grande infortune : de la force, du courage, ô mon Dieu ! puisque vous avez appesanti votre main sur moi !

La voix de l'étranger fit tressaillir le capitaine d'Haberville, sans qu'il pût s'en rendre raison ; il fut quelque temps sans répondre, mais il lui dit enfin :

— Vous êtes le bien venu, mon ami, vous aurez à souper et à déjeuné ici, et mon meunier vous donnera un lit dans ses appartements.

— Merci, dit l'étranger, mais je suis fatigué, donnez-moi un coup d'eau-de-vie.

Monsieur d'Haberville n'était guère disposé à donner à un inconnu, à une espèce de vagabond, un seul coup de la provision de vin et d'eau-de-vie qu'une bien petite

canevette contenait, et qu'il réservait pour la maladie, ou pour les cas de nécessité absolue : aussi, répondit-il par un refus, en disant qu'il n'en avait pas.

— Si tu me connaissais, d'Haberville, reprit l'étranger, tu ne me refuserais certes pas un coup d'eau-de-vie, quand ce serait le seul que tu aurais chez toi. ¹

Le premier mouvement du capitaine, en s'entendant tutoyer par une espèce de vagabond, fut celui de la colère ; mais il y avait quelque chose dans la voix creuse de l'inconnu, qui le fit tressaillir de nouveau, et il se contint. Blanche parut au même instant avec une lumière, et toute la famille fut frappée de stupeur à la vue de cet homme, vrai spectre vivant, qui, les bras croisés, les regardait tous avec tristesse. En le contemplant dans son immobilité, on aurait pu croire qu'un vampire avait sucé tout le sang de ses veines, tant sa pâleur était cadavéreuse. La charpente osseuse de l'étranger semblait menacer de percer sa peau d'une teinte jaune comme les momies des anciens temps ; ses yeux ternes et renfoncés dans leur orbite paraissaient sans *speculation*, comme ceux du spectre de Banquo, au souper de Macbeth, le prince assassin. Tous furent

¹ Cette scène entre M. de Saint-Luc, échappé du naufrage de l'*Auguste*, et mon grand-père Ignace Aubert de Gaspé, capitaine d'un détachement de la marine, a été reproduite telle que ma tante paternelle, Madame Bailly de Messein, qui était âgée de douze ans à la conquête, me la racontait, il y a cinquante ans.

surpris qu'il restât assez de vitalité dans ce corps pour la locomotion.

Après un moment, un seul moment d'hésitation, le capitaine d'Haberville se précipita dans les bras de l'étranger en lui disant :

— Toi, ici, mon cher de Saint-Luc ! La vue de mon plus cruel ennemi ne pourrait me causer autant d'horreur. Parle ; et dis-nous que tous nos parents et amis, passagers dans l'*Auguste*, sont ensevelis dans les flots, et que toi seul, échappé au naufrage, tu nous en apportes la triste nouvelle !

Le silence que gardait monsieur Saint-Luc de Lacorne, la douleur empreinte sur ses traits, confirmaient assez les prévisions de son ami.¹

— Maudit soit le tyran, s'écria le capitaine d'Haberville, qui, dans sa haine pour les Français, a exposé de joie de cœur, pendant la saison des ouragans, la vie de tant de personnes estimables, dans un vieux navire incapable de tenir la mer.

¹ Les anciennes familles canadiennes, restées au Canada après la conquête, racontaient que le général Murray, n'écoulant que sa haine des Français, avait insisté sur leur expulsion précipitée ; qu'il les fit embarquer dans un vieux navire condamné depuis longtemps, et qu'avant leur départ il répétait sans cesse en jurant : " On ne reconnaît plus les vainqueurs des " conquis, en voyant passer ces damnés de Français avec leurs uniformes et " leurs épées." Telle était la tradition pendant ma jeunesse.

— Au lieu de maudire tes ennemis, dit monsieur de Saint-Luc d'une voix rauque, remercie Dieu de ce que toi et ta famille vous ayez obtenu un répit du gouverneur anglais pour ne passer en France que dans deux ans.¹ Maintenant, un verre d'eau-de-vie et un peu de soupe : j'ai tant souffert de la faim que mon estomac refuse toute nourriture solide. Laissez-moi aussi prendre un peu de repos, avant de faire le récit d'un sinistre, qui vous fera verser bien des larmes.

Au bout d'une demi-heure à peu près, car il fallait peu de temps à cet homme aux muscles d'acier pour recruter ses forces, monsieur de Saint-Luc commença son récit.

— Malgré l'impatience du gouverneur britannique d'éloigner de la Nouvelle-France ceux qui l'avaient si vaillamment défendue, les autorités n'avaient mis à notre disposition, que deux vaisseaux qui se trouvèrent insuffisants pour transporter un si grand nombre de Français et de Canadiens, qu'on forçait de s'embarquer pour l'Europe. J'en fis la remarque au général Murray, et lui proposai d'en acheter un à mon propre compte. Il s'y refusa, mais deux jours après, il mit à notre disposition le navire *l'Auguste*, équipé à la hâte pour cet

¹ L'auteur a toujours entendu dire que son grand-père fut le seul des officiers canadiens qui obtint un répit de deux ans pour vendre les débris de sa fortune; plus heureux que bien d'autres qui vendirent à d'énormes sacrifices.

objet. Moyennant une somme de cinq cents piastres d'Espagne, j'obtins aussi du capitaine anglais l'usage exclusif de sa chambre pour moi et ma famille.

Je fis ensuite observer au général Murray le danger où nous serions exposés dans la saison des tempêtes avec un capitaine qui ne connaissait pas le fleuve Saint-Laurent, m'offrant d'engager à mes frais et dépens un pilote de rivière. Sa réponse fut que nous ne serions pas plus exposés que les autres. Il finit cependant par expédier un petit bâtiment, avec ordre de nous escorter jusqu'au dernier mouillage.

Nous étions tous tristes et abattus ; et ce fut en proie à de bien lugubres pressentiments que nous levâmes l'ancre, le 15 d'octobre dernier. Grand nombre d'entre nous, pressés de vendre à la hâte leurs biens meubles et immeubles, l'avaient fait à d'immenses sacrifices, et ne prévoyaient qu'un avenir bien sombre sur la terre même de la mère-patrie. C'était donc le cœur bien gros que, voguant d'abord à l'aide d'un vent favorable, nous vîmes disparaître à nos yeux des sites qui nous étaient familiers, et qui nous rappelaient de bien chers souvenirs.

Je ne parlerai que succinctement des dangers que nous courûmes au commencement de notre voyage, pour arriver au grand sinistre auquel j'ai échappé avec six seulement de nos hommes. Nous fûmes, le 16, à dix doigts du naufrage, près de l'Ile-aux-Coudres, où

un vent impétueux nous poussait, après la perte de notre grande ancre.

Le 4 novembre, nous fûmes assaillis par une tempête affreuse qui dura deux jours, et nous causa de grandes avaries. Le 7, un incendie, que nous eûmes beaucoup de peine à éteindre, se déclara pour la troisième fois dans la cuisine, et nous pensâmes brûler en pleine mer. Il serait difficile de peindre les scènes de désespoir qui eurent lieu pendant nos efforts pour maîtriser l'incendie.

Nous faillîmes périr le long des côtes de l'Ile Royale, le 11, sur un énorme rocher, près duquel nous passâmes à portée de fusil, et que nous ne découvrîmes qu'à l'instant, pour ainsi dire, que le navire allait s'y briser.

Depuis le 13 jusqu'au 15, nous voguâmes, à la merci d'une furieuse tempête, sans savoir où nous étions. Nous fûmes obligés de remplacer, autant que faire se pouvait, les hommes de l'équipage qui, épuisés de fatigue, s'étaient réfugiés dans les hamacs et refusaient d'en sortir : menaces, promesses, coups de bâton même avaient été inutiles. Notre mât de misaine étant cassé, nos voiles en lambeaux ne pouvant être ni carguées, ni amenées, le second proposa comme dernière ressource, dans cette extrémité, de faire côte : c'était un acte de désespoir ; le moment fatal arrivait ! Le capitaine et le second me regardaient avec tristesse en joignant les mains. Je ne compris que trop ce langage muet d'hommes accou-

tumés par état à braver la mort. Nous fîmes côte à tribord, où l'on apercevait l'entrée d'une rivière qui pouvait être navigable. Je fis part, sans en rien cacher, aux passagers des deux sexes, de cette manœuvre de vie et de mort. Que de prières alors à l'Etre Suprême ! que de vœux ! Mais, hélas ! vaines prières ! vœux inutiles !

Qui pourrait peindre l'impétuosité des vagues ! La tempête avait éclaté dans toute sa fureur : nos mâts semblaient atteindre les nues pour redescendre aussitôt dans l'abîme. Une secousse terrible nous annonça que le navire avait touché fond. Nous coupâmes, alors, mâts et cordages pour l'alléger ; il arriva, mais la puissance des vagues le tourna sur le côté. Nous étions échoués à environ cent cinquante pieds du rivage, dans une petite anse sablonneuse qui barrait la petite rivière où nous espérions trouver un refuge. Comme le navire faisait déjà eau de toutes parts, les passagers se précipitèrent sur le pont ; les uns même, se croyant sauvés, se jetèrent à la mer et périrent.

Ce fut à ce moment que madame de Mézière parut sur le tillac, tenant son jeune enfant dans ses bras ; ses cheveux et ses vêtements étaient en désordre : c'était l'image du désespoir personnifié. Elle s'agenouilla ; puis m'apercevant, elle s'écria : " Mon cher de Saint-Luc, il faut donc mourir ! "

Je courais à son secours, quand une vague énorme, qui déferla sur le pont, la précipita dans les flots (b).

— Pauvre amie ! compagne de mon enfance, s'écria madame d'Haberville au milieu de ses sanglots ; pauvre sœur, que la même nourrice a allaitée ! On a voulu me faire croire que j'étais en proie à une surexcitation nerveuse, produite par l'inquiétude qui me dévorait, lorsque je t'ai vue toute éplorée pendant mon sommeil, le 17 novembre, sur le tillac de l'*Auguste*, avec ton enfant dans les bras, et lorsque je t'ai vue disparaître sous les flots ! Je ne me suis point trompée ; pauvre sœur ! elle voulait me faire ses adieux avant de monter au ciel avec l'ange qu'elle tenait dans ses bras !

Après un certain temps donné aux émotions douloureuses que ce récit avait causées, monsieur de Lacorne continua sa narration :

— Equipage et passagers s'étaient accrochés aux haubans et *galabans* pour résister aux vagues qui, déferlant sur le navire, faisaient à chaque instant leur proie de quelques nouvelles victimes : qu'attendre, en effet, d'hommes exténués et de faibles femmes ! Il nous restait, pour toute ressource, deux chaloupes, dont la plus grande fut enlevée par une vague, et mise en pièces. L'autre fut aussi jetée à la mer, et un domestique, nommé Etienne, s'y précipita, ainsi que le capitaine et quelques autres. Je ne m'en aperçus que lorsqu'un de mes enfants, que je tenais dans mes bras et l'autre attaché à ma ceinture, me crièrent : " Sauvez-nous donc, " la chaloupe est à l'eau. " Je saisis un cordage avec

précipitation; et, au moyen d'une secousse violente, je tombai dans la chaloupe : le même coup de mer qui me sauva la vie, emporta mes deux enfants.

Le narrateur après avoir payé la dette qu'il devait à la nature au souvenir d'une perte si cruelle, reprit, en faisant un grand effort pour maîtriser une douleur qui avait été partagée par ses amis :

— Quoique sous le vent du navire, un coup de mer remplit la chaloupe à peu de chose près ; une seconde vague nous éloigna du vaisseau, une troisième nous jeta sur le sable. Il serait difficile de peindre l'horreur de cette scène désastreuse, les cris de ceux qui étaient encore sur le navire, le spectacle déchirant de ceux qui, s'étant précipités dans les flots, faisaient des efforts inutiles pour gagner le rivage.

De sept hommes vivants que nous étions sur la côte de cette terre inconnue, j'étais pour ainsi dire le seul homme valide. Je venais de perdre mon frère et mes enfants, et il me fallait refouler ma douleur au fond de mon âme pour m'occuper du salut de mes compagnons d'infortune. Je réussis à rappeler à la vie le capitaine qui avait perdu connaissance. Les autres étaient transis de froid ; car une pluie glaciale tombait à torrents. Ne voulant pas perdre de vue le navire, je leur remis ma corne à poudre, mon tondre, mon *balle-feu* et une pierre à fusil, leur enjoignant d'allumer du feu à l'entrée d'un

bois à un arpent du rivage ; mais ils ne purent y réussir : à peine même eurent-ils la force de venir m'en informer, tant ils étaient saisis de froid et accablés de fatigue. ¹ Je parvins à faire du feu après beaucoup de tentatives ; il était temps, ces malheureux ne pouvaient ni parler, ni agir, je leur sauvai la vie.

Je retournai de suite au rivage, pour ne point perdre de vue le navire, livré à toute la fureur de la tempête. J'espérais secourir quelques malheureux que la mer vomissait sur la côte ; car chaque vague qui déferlait sur l'épave, emportait quelque nouvelle victime. Je restai donc sur la plage depuis trois heures de relevée que nous échouâmes, jusqu'à six heures du soir que le vaisseau se brisa. Ce fut un spectacle bien navrant que les cent quatorze cadavres étendus sur le sable, dont beaucoup avaient bras et jambes cassés, ou portaient d'autres marques de la rage des éléments !

Nous passâmes une nuit sans sommeil, et presque silencieux, tant était grande notre consternation. Le 16 au matin, nous retournâmes sur la rive où gisaient les corps de nos malheureux compagnons de naufrage. Plusieurs s'étaient dépouillés de leurs vêtements pour se

¹ Madame Elizabeth de Chapt de la Corne, fille de M. de Saint-Luc, décédée à Québec, le 31 mars 1817, et épouse de l'honorable Charles Tarieu de Lanandière, oncle de l'auteur, racontait que la précaution qu'avait prise son père de déposer sous son aisselle, dans un petit sac de cuir, un morceau de tondre, dès le commencement du sinistre, lui avait sauvé la vie ainsi qu'à ses compagnons d'infortune.

sauver à la nage ; tous portaient plus ou moins des marques de la fureur des vagues. Nous passâmes la journée à leur rendre les devoirs funèbres, autant que notre triste situation et nos forces le permettaient.

Il fallut laisser le lendemain cette plage funeste et inhospitalière, et nous diriger vers l'intérieur de ces terres inconnues. L'hiver s'était déclaré dans toute sa rigueur : nous cheminons dans la neige jusqu'aux genoux. Nous étions obligés de faire souvent de longs détours, pour traverser l'eau glacée des rivières, qui interceptaient notre route. Mes compagnons étaient si épuisés par la faim et la fatigue, qu'il me fallait souvent faire ces trajets à plusieurs reprises pour rapporter leurs paquets, qu'ils n'avaient pas eu la force de porter. Ils avaient entièrement perdu courage ; et j'étais souvent obligé de leur faire des chaussures pour couvrir leurs pieds ensanglantés.

Nous nous traînâmes ainsi, ou plutôt je les traînai pour ainsi dire à la remorque (car le courage, ni même les forces ne me faillirent jamais), jusqu'au 4 de décembre, que nous reconstrûmes deux sauvages. Peindre la joie, l'extase de mes compagnons, qui attendaient à chaque instant la mort pour mettre fin à leurs souffrances atroces, serait au-dessus de toute description. Ces aborigènes ne me reconnurent pas d'abord en me voyant avec ma longue barbe, et changé comme j'étais après tant de souffrances. J'avais rendu précédemment de grands services à leur nation ; et vous savez que ces

enfants de la nature ne manquent jamais à la reconnaissance. Ils m'accueillirent avec les démonstrations de la joie la plus vive : nous étions tous sauvés. J'appris alors que nous étions sur l'île du Cap-Breton, à trente lieues de Louisbourg.

Je pris aussitôt le parti de laisser mes compagnons aux premiers établissements acadiens, sûr qu'ils y seraient à portée de tout secours, et de m'en retourner à Québec donner au général Murray les premières nouvelles de notre naufrage. Inutile, mes chers amis, de vous raconter les particularités de mon voyage depuis lors, ma traversée de l'île à la terre ferme dans un canot d'écorce au milieu des glaces où je faillis périr, mes marches et contre-marchés à travers les bois : qu'il suffise d'ajouter qu'à mon estime, j'ai fait cent cinquante lieues sur des raquettes. J'étais obligé de changer souvent de guides : car, après huit jours de marche, Acadiens ou Sauvages étaient à bout de force.

Après ce touchant récit, la famille d'Haberville passa une partie de la nuit à déplorer la perte de tant de parents et d'amis expulsés, par un ordre barbare, de leur nouvelle patrie : de tant de Français et de Canadiens qui espéraient se consoler de cette perte sur la terre de leurs aïeux. C'était, en effet, un sort bien cruel que celui de tous ces infortunés, dont la mer en furie avait rejeté les cadavres sur les plages de cette Nouvelle-

France, qu'ils avaient colonisée et défendue avec un courage héroïque. ¹

M. de Saint-Luc ne prit que quelques heures de repos, voulant être le premier à communiquer au général anglais la catastrophe de l'*Auguste*, et se présenter à lui comme protêt vivant contre la sentence de mort qu'il semblait avoir prononcée de sang-froid contre tant d'innocentes victimes, contre tant de braves soldats, dont il avait pu apprécier la valeur sur les champs de bataille, et qu'il aurait dû estimer si son âme eût été susceptible de sentiments élevés. Il pouvait se faire que sa défaite de l'année précédente tenait trop de place dans cette âme pour y loger d'autres sentiments que ceux de la haine et de la vengeance.

— Sais-tu, d'Haberville, dit M. de Saint-Luc en déjeunant, quel est le puissant protecteur qui a obtenu du général Murray un répit de deux ans pour te faciliter la

¹ Après le récit de M. de Saint-Luc, disait ma tante Bailly de Messein, nous passâmes le reste de la nuit à pleurer et à nous lamenter sur la perte de nos parents et amis, périés dans l'*Auguste*.

L'auteur avait d'abord écrit de mémoire le naufrage de l'*Auguste* d'après les récits que ses deux tantes lui en avait fait dans sa jeunesse; il se rappelle aussi, mais confusément, avoir lu, il y a plus de soixante-ans, la relation de ce sinistre écrite par M. de Saint-Luc, publiée à Montréal en 1778, et en possession de sa fille Madame de Charles de Lanaudière. Malgré ces souvenirs, cette version ne pouvait être que très-imparfaite, quand, après maintes recherches, il apprit que cette brochure était entre les mains des Dames Hospitalières de l'Hôpital-Général, qui eurent l'obligeance de la lui prêter, et partant de lui donner occasion de corriger quelques erreurs commises dans sa première version.

vente de tes propriétés ? sais-tu à qui, toi et ta famille, vous devez aujourd'hui la vie que vous auriez perdue en toute probabilité dans notre naufrage ?

— Non, dit M. d'Haberville ; j'ignore quel a été le protecteur assez puissant pour m'obtenir cette faveur ; mais, foi de gentilhomme, je lui en conserverai une reconnaissance éternelle.

— Eh bien, mon ami, c'est au jeune écossais Archibald de Locheill que tu dois cette reconnaissance éternelle.

— J'ai défendu, s'écria le capitaine, de prononcer en ma présence le nom de cette vipère que j'ai réchauffée dans mon sein !

Et les grands yeux noirs de M. d'Haberville lancèrent des flammes. ¹

— J'ose me flatter, dit M. de Saint-Luc, que cette défense ne s'étend pas jusqu'à moi ; je suis ton ami d'enfance, ton frère d'armes, je connais toute l'étendue

¹ L'auteur croit que de toutes les passions la vindication est la plus difficile à vaincre. Il a connu un homme, excellent d'ailleurs, souvent aux prises avec cette terrible passion. Il aurait voulu pardonner, mais il lui fallait des efforts surhumains pour le faire. Il pardonnait et ne pardonnait pas ; c'était une lutte continuelle, même après avoir prononcé pardon et amnistie ; car si, quelqu'un proférait le nom de celui qui l'avait offensé, sa figure se bouleversait tout-à-coup, ses yeux lançaient des éclairs : il faisait peine à voir dans ces combats contre sa nature vindicative.

des devoirs auxquels l'honneur nous oblige ; et tu ne me répondras pas comme tu l'as fait à ta sœur la Supérieure de l'Hôpital-Général, quand elle a voulu plaider la cause d'un jeune homme innocent : " Assez, ma sœur ; vous êtes une sainte fille, obligée par état de pardonner à vos plus cruels ennemis, à ceux même qui se sont souillés de la plus noire ingratitude envers vous ; mais moi, ma sœur, vous savez que je n'oublie jamais une injure : c'est plus fort que moi ; c'est dans ma nature. Si c'est un péché, Dieu m'a refusé les grâces nécessaires pour m'en corriger. Assez, ma sœur, et ne prononcez jamais son nom en ma présence, ou je cesserai tout rapport avec vous." Non, mon cher ami, continua monsieur de Saint-Luc, tu ne me feras pas cette réponse, et tu vas me prêter attention.

Monsieur d'Haberville, connaissant trop les devoirs de l'hospitalité pour imposer silence à son ami, sous son toit, prit le parti de se taire, fronça ses épais sourcils, abaissa ses paupières à s'en voiler les yeux, et se résigna à écouter monsieur de Saint-Luc avec l'air aimable d'un criminel à qui son juge s'efforce de prouver, dans un discours très-éloquent, qu'il a mérité la sentence qu'il va prononcer contre lui.

Monsieur de Saint-Luc fit un récit succinct de la conduite de Locheill aux prises avec le major de Montgomery, son ennemi implacable. Il parla avec force du devoir du soldat, qui doit obéir quand même

aux ordres souvent injustes de son supérieur ; il fit une peinture touchante du désespoir du jeune homme, et ajouta :

Aussitôt que de Locheill fut informé que tu avais reçu ordre de t'embarquer avec nous pour l'Europe, il demanda au général anglais une audience, qui lui fut de suite accordée.

— *Capitaine* de Locheill, lui dit alors Murray en lui présentant le brevet de ce nouveau grade, j'allais vous envoyer chercher. Témoin de vos exploits sur notre glorieux champ de bataille de 1759, je m'étais empressé de solliciter pour vous le commandement d'une compagnie ; et je dois ajouter que votre conduite subéquente m'a aussi prouvé que vous étiez digne des faveurs du gouvernement britannique, et de tout ce que je puis faire individuellement pour vous les faire obtenir.

— Je suis heureux, monsieur le général, répondit de Locheill, que votre recommandation m'ait fait obtenir un avancement au-dessus de mes faibles services, et je vous prie d'agréer mes remerciements pour cette faveur qui m'enhardit à vous demander une grâce de plus, puisque vous m'assurez de votre bienveillance. Oh ! oui, général, c'est une grâce bien précieuse pour moi que j'ai à solliciter.

— Parlez, capitaine, dit Murray, car je suis disposé à faire beaucoup pour vous.

Les Anciens Canadiens

— S'il s'agissait de moi, reprit Arché, je n'aurais rien à désirer de plus ; mais j'ai à vous prier pour autrui et non pour moi personnellement. La famille d'Haberville, ruinée, comme tant d'autres, par notre conquête, a reçu ordre de Votre Excellence de partir prochainement pour la France ; et il leur a été impossible de vendre le peu de propriétés qui leur restent des débris d'une fortune jadis florissante, même au prix des plus grands sacrifices. Accordez-leur, général, je vous en conjure, deux ans pour mettre un peu d'ordre à leurs affaires. Votre Excellence sait que je dois beaucoup de reconnaissance à cette famille, qui m'a comblé de bienfaits, pendant un séjour de dix ans dans cette colonie. C'est moi qui, pour obéir aux ordres de mon supérieur, ai complété leur ruine en incendiant leurs immeubles de Saint-Jean-Port-Joli. De grâce, général, un répit de deux ans, et vous soulagerez mon âme d'un pesant fardeau !

— Capitaine de Locheill, fit le général Murray d'un ton sévère, je suis surpris de vous entendre intercéder pour les d'Haberville, qui se sont montrés nos ennemis les plus acharnés.

— C'est leur rendre justice, général, répondit Arché, que de reconnaître qu'ils ont combattu courageusement pour la défense de leur pays, comme nous l'avons fait pour le conquérir ; et c'est avec confiance que je m'a-

dresse au cœur d'un brave et vaillant soldat, en faveur d'ennemis braves et vaillants.

De Locheill avait touché une mauvaise corde, car Murray avait toujours sur le cœur sa défaite de l'année précédente : il était d'ailleurs peu susceptible de sentiments chevaleresques. Aussi répondit-il avec aigreur :

— Impossible, monsieur ; je ne puis révoquer l'ordre que j'ai donné : les d'Haberville partiront.

— Que Votre Excellence, dans ce cas, dit Arché, daigne accepter ma résignation.

— Comment, monsieur, s'écria le général pâlisant de colère !

— Que votre Excellence, reprit de Locheill avec le plus grand sang-froid, daigne accepter ma résignation, et qu'elle me permette de servir comme simple soldat : ceux qui chercheront, pour le montrer du doigt, le monstre d'ingratitude qui, après avoir été comblé de bienfaits par toute une famille étrangère à son origine, a complété sa ruine sans pouvoir adoucir ses maux, auront plus de peine à le reconnaître dans les rangs, sous l'uniforme d'un simple soldat, qu'à la tête d'hommes irréprochables.

Et il offrit de nouveau le brevet au général. Celui-ci rougit et pâlit alternativement, tourna sur lui-même comme sur un pivot, se mordit la lèvre, se passa la main

sur le front à plusieurs reprises, marmotta quelque chose comme un g....am entre ses dents, parut réfléchir une minute en parcourant la chambre de long en large ; puis, se calmant tout-à-coup, tendit la main à Arché, et lui dit :

— J'apprécie, capitaine de Locheill, les sentiments qui vous font agir : notre souverain ne doit pas être privé des services que peut rendre, dans un grade supérieur, celui qui est prêt à sacrifier son avenir à une dette de gratitude ; vos amis resteront.

— Merci, mille fois merci, monsieur le général, dit Arché : comptez sur mon dévouement à toute épreuve, quand il me serait même ordonné de marcher seul jusqu'à la bouche des canons. Un poids énorme pesait sur ma poitrine ; je me sens maintenant léger comme le chevreuil de nos montagnes.

De toutes les passions qui torturent le cœur de l'homme, la vindication et la jalousie sont les plus difficiles à vaincre : il est même bien rare qu'elles puissent être extirpées. Le capitaine d'Haberville, après avoir écouté, en fronçant les sourcils, le récit de monsieur de Lacorne, se contenta de dire :

— Je vois que les services de monsieur de Locheill ont été appréciés à leur juste valeur : quant à moi, j'ignorais lui devoir autant de reconnaissance.

Et il détourna la conversation.

Monsieur de Saint-Luc regarda alternativement les autres membres de la famille qui, la tête basse, n'avaient osé prendre part à la conversation, et, se levant de table, ajouta :

— Ce répit, d'Haberville, est un événement des plus heureux pour toi. car sois persuadé que, d'ici à deux ans, il te sera libre de rester en Canada ou de passer en France. Le gouverneur anglais a encouru une trop grande responsabilité envers son gouvernement, en vouant à une mort presque certaine tant de personnes recommandables, tant de gentilshommes alliés aux familles les plus illustres, non seulement du continent, mais aussi de l'Angleterre, pour ne pas chercher, en se conciliant les Canadiens, à étouffer les suites de cette déplorable catastrophe.

Maintenant adieu, mes chers amis ; il n'y a que les âmes pusillanimes qui se laissent abattre par le malheur. Il nous reste une grande consolation dans notre infortune : nous avons fait tout ce que l'on pouvait attendre d'hommes courageux ; et, s'il eût été possible de conserver notre nouvelle patrie, nos cœurs, secondés de nos bras, l'auraient fait.

La nuit était bien avancée lorsque monsieur de Saint-Luc, en arrivant à Québec, se présenta à la porte du château Saint-Louis, dont on lui refusa d'abord l'entrée ; mais il fit tant d'instances, en disant qu'il était porteur

de nouvelles de la plus haute importance, qu'un aide-de-camp consentit enfin à réveiller le gouverneur, couché depuis longtemps. ¹ Murray ne reconnut pas d'abord monsieur de Saint-Luc, et lui demanda avec colère comment il avait osé troubler son repos, et quelle affaire si pressante il avait à lui communiquer à cette heure indue ?

— Une affaire bien importante, en effet, monsieur le gouverneur, car je suis le capitaine de Saint-Luc, et ma présence vous dit le reste.

Une grande pâleur se répandit sur tous les traits du général ; il fit apporter des rafraîchissements, traita monsieur de Lacorne avec les plus grands égards, et se fit raconter, dans les plus minutieux détails, le naufrage de l'*Auguste*. Ce n'était plus ce même homme qui avait voué pour ainsi dire à la mort, avec tant d'insouciance, tous ces braves officiers, dont les uniformes lui portaient ombrage. ²

Les prévisions de M. de Lacorne se trouvèrent parfaitement justes ; le gouverneur Murray, considérablement

¹ Historique. Ma tante, fille de M. le chevalier de Saint-Luc, m'a souvent raconté l'entrevue de son père avec le général Murray.

² L'auteur, en rapportant les traditions de sa jeunesse, doit remarquer qu'il devait exister de grands préjugés contre le gouverneur Murray, et qu'il est probable que la calomnie ne l'a pas épargné. M. de Saint-Luc, dans son Journal, en parle plutôt avec éloge qu'autrement ; mais, suivant la tradition, ces ménagements étaient dus à la conduite subséquente du gouverneur envers les Canadiens, et surtout à la haute faveur dont, lui, M. de Saint-Luc, était l'objet de la part de Murray.

radouci après la catastrophe de l'*Auguste*, traita les Canadiens avec plus de douceur, voire même avec plus d'égards, et tous ceux qui voulurent rester dans la colonie eurent la liberté de le faire. M. de Saint-Luc, surtout, dont il craignait peut-être les révélations, devint l'objet de ses prévenances, et n'eût qu'à se louer des bons procédés du gouverneur envers lui. Ce digne homme, qui, comme tant d'autres, avait beaucoup souffert dans sa fortune, très-considérable avant la cession du Canada, mit toute son énergie à réparer ses pertes en se livrant à des spéculations très-avantageuses (c).



aita les
ec plus
colonie
surtout,
l'objet
ns pro-
ne, qui,
dans sa
Canada,
vivant à

CHAPITRE SEIZIÈME

DE LOCHEILL ET BLANCHER.

Après des privations bien cruelles pendant l'espace de sept longues années, la paix, le bonheur même commençaient à renaître dans l'âme de toute la famille d'Haberville. Il est vrai qu'une maison d'assez humble apparence avait remplacé le vaste et opulent manoir que cette famille occupait avant la conquête ; mais c'était un palais comparée au moulin à farine qu'elle venait de laisser depuis le printemps. Les d'Haberville avaient pourtant moins souffert que bien d'autres dans leur position : aimés et respectés de leurs censitaires, ils n'avaient jamais été exposés aux humiliations dont le vulgaire se

plait à abreuver ses supérieurs dans la détresse : comme c'est le privilège des personnes bien nées de traiter constamment leurs inférieurs avec égard, les d'Haberville avaient en conséquence bien moins souffert, dans leur pauvreté comparative, que beaucoup d'autres dans les mêmes circonstances. [Chacun faisant à l'envi des offres de service ; et, lorsqu'il s'agit de rebâtir le manoir et ses dépendances, la paroisse en masse s'empressa de donner des corvées volontaires pour accélérer l'ouvrage ; on aurait cru, tant était grand le zèle de chacun, qu'il reconstruisait sa propre demeure. Tous ces braves gens tâchaient de faire oublier à leur seigneur des malheurs qu'eux-mêmes avaient pourtant éprouvés, mais qu'on aurait pu croire qu'eux seuls avaient mérités. Avec ce tact délicat dont les Français sont seuls susceptibles, ils n'entraient jamais dans les pauvres chambres que la famille s'était réservées dans le moulin, sans y être conviés : on aurait dit qu'ils craignaient de les humilier. S'ils avaient été affectueux, polis envers leur seigneur dans son opulence, c'était maintenant un culte, depuis que la main de fer du malheur l'avait étreint.¹

¹ Historique. L'auteur se plaît à rappeler, avec bonheur, les témoignages d'affection des censitaires de Saint-Jean-Port-Joli envers sa famille, depuis plus de cent ans.

Lors de l'abolition de la tenure seigneuriale, il y a neuf ans, les marguilliers de l'œuvre et fabrique de la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli décidèrent que, nonobstant l'acte du parlement à ce contraire, je jouirais du banc seigneurial ma vie durant.

Cette preuve si touchante d'affection me fut communiquée par Pierre Dumas, écuyer, alors marguillier en charge.

Il n'y a que ceux qui ont éprouvé de grands revers de fortune, qui ont été exposés à de longues et cruelles privations, qui puissent apprécier le contentement, la joie, le bonheur même de ceux qui ont en partie réparé leurs pertes ; qui commencent à renaître à l'espérance d'un heureux avenir. Chacun auparavant avait respecté le chagrin qui dévorait le capitaine d'Haberville : on ne se parlait qu'à demi-voix dans la famille ; la gaité française avait semblé bannie pour toujours de cette triste demeure. Tout était maintenant changé comme par enchantement.

Le capitaine, naturellement gai, riait et badinait comme avant ses malheurs ; les dames chantaient sans cesse en s'occupant activement des soins du ménage, et la voix sonore de mon oncle Raoul réveillait encore, dans le calme d'une belle soirée, l'écho du promontoire.

Le fidèle José se multipliait pour prouver son zèle à ses maîtres ; et, pour se délasser, il racontait aux voisins, qui ne manquaient jamais de venir faire un bout de veillée, les traverses, comme il les appelait, de son défunt père avec les sorciers de l'île d'Orléans, ses tribulations avec la Corriveau, ainsi que d'autres légendes dont les auditeurs ne se lassaient jamais, sans égard pour les cauchemars auxquels ils s'exposaient dans leurs rêves nocturnes.

On était à la fin d'août de la même année 1767. Le capitaine d'Haberville, revenant le matin de la petite

rivière Port-Joli, le fusil sur l'épaule et la gibecière bien bourrée de pluviers, bécasses et sarcelles, remarqua qu'une chaloupe, détachée d'un navire qui avait jeté l'ancre entre la terre et le Pilier-de-Roche, semblait se diriger vers son domaine. Il s'assit sur le bord d'un rocher pour l'attendre, pensant que c'était des matelots en quête de légumes, de lait ou d'autres rafraîchissements (a). Il s'empressa d'aller à leur rencontre, lorsqu'ils abordèrent le rivage, et vit, avec surprise, qu'un d'entre eux, très-bien mis, donnait un paquet à un des matelots en lui montrant de la main le manoir seigneurial ; mais à la vue de M. d'Haberville, ce gentilhomme sembla se raviser tout à coup ; s'avança vers lui, lui présenta le paquet et lui dit :

— Je n'aurais jamais osé vous remettre moi-même ce paquet, capitaine d'Haberville, quoiqu'il contienne des nouvelles qui vont bien vous réjouir.

— Pourquoi, monsieur, répliqua le capitaine en cherchant dans ses souvenirs quelle pouvait être cette personne qu'il croyait avoir déjà vue ; pourquoi, monsieur, n'auriez-vous jamais osé me remettre ce paquet en main propre, si le hasard ne m'eût fait vous rencontrer ?

— Parce que, monsieur, dit l'interlocuteur en hésitant, parce que j'aurais craint qu'il vous fût désagréable de le recevoir de ma main : je sais que le capitaine d'Haberville n'oublie jamais ni un bienfait ni une offense.

M. d'Haberville regarda fixement l'étranger, fronça les sourcils, ferma fortement les yeux, garda pendant quelque temps le silence, en proie à un pénible combat intérieur ; mais, reprenant son sang-froid, il lui dit avec la plus grande politesse :

— Laissons à la conscience de chacun les torts du passé : vous êtes ici chez moi, capitaine de Locheill et, en outre, étant porteur de lettres de mon fils, vous avez droit à un bon accueil de ma part. Toute ma famille vous reverra avec plaisir. Vous recevrez chez moi une hospitalité. . . (il allait dire, avec amertume, princière, mais sentant tout ce qu'il y aurait de reproche dans ces mots) vous recevrez, dit-il, une hospitalité cordiale ; allons, venez.

Le lion n'était apaisé qu'à demi.

Arché, par un mouvement assez naturel, avança la main pour serrer celle de son ancien ami, mais il lui fallut aller la chercher bien loin ; et quand il l'eut saisie, elle resta ouverte dans la sienne.

Un long soupir s'échappa de la poitrine de l'Ecossais. En proie à de pénibles réflexions, il parut indécis pendant quelques minutes, mais finit par dire d'une voix empreinte de sensibilité :

— Le capitaine d'Haberville peut bien conserver de la rancune au jeune homme qu'il a jadis aimé et comblé

de bienfaits, mais il a l'âme trop noble et trop élevée pour lui infliger de cœur joie un châtiment au-dessus de ses forces : revoir les lieux qui lui rappellent de si poignants souvenirs sera déjà un supplice assez cruel, sans y rencontrer l'accueil froid que l'hospitalité exige envers un étranger.

Adieu, capitaine d'Haberville ; adieu, pour toujours à celui que j'appelais autrefois mon père, s'il ne me regarde p'us, moi, comme son fils ; et un fils qui lui a toujours porté le culte d'affectueuse reconnaissance qu'il doit à un tendre père. J'en prends le ciel à témoin, M. d'Haberville, que ma vie a été empoisonnée par les remords, depuis le jour fatal où le devoir impérieux d'un officier subalterne m'imposait des actes de vandalisme qui répugnaient à mon cœur ; qu'un poids énorme me pesait sans cesse sur la poitrine, même dans l'enivrement du triomphe militaire, dans les joies délirantes des bals et des festins, comme dans le silence des longues nuits sans sommeil.

Adieu, pour toujours ; car je vois que vous avez refusé d'écouter le récit que la bonne Supérieure devait vous faire de mes remords, de mes angoisses, de mon désespoir, avant et après l'œuvre de destruction, que, comme soldat, sujet à la discipline militaire, je devais accomplir. Adieu, pour la dernière fois ; et, puisque tout rapport doit cesser entre nous, oh ! dites, dites-moi, je vous en conjure, que la paix est rentrée dans le sein de votre excellente famille ; qu'un rayon de joie illumine encore quelquefois ces visages

où tout annonçait autrefois la paix de l'âme et la gaieté du cœur ! Oh ! dites-moi, je vous en supplie, que vous n'êtes pas constamment malheureux ! Il ne me reste maintenant qu'à prier Dieu, à deux genoux, qu'il répande ses bienfaits sur une famille que j'aime avec tant d'affection ! Offrir de réparer les pertes que j'ai causées, avec ma fortune qui est considérable, serait une insulte au noble d'Haberville !

Si M. d'Haberville s'était refusé à toute explication de la part de sa sœur, il n'en avait pas moins été impressionné par le récit que lui avait fait M. de Saint-Luc, du dévouement sublime de Locheill offrant de sacrifier fortune et avenir à un sentiment exalté de gratitude. De là l'accueil à demi-cordial qu'il lui avait d'abord fait ; car il est à supposer que, sans cette impression favorable, il lui aurait tourné le dos. ¹

Les mots : réparation pécuniaire, firent d'abord frissonner M. d'Haberville, comme si un fer rouge eût effleuré sa peau ; mais en proie à d'autres réflexions, à d'autres combats, ce mouvement d'impatience ne fut que transitoire. Il se serra la poitrine à deux mains, comme s'il eût voulu extirper le reste de venin qui adhérerait,

¹ L'auteur, qui, malgré la meilleure volonté du monde, n'a jamais pu consacrer vingt-quatre heures de rancune à ses plus cruels ennemis, a étudié avec un intérêt pénible cette passion dans autrui. Cette rébellion continuelle de la nature vindicative, dans une âme noble et généreuse, lui a toujours paru une énigme.

malgré lui, à son cœur, tourna deux à trois fois sur lui-même, en sens inverse, fit signe à de Locheill de rester où il était, marcha d'abord très-vite sur le sable du rivage, puis à pas mesurés, et, revenant enfin vers de Locheill, il lui dit :

— J'ai fait tout ce que j'ai pu, Arché, pour dissiper tout reste de rancune ; mais vous me connaissez : c'est l'œuvre du temps, qui en effacera les dernières traces. Tout ce que je puis vous dire, c'est que mon cœur vous pardonne. Ma sœur, la Supérieure, m'a tout raconté : je me suis décidé à l'entendre après votre intercession pour moi auprès du gouverneur, dont m'a fait part mon ami de Saint-Luc. J'ai pensé que celui qui était prêt à sacrifier rang et fortune pour ses amis, ne pouvait avoir agi que par contrainte, dans des circonstances auxquelles je fais allusion pour la dernière fois. Si vous remarquez de temps à autre quelque froideur dans mes rapports avec vous, ne paraissez pas y faire attention : laissons faire le temps.

Et il pressa cordialement la main de Locheill. Le lion était dompté.

— Comme il est probable, dit M. d'Haberville, que le calme va durer, renvoyez vos matelots, après que je leur aurai fait porter des rafraîchissements, et si, par hasard, il s'élevait un vent favorable, je vous ferai transporter dans six heures à Québec, avec ma fameuse Lubine, si

toutefois vos affaires vous empêchaient de nous donner autant de temps que nous serions heureux de vous posséder sous notre toit. C'est convenu, n'est-ce pas ?

Et passant amicalement son bras sous celui d'Arché, ils s'acheminèrent vers l'habitation.

— Maintenant, Arché, dit le capitaine, comment se fait-il que vous soyez chargé de ces lettres de mon fils, qui contiennent de bonnes nouvelles, comme vous venez de me le dire ?

— J'ai laissé Jules à Paris, répondit Arché, il y a sept semaines, après avoir passé un mois avec lui dans l'hôtel de son oncle, M. de Germain, qui n'a pas voulu me séparer de mon ami pendant mon séjour en France ; mais, comme il vous sera plus agréable d'apprendre ces bonnes nouvelles de sa main même, permettez-moi de ne pas en dire davantage.

Si de Locheill fut attristé en voyant ce que l'on appelait, avant la conquête, le hameau d'Haberville, remplacé par trois ou quatre bâtisses à peu près semblables à celles des cultivateurs aisés, il fut néanmoins agréablement surpris de l'aspect riant du domaine. Ces bâtisses neuves et récemment blanchies à la chaux, ce jardin émaillé de fleurs, ces deux vergers chargés des plus beaux fruits, les moissonneurs retournant de la prairie, avec deux voitures chargées de foin odorants,

tout tendait à dissiper les impressions de tristesse qu'il avait d'abord éprouvées.

A l'exception d'un canapé, de douze fauteuils en acajou et de quelques petits meubles sauvés du désastre, l'intérieur de la maison était de la plus grande simplicité : les tables, les chaises et les autres meubles étaient en bois commun, les cloisons étaient vierges de peinture et les planchers sans tapis. Les portraits de famille, qui faisaient l'orgueil des d'Haberville, n'occupaient plus leur place de rigueur dans la salle à manger, les seuls ornements des nouvelles chambres étaient quelques sapins dans les encoignures, et abondance de fleurs dans des corbeilles faites par les naturels du pays. Cette absence de meubles plus coûteux ne laissait pas cependant d'avoir ses charmes : les émanations de ces sapins, de ces fleurs, de ces bois neufs et résineux, que l'on respirait à pleine poitrine, semblaient vivifier le corps en réjouissant la vue. Il y avait partout une odeur de propreté, qui ne faisait pas regretter des ameublements plus somptueux.

Toute la famille, qui avait vu venir de loin M. d'Haberville accompagné d'un étranger, s'était réunie dans le salon pour le recevoir. A l'exception de Blanche, personne ne reconnut Arché qu'on n'avait pas vu depuis dix ans. La jeune fille pâlit et se troubla d'abord à l'aspect de l'ami de son enfance, qu'elle ne croyait jamais revoir ; mais, se remettant promptement avec cette

force d'âme qu'ont les femmes pour cacher les impressions les plus vives, elle fit, comme les deux autres dames, la profonde révérence qu'elle aurait faite à un étranger. Quant à mon oncle Raoul, il salua avec une politesse froide : il n'aimait pas les Anglais, et jurait contre eux, depuis la conquête, avec une verve peu édifiante pour les oreilles pieuses.

— Je veux qu'un Iroquois me grille, fit le capitaine en s'adressant à Arché, si un seul d'entre eux vous reconnaît. Voyons ; regardez bien ce gentilhomme : dix ans ne doivent pas l'avoir effacé de votre mémoire : je l'ai, moi, reconnu de suite. Parle Blanche : tu dois, étant beaucoup plus jeune, avoir de meilleurs yeux que les autres.

— Je crois, dit celle-ci bien bas, que c'est M. de Locheill.

— Eh oui ! dit M. d'Haberville, c'est Arché, qui a vu Jules dernièrement à Paris ; et il nous apporte de lui des lettres qui contiennent de bonnes nouvelles. Que faites-vous donc, Arché, que vous n'embrassez pas vos anciens amis !

Toute la famille, qui ignorait jusqu'alors le changement du capitaine en faveur d'Arché, dont elle n'avait jamais osé prononcer le nom en sa présence, toute la famille qui n'attendait que l'assentiment du chef pour faire à Arché l'accueil le plus amical, fit éclater sa joie

avec un abandon qui toucha de Locheill jusqu'aux larmes.

La dernière lettre de Jules contenait le passage suivant :

“ J’ai pris les eaux de Baréges pour mes blessures, et, quoique faible encore, je suis en pleine convalescence. Le rapport des médecins est qu’il me faut du repos, et que les travaux de la guerre sont pour longtemps au-dessus de mes forces. J’ai obtenu un congé illimité pour me rétablir. Mon parent D le ministre, et tous mes amis, me conseillent de laisser l’armée, de retourner au Canada, la nouvelle patrie de toute ma famille, et de m’y établir définitivement après avoir prêté serment de fidélité à la couronne d’Angleterre ; mais je ne veux rien faire sans vous consulter. Mon frère Arché, qui a de puissants amis en Angleterre, m’a remis une lettre de recommandation d’un haut personnage à votre gouverneur Guy Carleton, que l’on dit plein d’égards pour la noblesse canadienne, dont il connaît les antécédents glorieux. Si je me décide, sur votre avis, à me fixer au Canada, j’aurai donc encore l’espoir d’être utile à mes pauvres compatriotes. J’aurai le bonheur, Dieu aidant, de vous embrasser tous vers la fin de septembre prochain. Oh ! quelle jouissance, après une si longue séparation ” !¹

¹ Lord Dorchester a sans cesse traité la noblesse canadienne avec les plus grands égards : il montrait toujours une grande sensibilité en parlant de ses malheurs.

Jules ajoutait dans un *post-scriptum* :

“ J’oubliais de vous dire que j’ai été présenté au Roi
 “ qui m’a accueilli avec bonté ; et m’a même fait je ne
 “ sais quels éloges sur ce qu’il appelait ma belle con-
 “ duite, en me nommant chevalier-grand-croix du très-
 “ honorable ordre royal et militaire de Saint-Louis.
 “ J’ignore quel mauvais plaisant de grand personnage
 “ m’a valu cette faveur : comme si tout Français, qui
 “ portait une épée, ne s’en était pas servi pour le moins
 “ aussi bien que moi. Je pourrais citer dix officiers de
 “ ma division qui méritaient d’être décorés à ma place.
 “ Il est bien vrai que plus qu’eux j’ai eu le précieux
 “ avantage de me faire écharper comme un écervelé à
 “ chaque rencontre avec l’ennemi. C’est vraiment dom-
 “ mage qu’on n’ait pas institué l’ordre des fous ; je n’au-
 “ rais pas alors volé mon grade de chevalerie, comme
 “ celui dont Sa Majesté très-chrétienne vient de me
 “ gratifier. J’espère pourtant que cet acte ne lui fermera
 “ pas les portes du paradis ; et que saint Pierre aura à
 “ lui objecter d’autres peccadilles ; car j’en serais au
 “ désespoir. ”

De Locheill ne put s’empêcher de sourire aux mots
 “ Majesté très-chrétienne ; ” il lui sembla voir la mine
 railleuse de son ami en écrivant cette phrase.

— Toujours le même, dit M. d’Haberville !

— Ne s’occupant que des autres ! s’écria-t-on en
 chœur.

— Je gagerais ma tête contre un chelin, dit Arché, qu'il aurait été plus heureux de voir décorer un de ses amis.

— Quel fils, dit la mère !

— Quel frère ! ajouta Blanche.

— Oh ! oui ! quel frère ! dit de Locheill avec la plus vive émotion.

— Et, quel neveu donc ai-je formé, moi ! s'écria mon oncle Raoul en coupant l'air de haut en bas avec sa canne, comme s'il eût été armé d'un sabre de cavalerie. C'en est un prince celui-là, qui sait distinguer le mérite et le récompenser ! Elle n'est pas dégoûtée cette Majesté de France ; elle sait qu'avec cent officiers comme Jules, elle pourrait reprendre l'offensive, parcourir l'Europe avec ses armées triomphantes, franchir le Détroit comme un autre Guillaume, écraser la fière Albion, et reconquérir ses colonies !

Et mon oncle Raoul coupa de nouveau l'air en tout sens avec sa canne, au péril imminent de ceux qui tenaient à conserver intacts leurs yeux, leur nez et leurs mâchoires menacés par cette charge d'un nouveau genre. Le chevalier regarda ensuite tout le monde d'un air fier et capable ; et à l'aide de sa canne, alla s'asseoir sur un fauteuil pour se reposer des lauriers qu'il venait de faire cueillir au roi de France avec cent officiers comme son neveu.

L'arrivée de Locheill avec les lettres de Jules répandit la joie la plus vive dans tous les cœurs de cette excellente famille ; on ne pouvait se lasser de l'interroger sur un être si cher, sur des parents et des amis qu'on avait peu d'espoir de revoir, sur le faubourg Saint-Germain, sur la cour de France, sur ses propres aventures depuis son départ du Canada.

Arché voulut voir ensuite les domestiques : il trouva la mulâtresse Lisette, occupée dans la cuisine des apprêts du dîner : elle lui sauta au cou comme elle faisait jadis, quand il venait au manoir pendant les vacances de collège avec Jules qu'elle avait élevé ; et les sanglots lui coupèrent la voix.

Cette mulâtresse, que le capitaine avait achetée à l'âge de quatre ans, était, malgré ses défauts, très-attachée à toute la famille. Elle ne craignait un peu que le maître ; quant à la maîtresse, sur le principe qu'elle était plus ancienne qu'elle dans la maison, elle ne lui obéissait qu'en temps et lieux. Blanche et son frère étaient les seuls qui, par la douceur, lui faisaient faire ce qu'ils voulaient : et quoique Jules la fit endiabler très-souvent, elle ne faisait que rire de ses espiègleries ; toujours prête, en outre, à cacher ses fredaines et à prendre sa défense quand ses parents le grondaient. ¹

¹ Lisette est ici le type d'une mulâtresse que mon grand-père avait achetée lorsqu'elle n'était âgée que de quatre ans.

M. d'Haberville, à bout de patience, l'avait depuis longtemps émancipée ; mais " elle se moquait de son " émancipation comme de ça," disait-elle, en se faisant claquer les doigts, " car elle avait autant droit de rester " à la maison où elle avait été élevée, que lui et tous les " siens." Si son maître exaspéré la mettait dehors par la porte du nord, elle rentrait aussitôt par la porte du sud, et *vice versa*.

Cette même femme, d'un caractère indomptable, avait néanmoins été aussi affectée des malheurs de ses maîtres, que si elle eût été leur propre fille ; et, chose étrange, tout le temps qu'elle vit le capitaine en proie aux noires vapeurs qui le dévoraient, elle fut soumise et obéissante à tous les ordres qu'elle recevait, se multipliant pour faire seule la besogne de deux servantes. Quand elle était seule avec Blanche, elle se jetait souvent à son cou en sanglotant, et la noble demoiselle faisait trêve à ses chagrins pour consoler la pauvre esclave. Il faut dire à la louange de Lisette qu'aussitôt le bonheur revenu dans la famille, elle redevint aussi volontaire qu'auparavant.

De Locheill, en sortant de la cuisine, courut au devant de José, qui revenait en chantant du jardin, chargé de légumes et de fruits.

— Faites excuse, lui dit José, si je ne vous présente que la main gauche ; j'ai oublié l'autre sur les plaines d'Abraham. Je n'ai pas, d'ailleurs, de reproche à faire à

la petite jupe (sauf le respect que je vous dois), qui m'en a débarrassé¹ : il a fait les choses en conscience ; il me l'a coupée si proprement dans la jointure du poignet qu'il a exempté bien de la besogne au chirurgien qui a fait le pansement. Il est vrai de dire que nous sommes comme qui dirait à peu près quittes, la petite jupe et moi ; car, faisant le plongeon pour reprendre mon fusil tombé à terre, je lui passai ma baïonnette au travers du corps. Après tout, c'est pour le mieux, car que ferais-je de ma main droite à présent qu'on ne se bat plus. Pas plus de guerre que sur la main, depuis que l'Anglais est maître du pays, ajouta José en soupirant.

— Il paraît, mon cher José, reprit de Locheill en riant, que vous savez très-bien vous passer de la main droite, quand la gauche vous reste.

— C'est vrai, fit José : ça peut faire dans les cas pressés, comme dans mon escarmouche avec la petite jupe ; mais, à vous dire vrai, j'ai bien regretté d'être manchot. Je n'aurais pas eu trop de mes deux mains pour servir mes bons maîtres. Les temps ont été durs, allez ; mais, Dieu merci, le plus fort est fait.

Et une larme roula dans les yeux du fidèle José.

De Locheill se rendit ensuite auprès des moissonneurs,

1. Les anciens Canadiens appelaient les montagnards écossais "les petites jupes."

occupés à râtelier et à charger les charrettes de foin ; c'étaient tous de vieilles connaissances qui le reçurent avec amitié ; car, le capitaine excepté, toute la famille, et Jules, avant son départ pour l'Europe, s'étaient fait un devoir de le disculper.

Le dîner, servi avec la plus grande simplicité, fut néanmoins très-abondant, grâce au gibier dont grèves et forêts foisonnaient dans cette saison. L'argenterie était réduite au plus strict nécessaire ; outre les cueillères, fourchettes et gobelets obligés, un seul pot de forme antique, aux armes d'Haberville, attestait l'ancienne opulence de cette famille. Le dessert, tout composé des fruits de la saison, fut apporté sur des feuilles d'érables, dans des *cassots* et des corbeilles qui témoignaient de l'industrie des anciens aborigènes. Un petit verre de cacis avant le repas pour aiguiser l'appétit, de la bière d'épinette faite avec les branches mêmes de l'arbre, du vin d'Espagne que l'on buvait presque toujours trempé, furent les seules liqueurs que l'hospitalité du seigneur d'Haberville put offrir à son convive : ce qui n'empêcha pas la gaieté la plus aimable de régner pendant tout le repas ; car cette famille, après de longues privations, de longues souffrances, semblait ressaisir une vie nouvelle. M. d'Haberville, s'il n'eût pas craint de blesser Arché, n'aurait pas manqué de faire un badinage sur l'absence de vin de Champagne, remplacé par la bière mousseuse d'épinette.

— Maintenant que nous sommes en famille, dit le capitaine en souriant à Arché, occupons-nous de l'avenir de mon fils. Quant à moi, vieux et usé, avant le temps, par les fatigues de la guerre, j'ai une bonne excuse pour ne pas servir le nouveau gouvernement : ce n'est pas à mon âge, d'ailleurs, que je tirerais l'épée contre la France, que j'ai servie pendant plus de trente ans. Plutôt mourir cent fois !

— Et, interrompit mon oncle Raoul, nous pouvons tous dire comme Hector le Troyen :

.....si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hæc defensa fuissent.

— Passe pour Hector le Troyen, dit M. d'Haberville qui, n'étant pas aussi lettré que son frère, goûtait peu ses citations, passe pour Hector le Troyen, que je croyais assez indifférent à nos affaires de famille ; mais revenons à mon fils. Sa santé l'oblige, peut-être pour longtemps, voire même pour toujours, à se retirer du service. Ses plus chers intérêts sont ici où il est né. Le Canada est sa patrie naturelle ; et il ne peut avoir le même attachement pour celle de ses ancêtres. Sa position, d'ailleurs, est bien différente de la mienne : ce qui serait lâcheté chez moi, sur le bord de la tombe, n'est qu'un acte de devoir pour lui qui commence à peine la vie. Il a payé glorieusement sa dette à l'ancienne patrie de ses ancêtres. Il se retire avec honneur d'un service que les

médecins déclarent incompatible avec sa santé. Qu'il consacre donc maintenant ses talents, son énergie au service de ses compatriotes canadiens. Le nouveau gouverneur est déjà bien disposé en notre faveur : il accueille avec bonté ceux de mes compatriotes qui ont des rapports avec lui ; il a exprimé, en mainte occasion, combien il compatissait aux malheurs de braves officiers, qu'il avait rencontrés face à face sur le champ de bataille, et que la fortune, et non le courage, avait trahis (b) ; il a les mêmes égards, dans les réunions au château Saint-Louis, pour les Canadiens que pour ses compatriotes, pour ceux d'entre nous qui ont perdu leur fortune, que pour ceux plus heureux qui peuvent encore s'y présenter avec un certain luxe, ayant soin de placer chacun suivant le rang qu'il occupait avant la conquête. Sous son administration, et muni en outre des puissantes recommandations que notre ami de Locheill lui a procurées, Jules a tout espoir d'occuper un poste avantageux dans la colonie. Qu'il prête serment de fidélité à la couronne d'Angleterre ; et mes dernières paroles dans nos adieux suprêmes seront : " Sers ton souverain anglais avec " autant de zèle, de dévouement, de loyauté, que j'ai " servi le monarque français, et reçois ma bénédiction." ¹

Tout le monde fut frappé de ce revirement si soudain dans les sentiments du chef de famille : on ne songeait pas que le malheur est un grand maître, qui ploie le

¹ Telles furent les dernières paroles du grand-père de l'auteur à son fils unique.

plus souvent sous son bras d'acier les caractères les plus intraitables. Le capitaine d'Haberville, trop fier, trop loyal, d'ailleurs, pour avouer ouvertement les torts de Louis XV envers des sujets qui avaient porté le dévouement jusqu'à l'héroïsme, n'en ressentait pas moins l'ingratitude de la cour de France. Quoique blessé au cœur lui-même de cet abandon, il n'en aurait pas moins été prêt à répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour ce voluptueux monarque, livré aux caprices de ses maîtresses ; mais là s'arrêtait son abnégation. Il aurait bien refusé pour lui-même toute faveur du nouveau gouvernement ; mais il était trop juste pour tuer l'avenir de son fils par une susceptibilité déraisonnable.

— Que chacun, maintenant, donne librement son opinion, dit, en souriant, le capitaine ; que la majorité décide. Les dames ne répondirent à cet appel qu'en se jetant, en pleurant de joie, dans ses bras. Mon oncle Raoul saisit avec transport la main de son frère, la secoua fortement, et s'écria :

— Le Nestor des anciens temps n'aurait pas parlé avec plus de sagesse.

— Et ne nous aurait pas plus réjouis, dit Arché, si nous eussions eu l'avantage d'entendre les paroles de ce vénérable personnage.

Comme la marée était haute et le temps magnifique, de Locheill proposa à Blanche une promenade sur la

Qu'il
gie au
nouveau
ur : il
qui ont
ccasion,
fficiers,
bataille,
s (b) ; il
u Saint-
patriotes,
une, que
présenter
acun sui-
Sous son
es recom-
rocurées,
eux dans
couronne
s adieux
lais avec
que j'ai
fiction." 1
i soudain
songeait
ploie le
ur à son fils

belle grève, aux anses sablonneuses, qui s'étend du manoir jusqu'à la petite rivière Port-Joli.

— Je retrouve partout, dit Arché lorsqu'ils furent le long du fleuve que le soleil couchant frappait de ses rayons, je retrouve partout des objets, des sites qui me rappellent de bien doux souvenirs ! C'est ici que je vous faisais jouer, lorsque vous étiez enfant, avec les coquilles que je ramassais tout le long de ce rivage ; c'est dans cette anse que je donnais à mon frère Jules les premières leçons de natation ; voici les mêmes fraisiers et framboisiers où nous cueillions ensemble les fruitages que vous aimiez tant ; c'est ici, qu'assise sur ce petit rocher, un livre à la main, tandis que nous chassions, votre frère et moi, vous attendiez notre retour pour nous féliciter de nos prouesses, ou vous moquer de nous lorsque notre gibecière était vide : il n'y a pas un arbre, un buisson, un arbrisseau, un fragment de rocher qui ne soit pour moi une ancienne connaissance, que je revois avec plaisir. Quel heureux temps que celui de l'enfance et de l'adolescence ! Toujours à la jouissance du moment, oublieuse du passé, insouciante de l'avenir, la vie s'écoule aussi paisible que l'onde de ce charmant ruisseau que nous franchissons maintenant ? C'est alors que nous étions vraiment sages, Jules et moi, lorsque nos rêves ambitieux se bornaient à passer nos jours ensemble sur ce domaine, occupés de travaux et de plaisirs champêtres.

— Cette vie paisible et monotone, interrompit Blanche, est celle à laquelle notre faible sexe nous condamne : Dieu, en donnant à l'homme la force et le courage, lui réservait de plus nobles destinées. Quel doit être l'enthousiasme de l'homme au milieu des combats ! Quel spectacle plus sublime que le soldat, affrontant cent fois la mort dans la mêlée, pour ce qu'il a de plus cher au monde ! Quel doit être l'enivrement du guerrier, lorsque le clairon sonne la victoire !

La noble jeune fille ignorait toute autre gloire que celle du soldat : son père, presque toujours sous le drapeau, ne revenait au sein de sa famille que pour l'entretenir des exploits de ses compatriotes, et Blanche, encore enfant, s'enthousiasmait au récit de leurs exploits presque fabuleux.

— Ce sont, hélas ! dit Arché, des triomphes bien amers, quand on songe aux désastres qu'ils causent : aux pleurs des veuves et des orphelins, privés de ce qu'ils ont de plus cher au monde ; à leurs cruelles privations ; à leur misère souvent absolue ! Mais nous voici arrivés à la rivière Port-Joli : elle est bien nommée ainsi avec ses bords si riants couverts de rosiers sauvages ; ses bosquets de sapins et d'épinettes, et ses talles d'aulnes et de buissons. Que de souvenirs cette charmante rivière me rappelle ! Il me semble voir encore votre excellente mère et votre bonne tante assises toutes deux sur ce gazon pendant une belle soirée du mois d'août, tandis

que nous la remontions dans notre petit canot, peint en vert, jusqu'à l'îlot à Babin, en répétant en chœur, et en battant la mesure avec nos avirons, le refrain de votre jolie chanson,

Nous irons sur l'eau nous y prom' promenez,
Nous irons jouer dans l'île.

Il me semble entendre la voix de votre mère nous criant à plusieurs reprises : " Mais allez-vous à la fin " ramener Blanche, mes imparfaits ; il est l'heure du " souper, et vous savez que votre père exige la ponctua- " lité aux repas." Et Jules criant, en nageant vers elle avec force : " Ne craignez rien de la mauvaise humeur " de mon père ; je prends tout sur moi ; je le ferai rire " en lui disant que, comme Sa Majesté Louis XIV, il a " pensé attendre. Vous savez que je suis l'enfant gâté, " pendant les vacances."

— Cher Jules ! dit Blanche, il était pourtant bien triste lorsque vous et moi, Arché, nous le trouvâmes dans ce bosquet de sapins, où il s'était caché pour éviter le premier mouvement de colère de mon père, après son escapade.

— Il n'avait pourtant commis que des peccadilles, dit Arché en riant.

— Enumérons ses forfaits, reprit Blanche en comptant sur ses doigts : premièrement, il avait enfreint les

ordres de mon père en attelant à une voiture d'été une méchante bête de trois ans, ombrageuse et même indomptable à la voiture d'hiver ; secondement, après une lutte formidable avec l'imprudent cocher, elle avait pris le mors aux dents, et, pour première preuve de son émancipation, avait écrasé la vache à la veuve Maurice, notre voisine.

— Accident des plus heureux pour la dite veuve, répliqua Arché, car à la place du vieil animal qu'elle avait perdu, votre excellent père lui donna les deux plus belles génisses de sa métairie. Je ne puis me rappeler, sans attendrissement, continua de Locheill, le désespoir de la pauvre femme quand elle sut qu'un passant officieux avait informé votre père de l'accident causé par son fils. Comment se fait-il que ce sont les personnes que Jules tourmente le plus qui lui sont les plus attachées ? Par quel charme se fait-il chérir de tout le monde ? La veuve Maurice n'avait pourtant guère de trêve quand nous étions en vacance ; et elle pleurait toujours à chaudes larmes, quand elle faisait ses adieux à votre frère.

— La raison en est toute simple, dit Blanche, c'est que tous connaissent son cœur. Vous savez, d'ailleurs, par expérience, Arché, que ce sont ceux qu'il aime le plus qu'il taquine sans relâche, de préférence. Mais continuons la liste de ses forfaits dans ce jour néfaste : troisièmement, après ce premier exploit, la vilaine bête

se cabre sur une clôture, brise une des roues de la voiture, et lance le cocher à une distance d'une quinzaine de pieds dans la prairie voisine ; mais Jules, comme le chat qui retombe toujours sur les pattes, ne fut par bonheur aucunement affecté de cette chute. Quatrièmement, enfin, la jument, après avoir mis la voiture en éclats sur les cailloux de la rivière des Trois-Saumons, finit par se casser une jambe sur les galets de la paroisse de l'Ilet.

— Oui, reprit Arché, et je me rappelle votre éloquent plaidoyer en faveur du criminel qui, au désespoir d'avoir offensé un si bon père, allait peut-être se porter à quelques extrémités contre lui-même. Quoi ! cher papa, disiez-vous, ne devez-vous pas plutôt être heureux, et remercier le ciel de ce qu'il a conservé les jours de votre fils exposé à un si grand danger ! Que signifie la perte d'une vache, d'un cheval, d'une voiture ? vous devez frémir en pensant qu'on aurait pu vous rapporter le corps sanglant de votre fils unique !

Allons, finissons-en, avait dit M. d'Haberville, et va chercher ton coquin de frère, car Arché et toi, savez sans doute où il s'est réfugié après ses prouesses.

Je vois encore, continua Arché, l'air repentant, semi-comique de Jules, quand il sut que l'orage était passé. Quoi ! mon père, finit-il par dire, après avoir essuyé des remontrances un peu vives, auriez-vous préféré que,

comme un autre Hippolyte, j'eusse été traîné par le cheval que votre main a nourri pour être le meurtrier de votre fils ? et que les ronces dégouttantes eussent porté de mes cheveux les dépouilles sanglantes ? Allons, viens souper, avait dit le capitaine, puisqu'il y a un Dieu pour les étourdis de ton espèce.

C'est ce qui s'appelle parler, cela, avait répliqué Jules.

Voyez donc ce farceur ! dit à la fin votre père en riant.

Je n'ai jamais pu comprendre, ajouta Arché, pourquoi votre père, si vindicatif d'ordinaire, pardonnait toujours si aisément les offenses de Jules, sans même paraître ensuite en conserver le souvenir ?

— Mon père, dit Blanche, sait que son fils l'adore ; qu'il agit toujours sous l'impulsion du moment, sans réfléchir aux conséquences de ses étourderies, et qu'il s'imposerait les privations les plus cruelles pour lui épargner le plus léger chagrin. Il sait que, pendant une cruelle maladie, suivi de blessures dangereuses qu'il avait reçues à Monongahéla, son fils, fou de douleur, nous fit tous craindre pour sa raison, comme vous savez : si je puis me servir d'une telle expression, Jules ne peut jamais offenser mon père sérieusement.

— Maintenant reprit Arché, que nous avons évoqué tant d'agréables souvenirs, asseyons-nous sur ce tertre où nous nous sommes jadis reposés tant de fois, et parlons de choses plus sérieuses. Je suis décidé à me fixer au

Canada ; j'ai vendu dernièrement un héritage que m'a légué un de mes cousins. Ma fortune, quoique médiocre en Europe, sera considérable, appliquée dans cette colonie, où j'ai passé mes plus beaux jours, où je me propose de vivre et de mourir auprès de mes amis. Qu'en dites vous Blanche ?

— Rien au monde ne pourra nous faire plus de plaisir, Oh ! que Jules, qui vous aime tant, sera heureux ! combien nous serons tous heureux !

— Oui, très-heureux, sans doute ; mais mon bonheur ne peut être parfait, Blanche, que si vous daignez y mettre le comble en acceptant ma main. Je vous ai. . .

La noble fille bondit comme si une vipère l'eût mordue ; et, pâle de colère, la lèvre frémissante, elle s'écria :

— Vous m'offensez, capitaine Archibald Cameron de Locheill ! Vous n'avez donc pas réfléchi à ce qu'il y a de blessant, de cruel dans l'offre que vous me faites ! Est-ce lorsque la torche incendiaire, que vous et les vôtres avez promenée sur ma malheureuse patrie, est à peine éteinte, que vous me faites une telle proposition ? Est-ce lorsque la fumée s'élève encore de nos masures en ruine que vous m'offrez la main d'un des incendiaires ? Ce serait une ironie bien cruelle que d'allumer le flambeau de l'hyménée aux cendres fumantes de ma malheureuse patrie ! On dirait, capitaine de Locheill, que, maintenant riche, vous avez acheté avec votre or.

la main de la pauvre fille canadienne ; et jamais une d'Haberville ne consentira à une telle humiliation. Oh ! Arché ! Arché ! je n'aurais jamais attendu cela de vous, de vous, l'ami de mon enfance ! Vous n'avez pas réfléchi à l'offre que vous me faites.

Et Blanche, brisée par l'émotion, se rassit en sanglotant. ¹

Jamais la noble fille canadienne n'avait paru si belle aux yeux d'Arché qu'au moment où elle rejetait, avec un superbe dédain, l'alliance d'un des conquérants de sa malheureuse patrie.

— Calmez-vous, Blanche, reprit de Locheill : j'admire votre patriotisme ; j'apprécie vos sentiments exaltés de délicatesse, quoique bien injustes envers moi, envers moi votre ami d'enfance. Il vous est impossible de croire qu'un Cameron of Locheill pût offenser une noble demoiselle quelconque, encore moins la sœur de Jules d'Haberville, la fille de son bienfaiteur. Vous savez, Blanche, que je n'agis jamais sans réflexion : toute votre famille m'appelait jadis le grave philosophe et m'accordait un jugement sain. Que vous eussiez rejeté avec indignation la main d'un Anglo-saxon, aussi peu de temps après la conquête, aurait peut-être été naturel à une

¹ Historique. Une demoiselle canadienne, dont je tairai le nom, refusa, dans de semblables circonstances, la main d'un riche officier écossais de l'armée du général Wolfe.

d'Haberville ; mais moi, Blanche, vous savez que je vous aime depuis longtemps, vous ne pouvez l'ignorer malgré mon silence. Le jeune homme pauvre et proscrit aurait cru manquer à tous sentiments honorables en déclarant son amour à la fille de son riche bienfaiteur.

Est-ce parce que je suis riche maintenant, continua de Locheill, est-ce parce que le sort des armes nous a fait sortir victorieux de la lutte terrible que nous avons soutenue contre vos compatriotes ; est-ce parce que la fatalité m'a fait un instrument involontaire de destruction, que je dois refouler, à jamais dans mon cœur, un des plus nobles sentiments de la nature, et m'avouer vaincu sans même faire un effort pour obtenir celle que j'ai aimée constamment ? Oh ! non, Blanche, vous ne le pensez pas : vous avez parlé sans réflexion ; vous regrettez déjà les paroles cruelles qui vous sont échappées et qui ne pouvaient s'adresser à votre ancien ami. Parlez, Blanche, et dites que vous les désavouez ; que vous n'êtes pas insensible à des sentiments que vous connaissez depuis longtemps.

— Je serai franche avec vous, Arché, répliqua Blanche, candide comme une paysanne qui n'a étudié ni ses sentiments, ni ses réponses dans les livres, comme une campagnarde qui ignore les convenances d'une société qu'elle ne fréquente plus depuis longtemps, et qui ne peuvent lui imposer une réserve de convention, et je vous parlerai le cœur sur les lèvres.

Vous aviez tout, de Locheill, tout ce qui peut captiver une jeune fille de quinze ans : naissance illustre, esprit, beauté, force athlétique, sentiments généreux et élevés : que fallait-il de plus pour fasciner une jeune personne enthousiaste et sensible ? Aussi, Arché, si le jeune homme pauvre et proscrit eût demandé ma main à mes parents, qu'ils vous l'eussent accordée, j'aurais été fière et heureuse de leur obéir ; mais, capitaine Archibald Cameron de Locheill, il y a maintenant un gouffre entre nous, que je ne franchirai jamais.

Et les sanglots étouffèrent de nouveau la voix de la noble demoiselle.

Mais, je vous en conjure, mon frère Arché, continua-t-elle en lui prenant la main, de ne rien changer à votre projet de vous fixer au Canada. Achetez des propriétés voisines de cette seigneurie, afin que nous puissions nous voir souvent, très-souvent. Et si, suivant le cours ordinaire de la nature, (car vous avez huit ans de plus que moi), j'ai, hélas ! le malheur de vous perdre, soyez certain, cher Arché, que votre tombeau sera arrosé de larmes aussi abondantes, aussi amères, par votre sœur Blanche, que si elle eût été votre épouse.

Et lui serrant la main avec affection dans les siennes, elle ajouta :

Il se fait tard, Arché, retournons au logis.

— Vous ne serez jamais assez cruelle envers moi, envers vous-même, répondit Arché, pour persister dans votre refus ! oui, envers vous-même, Blanche, car l'amour d'un cœur comme le vôtre ne s'éteint pas comme un amour vulgaire ; il résiste au temps, aux vicissitudes de la vie. Jules plaidera ma cause à son retour d'Europe, et sa sœur ne lui refusera pas la première grâce qu'il lui demandera pour un ami commun. Ah ! dites que je puis, que je dois espérer !

— Jamais, dit Blanche, jamais, mon cher Arché. Les femmes de ma famille, aussi bien que les hommes, n'ont jamais manqué à ce que le devoir prescrit, n'ont jamais reculé devant aucun sacrifice, même les plus pénibles. Deux de mes tantes, encore jeunes alors, dirent un jour à mon père ¹ : Tu n'as pas déjà trop de fortune, d'Haberville, pour soutenir dignement le rang et l'honneur de notre maison : notre dot, ajoutèrent-elles en riant, y ferait une brèche considérable ; nous entrons demain au couvent où tout est préparé pour nous recevoir. Prières, menaces, fureur épouvantable de mon père ne purent ébranler leur résolution : elles entrèrent au couvent qu'elles n'ont cessé d'édifier par toutes les vertus qu'exige ce saint état.

Quant à moi, Arché, j'ai d'autres devoirs à remplir ; des devoirs bien agréables pour mon cœur : rendre la vie

¹ Historique dans la famille de l'auteur.

aussi douce que possible à mes bons parents, leur faire oublier, s'il se peut, leurs malheurs, les soigner avec une tendre affection pendant leur vieillesse, et recevoir entre mes bras leur dernier soupir. Bénie par eux, je prierai Dieu, sans cesse, avec ferveur, de leur accorder le repos qui leur a été refusé sur cette terre de tant de douleurs. Mon frère Jules se mariera, j'élèverai ses enfants avec la plus tendre sollicitude, et je partagerai sa bonne et mauvaise fortune, comme doit le faire une sœur qui l'aime tendrement.

De Locheill et son amie s'acheminèrent en silence vers le logis ; les derniers rayons du soleil couchant qui miroitaient sur l'onde paisible, et sur les sables argentés du rivage avaient prêté un nouveau charme à ce paysage enchanteur ; mais leur âme était devenue subitement morte aux beautés de la nature.

Un vent favorable s'éleva le lendemain, vers le soir ; le vaisseau qui avait amené de Locheill, leva l'ancre aussitôt, et M. d'Haberville chargea José de conduire son jeune ami à Québec.

La conversation, pendant la route, ne tarit point entre les deux voyageurs : le sujet était inépuisable. Arrivé cependant vers les cinq heures du matin sur les côtes de Beaumont, de Locheill dit à José :

— Je m'endors comme une marmotte : nous avons veillé bien tard hier, et j'étais si fiévreux que j'ai passé

le reste de la nuit sans sommeil ; faites-moi le plaisir de me chanter une chanson pour me tenir éveillé.

Il connaissait la voix rauque et assez fausse de son compagnon, ce qui lui inspirait une grande confiance dans ce remède anti-soporifique.

— Ce n'est pas de refus, reprit José, qui, comme presque tous ceux qui ont la voix fausse, se piquait d'être un beau chanteur, ce n'est pas de refus ; d'autant plus qu'en vous endormant, vous courez risque de vous casser la tête sur les cailloux, qui n'ont pu guère tenir en place depuis le passage de la Corriveau ; mais, je ne sais trop par où commencer. Voulez vous une chanson sur la prise de Berg-op-Zoom ?¹

— Passe pour Berg-op-Zoom, dit Arché, quoique les Anglais y aient été assez maltraités.

— Hem ! hem ! fit José, c'est toujours une petite revanche sur l'ennemi, qui nous a pas mal chicotés en 59.

Et il entonna les couplets suivants :

C'est st'llà qu'a p'ncé Berg-op-Zoom (bis)

Qu'est un vrai moule à la Deum. (bis)

Dame ! c'est st'llà qu'a du mérite

Et qui trousse un siège bien vite.

¹ Berg-op-Zoom, La Pucelle, prise, le 16 septembre, 1747, par le comte de Lowendhall qui commandait l'armée française.

— Mais c'est adorable de naïveté, s'écria de Locheill.

— N'est-ce pas, capitaine ? dit José, tout fier de son succès.

— Oui, mon cher José, mais continuez ; j'ai hâte d'entendre la fin : vous ne resterez pas en si bon chemin.

C'est de votre grâce, capitaine, dit José en portant la main à son bonnet qu'il souleva à demi.

Comme Alexandre il est petit, (bis)

Mais il a bien autant d'esprit ; (bis)

Il en a toute la vaillance,

De César toute la prudence.

— “ Mais il a bien autant d'esprit ”, répéta Arché, est un trait des plus heureux ! Où avez-vous pris cette chanson ?

— C'est un grenadier qui était au siège de Berg-op-Zoom qui la chantait à mon défunt père. Il disait que ça chauffait dur, allez, et il en portait des marques ; il ne lui restait plus qu'un œil, et il avait tout le cuir emporté à partir du front jusqu'à la mâchoire ; mais comme toutes ces avaries étaient du côté gauche, il ajustait encore son fusil proprement du côté droit. Mais laissons-le se tirer d'affaire ; c'est un gaillard qui ne se mouchoit pas d'un hareng, et je suis sans inquiétude pour

lui. Voyons le troisième couplet qui est l'estèque (le dernier).

J'étrillons messieurs les Anglais, (bis)
 Qu'avions voulu faire les mauvais. (bis)
 Dame ! c'est qu'ils ont trouvé des drilles
 Qu'avec eux ont porté l'étrille !

— Délicieux ! d'honneur, s'écria de Locheill : ces Anglais qui ont voulu faire les mauvais ! ces drilles qui ont porté l'étrille ! toujours adorable de naïveté ! Oui, continua-t-il, ces doux et paisibles Anglais qui s'avisent un jour de faire les mauvais pour se faire étriller à la peine ; moi qui croyais les Anglais toujours hargneux et méchants !.... Charmant ! toujours charmant !

— Ah dame ! écoutez, capitaine, fit José, c'est la chanson qui dit cela ; moi je les ai toujours trouvés pas mal rustiques et bourrus vos Anglais ; pas toujours, non plus, aisés à étriller, comme notre guevalle Lubine, qui est parfois fantasque et de méchante humeur, quand on la frotte trop fort : témoin, la première bataille des plaines d'Abraham.

— Ce sont donc les Anglais qui ont porté l'étrille, dit Arché ?

José se contenta de montrer son moignon de bras, autour duquel il avait entortillé la lanière de son fouet, faute de mieux.

Les deux voyageurs continuèrent leur route pendant quelque temps en silence ; mais José, s'apercevant que le sommeil gagnait son compagnon, lui cria :

— Eh ! eh ! capitaine, l'endormitoire vous prend ; prenez garde, vous allez, sauf respect, vous casser le nez. Je crois que vous auriez besoin d'une autre chanson pour vous tenir éveillé. Voulez-vous que je vous chante la complainte de Biron ?¹

— Quel est-ce Biron ? dit de Locheill.

— Ah dame ! mon oncle Raoul, qui est un savant, dit que c'était un prince, un grand guerrier, le parent et l'ami du défunt roi Henri IV, auquel il avait rendu de grands services : ce qui n'empêcha pas qu'il le fit mourir, comme s'il eût été un rien de rien. Et sur ce que je m'apitoyais sur son sort, lui et M. d'Haberville me dirent qu'il avait été traître à son roi, et de ne jamais chanter cette complainte devant eux. Ça m'a paru drôle tout de même, mais j'ai obéi.

— Je n'ai jamais entendu parler de cette complainte, dit Arché, et comme je ne suis pas aussi sensible à l'endroit des rois de France que vos maltres, faites-moi le plaisir de la chanter.

¹ Un ancien seigneur canadien, très-chatouilleux à l'endroit des rois de France, blâmait mon père de me laisser chanter, quand j'étais enfant, la complainte de Biron.

José entonna alors d'une voix de tonnerre la complainte suivante :

Le roi fut averti par un de ses gendarmes,
D'un appelé LaFin, capitaine des gardes :
Sire, donnez-vous de garde du cadet de Biron
Qui a fait entreprise de vous jouer trahison.

LaFin n'eut point parlé, voilà Biron qui entre
Le chapeau à la main faisant la révérence ;
C'est en lui disant : sire, vous plait-il de jouer
Mille doublons d'Espagne, que je viens de gagner ?

— Si tu les as, Biron, va-t-en trouver la reine,
Va-t-en trouver la reine, elle te les jouera,
Car des biens de ce monde longtemps tu ne jouirras.

Il n'eut pas joué deux coups, le grand prévost qui entre
Le chapeau à la main faisant la révérence,
C'est en lui disant : Prince, vous plait-il de venir
Ce soir à la Bastille, où vous faudra coucher ?

— Si j'avais mon épée, aussi mon arme blanche !
Ah ! si j'avais mon sabre et mon poignard doré,
Jamais prévost de France ne m'aurait arrêté.

Il y fut bien un mois, peut-être six semaines,
Sans être visité de messieurs, ni de dames,
Hors trois gens de justice faisant les ignorants
Lui ont demandé : Beau prince, qui vous a mis océans

— C'est qui m'y ont mis ont pouvoir de m'y mettre
C'est le roi et la reine, que j'ai longtemps servie,
Et, pour ma récompense, la mort il faut souffrir.

Se souvient-il le roi des guerres savoyardes,
D'un coup d'arquebusade que je reçus sur mon corps ?
Et pour ma récompense il faut souffrir la mort !

Que pense-t-il le roi, qu'il faut donc que je meure,
Que du sang des Biron encore il en demeure :
J'ai encore un frère, le cadet d'après moi,
Qui en aura souvenance, quand il verra le roi.

Pour le coup de Locheill était complètement éveillé :
a voix de stentor de José aurait réveillé la Belle-au-Bois-
Dormant, plongée depuis un siècle dans le sommeil le
plus profond : ce qui est pourtant un assez joli somme,
même pour une princesse qu'on supposerait avoir ses
franches coudées pour se passer cette fantaisie.

— Mais, dit José, vous, monsieur, qui êtes presque
aussi savant que le chevalier d'Haberville, vous pourriez
peut-être me dire quelque chose de ce méchant roi qui
avait fait mourir ce pauvre monsieur Biron, qui lui avait
rendu tant de services.

— Les rois, mon cher José, n'oublient jamais une
offense personnelle ; et, comme bien d'autres qui n'ou-
blient jamais les fautes d'autrui, même après expiation,

ils ont la mémoire courte pour les services qu'on leur a rendus.

— Tiens ; c'est drôle tout de même, moi qui croyais que le bon Dieu ne leur avait rien refusé. La mémoire courte ! c'est farceur.

Arché reprit, en souriant de la naïveté de son compagnon :

— Le roi Henri IV avait pourtant une bonne mémoire, quoiqu'elle lui ait fait défaut dans cette occasion : c'était un excellent prince, qui aimait tous ses sujets comme ses propres enfants, qui faisait tout pour les rendre heureux, et il n'est pas surprenant que sa mémoire soit encore si chère à tout bon Français même après cent cinquante ans,

— Dame ! dit José, ce n'est pas surprenant, si les sujets ont meilleure mémoire que les princes ! C'était toujours cruel de sa part de faire pendre ce pauvre M. Biron !

— On ne pendait pas la noblesse en France, fit Arché ; c'était un de leurs grands privilèges : on leur tranchait simplement la tête.

— C'était toujours un bon privilège. Ça faisait peut-être plus de mal, mais c'était plus glorieux de mourir par le sabre que par la corde.

— Pour revenir à Henri IV, dit Arché, il ne faut pas le condamner trop sévèrement : il vivait dans des temps

difficiles, à une époque de guerres civiles : Biron, son parent, son ami jadis, l'avait trahi, et il méritait doublement la mort.

— Pauvre M. Biron, reprit José, il parle pourtant bien dans sa complainte.

— Ce ne sont pas toujours ceux qui parlent le mieux qui ont le plus souvent raison, dit Arché ; rien ne ressemble plus à un honnête homme qu'un fripon éloquent.

— C'est pourtant vrai ce que vous dites-là, M. Arché : nous n'avons qu'un pauvre voleur dans notre canton, et comme il est sans défense, tout le monde le mange à belles dents, tandis que son frère, qui est cent fois pire que lui, trouve le tour, avec sa belle langue, de passer pour un petit saint. En attendant, voici la ville de Québec ! mais pas plus de pavillon blanc que sur ma main, ajouta José en soupirant.

Et pour se donner une contenance, il chercha sa pipe dans toutes ses poches en grommelant et répétant son refrain ordinaire :

— “ Nos bonnes gens reviendront.”

José passa deux jours à Québec, et s'en retourna chargé de tous les cadeaux que de Locheill crut lui être agréable. Il aurait bien désiré aussi envoyer quelques riches présents à la famille d'Haberville, il n'y aurait pas manqué sous d'autres circonstances ; mais il en avait

de les blesser dans leur amour-propre. Il se contenta de dire à José en lui faisant ses adieux :

— J'ai oublié au manoir mon livre d'heures ; priez mademoiselle Blanche de vouloir bien le garder jusqu'à mon retour : c'était un " Pensez-y-bien."



le
d'H
les
tem
les
les
fam
été
défe
nom

tenta

priez
usqu'à

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

LE FOYER DOMESTIQUE.

Il s'était passé des événements bien funestes depuis le jour où, réunis à la table hospitalière du capitaine d'Haberville, les parents et amis de Jules lui faisaient les derniers adieux avant son départ pour la France. Le temps avait fait son œuvre ordinaire de destruction sur les vieillards ; l'ennemi avait porté le fer et le feu dans les demeures des paisibles habitants de la colonie ; la famine avait fait de nombreuses victimes ; la terre avait été abreuvée à grands flots du sang de ses vaillants défenseurs ; le vent et la mer avaient englouti un grand nombre d'officiers d'extraction noble, que le sort des

combats avait épargnés. Tous les éléments destructeurs s'étaient gorgés du sang des malheureux habitants de la Nouvelle-France. L'avenir était bien sombre surtout pour les gentilshommes déjà ruinés par les dégâts de l'ennemi ; pour eux qui, en déposant l'épée, leur dernière ressource, le dernier soutien de leurs familles, allaient être exposés aux privations les plus cruelles ; pour eux qui voyaient dans l'avenir leurs descendants déclassés, végéter sur la terre qu'avait illustrée leurs vaillants aïeux.

La cité de Québec, qui semblait braver jadis, sur son rocher, les foudres de l'artillerie et de l'escalade des plus vaillantes cohortes, l'orgueilleuse cité de Québec, encore couverte de décombres, se relevait à peine de ses ruines. Le pavillon britannique flottait triomphant sur sa citadelle altière ; et le Canadien qui, par habitude, élevait la vue jusqu'à son sommet, croyant y retrouver encore le pavillon fleurdelisé de la vieille France, les reportait aussitôt, avec tristesse, vers la terre, en répétant, le cœur gros de soupirs, ces paroles touchantes : " Nous reverrons pourtant nos bonnes gens ! " ¹

Il s'était passé des événements depuis quelques années qui devaient certainement navrer le cœur des habitants de ce beau pays, appelé naguère la Nouvelle-France.

¹ L'auteur a souvent entendu, pendant sa jeunesse, et cinquante ans même après la conquête, répéter ces touchantes paroles par les vieillards, et surtout par les vieilles femmes.

Le lecteur retrouvera, sans doute avec plaisir, après tant de désastres, ses anciennes connaissances assistant à une petite fête que donnait M. d'Haberville pour célébrer le retour de son fils. Le bon gentilhomme même, quoique presque centenaire, avait répondu à l'appel. Le capitaine Des Ecors, compagnon d'armes de M. d'Haberville, brave officier, ruiné par la conquête, sa famille et quelques autres amis faisaient aussi partie de la réunion. Une petite succession, que Jules avait recueillie en France d'un de ses parents péri dans le naufrage de l'*Auguste*, en apportant plus d'aisance dans le ménage, permettait à cette famille d'exercer une hospitalité qui lui était interdite depuis longtemps.

Tout les convives étaient à table, après avoir attendu inutilement Archibald de Locheill dont on ne pouvait expliquer l'absence, lui d'ordinaire si ponctuel en toute occasion.

— Eh bien ! mes chers amis, dit M. d'Haberville au dessert, que pensez-vous des présages qui m'avaient tant attristé il y a dix ans ? Votre opinion d'abord, M. le curé, sur ces avertissements mystérieux que le Ciel semblait m'envoyer ?

— Je pense, répondit le curé, que tous les peuples ont eu ou ont cru avoir leurs présages, dans les temps mêmes les plus reculés. Mais, sans chercher bien loin, dans des temps comparativement modernes, l'histoire romaine

fourmille de prodiges et de présages. Les faits les plus insignifiants étaient classés comme bons ou mauvais présages : les augures consultaient le vol des oiseaux, les entrailles des victimes ; que sais-je ? Aussi, prétend-on que deux de ces véridiques et saints personnages ne pouvaient se regarder sans rire.

— Et vous en concluez, dit M. d'Haberville ?

— J'en conclus, répliqua le curé, qu'il ne faut pas s'y arrêter ; qu'en supposant même qu'il plût au Ciel, dans certaines circonstances exceptionnelles, de donner quelques signes visibles de l'avenir, ce serait une misère de plus à ajouter à celles déjà innombrables auxquelles la pauvre humanité est exposée. L'homme naturellement superstitieux serait dans un état continuel d'excitation fébrile, insupportable, cent fois pire que le malheur qu'il redouterait sans cesse.

— Eh bien ! dit monsieur d'Haberville, qui, comme tant d'autres, ne consultait autrui que pour la forme, je crois, moi, fort de mon expérience, qu'il faut y ajouter foi le plus souvent. Toujours est-il que les présages ne m'ont jamais trompé. Outre ceux dont vous avez été vous-mêmes témoins oculaires, je pourrais en citer encore un grand nombre d'autres.

Je commandais, il y a environ quinze ans, une expédition contre les Iroquois, composée de Canadiens et de sauvages Hurons. Nous étions en marche, lorsque je

ressentis tout-à-coup une douleur à la cuisse, comme si un corps dur m'eût frappé; la douleur fut assez vive pour m'arrêter un instant. J'en fis part à mes guerriers indiens; ils se regardèrent d'un air inquiet, consultèrent l'horizon, respirèrent l'air à pleine poitrine, en se retournant de tous côtés, comme des chiens de chasse en quête de gibier; puis, certains qu'il n'y avait pas d'ennemis près de nous, ils se remirent en marche. Je demandai au Petit-Etienne, chef des Hurons, qui paraissait inquiet, s'il craignait quelque surprise:—"Pas que je sache, fit-il, mais, à notre première rencontre avec l'ennemi, tu seras blessé à la même place où tu as ressenti la douleur." Je ne fis qu'en rire; ce qui n'empêcha pas que, deux heures après, une balle iroquoise me traversa la cuisse au même endroit, sans, heureusement, fracturer l'os (a). Non, messieurs, les présages ne m'ont jamais trompé.

— Qu'en pensez-vous, monsieur le chevalier? dit le curé.

— Je suis d'opinion, fit mon oncle Raoul, que voici le vin du dessert sur la table, et qu'il est urgent de l'attaquer. A

— Excellente décision! s'écria-t-on de toutes parts.

— Le vin est le plus infallible des présages, dit Juies,

1 Autrefois le vin ne s'apportait sur la table ordinairement qu'au dessert; les domestiques, employés pendant les services des viandes, faisaient alors l'office d'échansons.

car il annonce la joie, la franche gaieté, le bonheur enfin ; et, pour preuve de son infailibilité, voici notre ami de Locheill qui entre dans l'avenue : je vais aller au-devant de lui.

— Vous voyez, mon cher Arché, dit le capitaine en l'embrassant, que nous vous avons traité sans cérémonie, comme l'enfant de la maison, en nous mettant à table après une demi-heure d'attente seulement. Connaissant votre exactitude militaire, nous avons craint que des affaires indispensables ne vous empêchassent de venir.

— J'aurais bien été peiné que vous m'eussiez traité autrement que comme l'enfant de la maison, reprit Arché. J'avais bien pris mes mesures pour être ici ce matin de bonne heure ; mais j'avais compté sans l'agréable savane du Cap Saint-Ignace (b). Mon cheval est d'abord tombé dans un pot-à-brai, d'où je ne l'ai retiré, après beaucoup d'efforts, qu'aux dépens de mon harnais, qu'il m'a fallu raccommoder comme j'ai pu. Une des roues de ma voiture s'est ensuite brisée dans une fondrière ; et j'ai été contraint d'aller chercher du secours à l'habitation la plus proche, distante d'environ une demi-lieue, enfonçant souvent dans la vase jusqu'aux genoux, et mort de fatigue.

— Ah ! mon cher Arché, dit Jules l'éternel railleur : *quantum mutatus ab illo !* comme dirait mon cher oncle Raoul, s'il eût pris la parole avant moi, ou comme tu

dirais toi-même. Qu'as-tu donc fait de tes grandes jambes dont tu étais jadis si fier dans cette même savane ? ont-elles perdu leur force et leur agilité depuis le 28 avril 1760 ? Tu t'en étais pourtant furieusement servi dans la retraite, comme je te l'avais prédit.

— Il est vrai, répliqua de Locheill en riant aux éclats, qu'elles ne me firent pas défaut dans la retraite de 1760, comme tu l'appelles par égard pour ma modestie ; mais mon cher Jules, tu dois aussi avoir eu à te louer des tiennes, toutes courtes qu'elles sont, dans la retraite de 1759. Une politesse se rend par une autre, comme tu sais ; toujours par égard pour la modestie du soldat.

— Vous n'y êtes pas, mon cher, il y a erreur dans les rôles. Une égratignure, que j'avais reçue d'une balle anglaise qui m'avait effleuré les côtes, ralentissait considérablement mon pas de retraite, lorsqu'un grenadier, qui m'avait pris en affection singulière (je ne sais pourquoi), me jeta sur son épaule sans plus de respect pour son officier que s'il eût été un hâvre-sac, et, toujours courant, me déposa dans l'encéinte même des murs de Québec. Il était temps : le brutal, dans son zèle, m'avait transporté la tête pendante sur ses chiens de reins, comme un veau qu'on mène à la boucherie, en sorte que j'étais suffoqué lorsqu'il se déchargea de son fardeau. Croirais-tu que le coquin eût l'audace, à quelque temps de là, de me demander un pour-boire pour lui et ses amis, charmés de voir leur petit grenadier

encore une fois sur ses jambes, et que je fus assez sot pour le régaler lui et tous ses compagnons ! Je n'ai jamais pu conserver rancune à personne, ajouta Jules avec un grand sérieux. Mais voici ton dîner tout fumant, que ton amie Lisette avait gardé sur ses fourneaux ; il est vrai que pour l'anxiété que tu nous a causée (car la fête n'aurait point été complète sans toi), tu mériterais de prendre ton repas sur le billot ; mais amnistie pour le présent, et à table (c). Voici José qui t'apporte le coup d'appétit en usage chez toutes les nations civilisées : il est si charmé de te voir, le vieux, qu'il montre les dents d'une oreille à l'autre. Je t'assure qu'il n'est pas manchot, quand il s'agit d'offrir un coup à ses amis, et encore moins, comme son défunt père, quand il faut l'avaler lui-même.

— Notre jeune maître, répondit José en mettant sous son bras droit l'assiette vide, pour serrer la main que lui présentait Arché, a toujours le petit mot pour rire ; mais M. de Locheill sait bien que s'il ne me restait qu'un verre d'eau-de-vie, je le lui offrirais de grand cœur, plutôt que de le boire moi-même. Quant à mon pauvre défunt père, c'était un homme rangé : tant de corps par jour et rien de plus. Je ne parle pas des noces et des festins : il savait vivre avec le monde, et faisait des petites échappées de temps en temps, le digne homme ! Tout ce que je puis dire, c'est qu'il ne recevait pas ses amis la bouteille sous la table.

Goldsmith, dans son petit chef-d'œuvre "The Vicar of Wakefield," fait dire au bon curé : *I can't say whether we had more wit amongst us as than usual ; but I am certain we had more laughing, which answered the end as well.* " Je ne sais si nous eûmes plus d'esprit que de coutume ; mais nous rimes davantage, ce qui revient au même." On peut en dire autant des convives à cette réunion où régna cette bonne gaieté française qui disparaît, hélas ! graduellement " dans ces jours dégénérés," comme dirait Homère.

— Mon cher voisin, dit M. d'Haberville au capitaine Des Ecors, si ta petite déconvenue avec le général Murray ne t'a pas coupé le sifflet pour toujours, donne le bon exemple en nous chantant une chanson.

— Mais, en effet, répliqua Arché, j'ai entendu dire que vous aviez eu beaucoup de peine à vous retirer des griffes de notre bourru de général, mais j'en ignore les détails.

— Quand j'y pense, mon ami, dit M. Des Ecors, j'éprouve dans la région des bronches une certaine sensation qui m'étrangle. Je n'ai pourtant pas lieu de trop me plaindre, car le général fit les choses en conscience à mon égard : au lieu de commencer par me faire pendre, il en vint à la sage conclusion qu'il était plus régulier de faire d'abord le procès à l'accusé, et de ne le mettre à mort que sur conviction. Le sort du malheureux meunier Nadeau, dont je partageais la prison, accusé du même

crime d'avoir fourni des vivres à l'armée française, et dont il ne fit le procès qu'après l'avoir fait exécuter ; la triste fin de cet homme respectable, dont il reconnut trop tard l'innocence, lui donna, je crois, à réfléchir qu'il serait plus régulier de commencer par me mettre en jugement que de me faire pendre au préalable : mesure dont je me suis très-bien trouvé, et que je conseille à tous les gouverneurs présents et futurs d'adopter, comme règle de conduite, dans les mêmes circonstances. J'ai passé de bien tristes moments pendant ma captivité : toute communication au dehors m'était interdite ; je n'avais aucun moyen de me renseigner sur le sort qui m'était réservé. Je demandais chaque jour à la sentinelle, qui se promenait sous mes fenêtres, s'il y avait quelques nouvelles ; et je n'en recevais ordinairement pour toute réponse qu'un *g... m* des plus francs. A la fin, un soldat plus accessible et d'humeur joviale, qui baragouinait un peu le français, me répondit un soir : " Vous *pendar* sept heures *matingue*." Je crois que cet homme joyeux et sensible avait enseigné son baragouin à tout le poste, car à toutes les questions que je faisais ensuite, je recevais la même réponse sacramentelle : " Vous *pendar* sept heures *matingue* !" Tout défectueux que fût ce langage, il m'était facile de comprendre que je devais être pendu à sept heures du matin, sans connaître, néanmoins, le jour fixé pour mon exécution. Mon avenir était bien sombre : j'avais vu pendant trois mortels jours le corps de l'infortuné Nadeau, suspendu aux vergues de son moulin à

vent, et le jouet de la tempête ; je m'attendais chaque matin à le remplacer sur ce gibet d'une nouvelle invention.

— Mais c'est infâme, s'écria Arché ; et cet homme était innocent !

— C'est ce qui fut démontré jusqu'à l'évidence, repartit M. Des Ecors, par l'enquête qui eut lieu après l'exécution. Je dois ajouter que le général Murray parut se repentir amèrement du meurtre qu'il avait commis dans un mouvement de colère : il combla la famille Nadeau de bienfaits, et adopta les deux jeunes orphelines, dont il avait fait mourir le père, et les emmena avec lui en Angleterre. Pauvre Nadeau (d) !

Et toute la société repéta en soupirant :

— Pauvre Nadeau !

— Hélas ! dit le capitaine Des Ecors philosophiquement, s'il fallait nous apitoyer sur le sort de tous ceux qui ont perdu la vie par Mais laissons ce pénible sujet.

Et il entonna la chanson suivante :

Je suis ce Narcisse nouveau,
Que tout le monde admire ;
Dedans le vin et non dans l'eau
Sans cesse je me mire ;
Et, quand je vois le coloris
Qu'il donne à mon visage,
De l'amour de moi-même épris,
J'avale mon image.

Et si rien dans l'univers
 Qui ne te rende hommage ?
 Jusqu'à la glace de l'hiver
 Tout sert à ton usage !
 La terre fait de te nourrir
 Sa principale affaire ;
 Le soleil luit pour te sécher
 Moi, je vis pour te boire !

Les chansons, toujours accompagnées de chœurs, se succédèrent rapidement. Celle de Madame Vincelot contribua beaucoup à rendre bruyante la gaieté déjà assez folle de la société.

CHANSON DE MADAM VINCLOT.

Dans cette petite fête,
 L'en voit fort bien (bis)
 Que monsieur qui est le maître
 Nous reçoit bien, (bis)
 Puisqu'il permet qu'on fasse ici
 Charivari ! charivari ! charivari !

Versez-moi, mon très-cher hôte,
 De ce bon vin, (bis)
 Pour saluer la maîtresse
 De ce festin, (bis)
 Car elle permet qu'on fasse ici
 Charivari ! charivari ! charivari !

COUplet DE MADAME D'HABERVILLE.

Et cette petite fille,
Vous fait plaindre, (bis)
Vous êtes nombreux les maîtres
D'y revenir; (bis) /
Et je permets qu'on fasse ici
Charivari! charivari! charivari!

COUplet DE JULES.

Sans un peu de jalousie
L'amour s'endort; (bis)
Un peu de cette folie
Le rend plus fort; (bis)
Bacchus et l'amour sont ici
Charivari! charivari! charivari!

A la fin de chaque couplet, chacun frappait sur la table, sur les assiettes, avec les mains, les couteaux, les fourchettes, de manière à faire le plus de vacarme possible.

Blanche, priée de chanter "Blaise et Babet," sa chanson favorite, voulut d'abord s'excuser, et en proposer une autre, mais les demoiselles insistèrent en criant: "Blaise et Babet!" la mineure est si belle!

— J'avoue, dit Jules, que c'en est une mineure, celle-là, avec son "et que ma vie est mon amour" pour moi "ma vie est mon amour," qui doit tenir une place bien touchante dans le cœur féminin, d'ailleurs si constant ! Vite à la belle mineure, pour réjouir le cœur de ces charmantes demoiselles !

— Tu nous le paieras au colin-maillard, dit l'une.

— A la gage-touchée, dit l'autre.

— Tiens-toi bien, mon fils, ajouta Jules, car tu n'as pas plus de chance contre ces bonnes demoiselles qu'un chat sans griffes dans l'enfer. N'importe ; chante toujours, ma chère sœur : ta voix, comme celle d'Orphée, calmera peut-être le courroux de mes ennemies : elle était en effet bien puissante, à ce que l'on prétend, la voix de ce virtuose, dans sa visite aux régions infernales.

— Quelle horreur ! s'écrièrent les demoiselles, nous comparer. C'est bon ; c'est bon ; tu paieras le tout ensemble ; mais chante toujours en attendant, ma chère Blanche.

Celle-ci hésita encore : mais, craignant d'attirer sur elle l'attention de la société par un refus, elle chanta avec des larmes dans la voix les couplets suivants : c'était le cri déchirant de l'amour le plus pur s'échappant

de son âme malgré ses efforts pour le refouler dans son
cœur :

C'est pour toi que je les arrange :

Cher Blaise, reçoit de Babot

Et la rose et la fleur d'orange

Et le jasmin et le muguet.

N'imité pas la fleur nouvelle

Dont l'éclat ne brille qu'un jour :

Pour moi, ma flamme est éternelle ;

Pour moi, ma vie est mon amour.

Comme le papillon volage

Qui voltige de fleur en fleur,

Entre les filles du village

Ne partage point tes ardeurs ;

Car souvent la rose nouvelle

Ne vit et ne brille qu'un jour,

Et que ma flamme est éternelle ;

Et que ma vie est mon amour.

Si je cessais d'être la même,

Si mon teint perdait sa fraîcheur,

Ne vois que ma tendresse existante,

Ne me juge que sur mon cœur :

Souviens-toi que la fleur nouvelle

Ne vit et ne brille qu'un jour ;

Pour moi ma flamme est éternelle ;

Pour moi ma vie est mon amour.

Tout le monde fut péniblement frappé de ces accents plaintifs dont on ignorait la vraie cause, l'attribuant aux émotions qu'éprouvait Blanche, de voir, après de si cruelles infortunes, son frère bien-aimé échappé comme par miracle au sort des combats, et se retrouvant encore au milieu de ce qu'il avait de plus cher au monde. Jules pour y faire diversion s'empressa de dire :

— C'est moi qui en ai apporté une jolie chanson de France.

— Ta jolie chanson ! s'écria-t-on de toutes parts.

— Non, dit Jules, je la réserve pour ma bonne amie mademoiselle Vincelot, à laquelle je veux l'apprendre.

Or, la dite demoiselle, déjà sur le retour, avait depuis quelques années montré des sentiments très-hostiles au mariage, partant un goût prononcé par le célibat ; mais il était connu qu'un certain veuf, qui n'attendait que le temps nécessaire au décorum, pour convoler en secondes noces, avait vaincu les répugnances de cette tigresse, et que le jour même des épousailles était déjà fixé. Cette ennemie déclarée du mariage ne se pressait pas de remercier Jules, dont elle connaissait l'espièglerie, et gardait le silence ; mais l'on cria de toute part :

— La chanson ! la chanson ! et tu en feras ensuite hommage à Elise.

— Ça sera, après tout, comme vous le voudrez, dit Jules : elle est bien courte, mais elle ne manque pas de sel.

Une fille est un oiseau
Qui semble aimer l'esclavage,
Et ne chérir que la cage

Qui lui sert de berceau ;

Mais ouvrez-lui la fenêtre :

Zest ! on la voit disparaître

Pour ne revenir jamais. (bis)

On badina Elise, qui, comme toutes les prudes, prenait assez mal la plaisanterie ; ce que voyant madame G' Haberville, elle donna le signal usité, et on laissa la table pour le salon. Elise, en passant près de Jules, le pinça jusqu'au sang.

— Allons donc, la belle aux griffes de chatte, dit celui-ci, est-ce une caresse destinée à votre futur époux, que vous distribuez en avancement d'hoirie à vos meilleurs amis ? Heureux époux ! que le ciel le tienne en joie !

Après le café, et le pousse-café de rigueur, tout la société sortit dans la cour pour danser des rondes, courir le lièvre, danser le moulin tic tac, et jouer à la toilette à madame. Rien de plus gai, de plus pittoresque, que ce dernier jeu, en plein air, dans une cour semée d'arbrea. Les acteurs, dames et messieurs,

prenaient chacun leur poste auprès d'un arbre : un seul se tenait à l'écart. Chaque personne fournissait son contingent à la toilette de madame : qui une robe, qui un collier, qui une bague, etc. Dès que la personne, chargée de diriger le jeu, appelait un de ces objets, celui qui avait choisi cet objet était obligé de laisser son poste dont un autre s'emparait immédiatement : alors, à mesure que se faisait l'appel des différents articles de toilette à Madame, commençait, d'un arbre à l'autre, une course des plus animées qui durait suivant le bon plaisir de la personne choisie pour diriger le divertissement. Enfin, au cri de "Madame demande toute sa toilette," c'était à qui s'emparerait d'un arbre pour ne pas l'abandonner ; car celui qui n'avait pas cette protection payait un gage. Tout ce manège avait lieu au milieu des cris de joie, des éclats de rires de toute la société ; surtout quand quelqu'un, perdant l'équilibre, embrassait la terre au lieu du poste dont il voulait s'emparer.

Lorsque la fatigue eut gagné les dames, tout le monde rentra dans la maison pour se livrer à des jeux moins fatigants, tels que "la compagnie vous plaît-elle," ou "cache la bague, bergère," ou "la cachette," "l'anguille brûle," etc. On termina par un jeu, proposé par Jules, qui prêtait ordinairement beaucoup à rire.¹

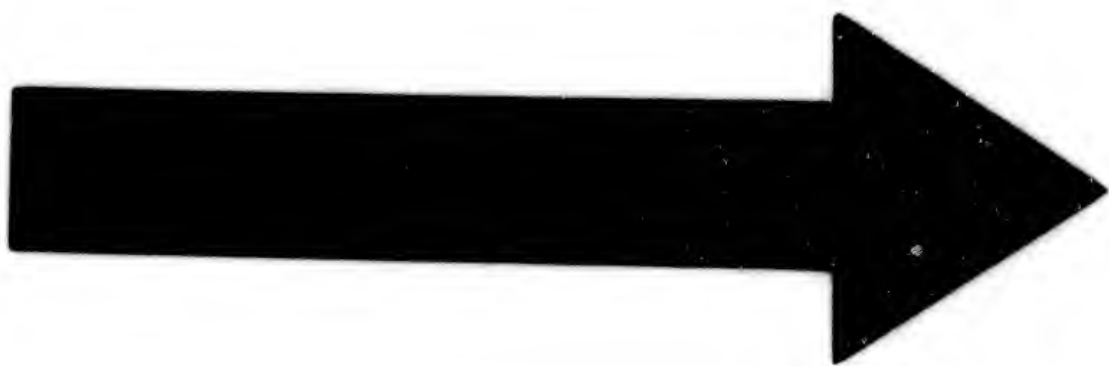
¹ Ces jeux, qui faisaient les délices des réunions canadiennes, il y a soixante ans, ont cessé par degré dans les villes, depuis que l'élément étranger s'est mêlé davantage à la première société française.

Les anciens Canadiens, terribles sur les champs de bataille, étaient de grands enfants dans leurs réunions. Presque tous étant parents, alliés, ou amis depuis l'enfance, beaucoup de ces jeux, qui seraient inconvenants de nos jours et qui répugneraient à la délicatesse du sexe féminin des premières sociétés, étaient alors reçus sans inconvenients. Tout se passait avec la plus grande décence : on aurait dit des frères et des sœurs se livrant en famille aux ébats de la plus folle gaieté.²

Ce n'était pas sans intention que Jules, qui avait sur le cœur la pincée de l'aimable Elise, proposa un jeu au moyen duquel il espérait tirer sa revanche. Voici ce jeu : une dame, assise dans un fauteuil, commençait par choisir une personne pour sa fille ; on lui mettait ensuite un bandeau sur les yeux, et il lui fallait alors, à l'inspection du visage et de la tête seulement, deviner laquelle était sa fille de tous ceux qui s'agenouillaient devant elle, la tête enveloppée d'un châle ou d'un tapis ; chaque fois qu'elle se trompait, elle devait payer un gage. C'était souvent un jeune homme, un vieillard, une vieille femme qui s'agenouillait, la tête ainsi couverte : de là résultaient de nombreux quiproquos.

Quand ce fut le tour d'Elise de trôner, elle ne manqua pas de choisir Jules pour sa fille, ou son fils, comme il

2. Les anciens Canadiens avaient pour habitude, même à leurs meetings réunies, de chanter à leurs dîners et soupers : les dames et les messieurs alternativement.



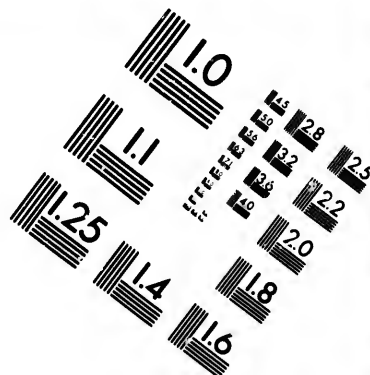
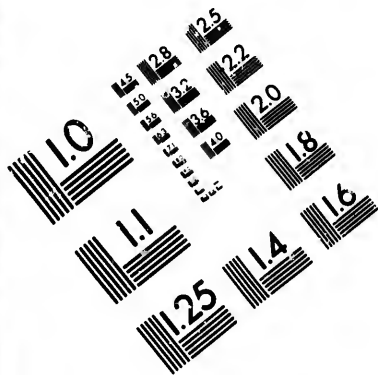
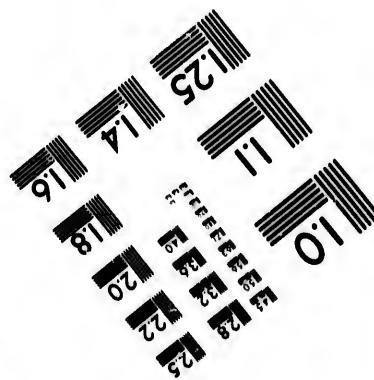
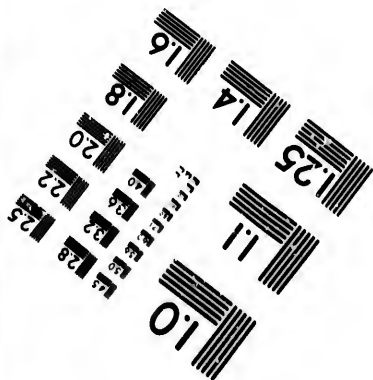
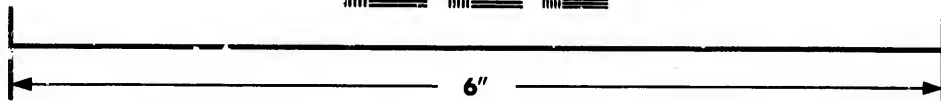
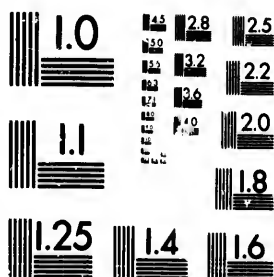


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

1.5
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6

10

plaira au lecteur, afin de le martyriser un peu pendant l'inspection. Le jeu commence : tout le monde chante en chœur à chaque personne qui s'agenouille aux pieds de la dame aux yeux bandés :

Madame, est-ce là votre fille, (bis)

En boutons d'or, en boucles d'argent ?

Les mariniers sont sur leur banc.

La dame voilée doit répondre par le même refrain :

Oui, c'est là ma fille. (bis)

Ou bien :

Ce n'est pas ma fille, (bis)

En boutons d'or, en boucles d'argent.

Les mariniers sont sur leur banc.

Après l'inspection de plusieurs têtes, Elise, entendant sous le châle les rires étouffés de Jules, crut avoir enfin saisi sa proie. Elle palpe la tête : c'est bien celle de Jules, ou peu s'en faut ; le visage, à la vérité, est un peu long, mais ce diable de Jules a tant de ressources pour se déguiser ! N'a-t-il pas déjà mystifié toute une compagnie, pendant une soirée entière, sous le déguisement d'habits du temps de Louis XIV, après avoir été présenté comme une vieille tante arrivée le jour même de France ? Sous ce déguisement n'a-t-il pas eu même

l'audace d'embrasser toutes les jolies dames de la réunion, y compris Elise elle-même ? Quelle horreur ! Oui, Jules est capable de tout ! Sous cette impression, tremblante de joie, elle pince une oreille : un cri de douleur s'échappe, un sourd grognement se fait entendre, suivi d'un aboiement formidable. Elise arrache son bandeau et se trouve face à face d'une rangée de dents menaçantes : c'était Niger. Comme chez le fermier Detmont de Walter Scott, dont tous les chiens s'appelaient *Pepper*, chez les d'Haberville, toute la race canine s'appelait *Niger* ou *Nigra*, suivant le sexe, en souvenir de deux de leurs aïeux que Jules avait ainsi nommé, lors de ses premières études au collège, pour preuve de ses progrès.

Elise, sans se déconcerter, ôte son soulier à haut talon, et tombe sur Jules, qui tenait toujours Niger à bras le corps, s'en servant comme d'un bouclier, et le poursuit de chambre en chambre, suivie des assistants riant aux éclats.

Heureux temps, où la gaiété folle suppléait le plus souvent à l'esprit, qui ne faisait pourtant pas défaut à la race française ! Heureux temps, où l'accueil gracieux des maîtres suppléait au luxe des meubles de ménage, aux ornements dispendieux des tables, chez les Canadiens ruinés par la conquête ! Les maisons semblaient s'élargir pour les devoirs de l'hospitalité, comme le cœur de ceux qui les habitaient ! On improvisait des dortoirs pour l'occasion ; on cédait aux dames tout ce que l'on

pouvait réunir de plus confortable, et le vilain sexe, relégué n'importe où, s'accommodait de tout ce qui lui tombait sous la main.

Ces hommes, qui avaient passé la moitié de leur vie à bivouaquer dans les forêts pendant les saisons les plus rigoureuses de l'année, qui avaient fait quatre ou cinq cents lieues sur des raquettes, couchant le plus souvent dans des trous qu'ils creusaient dans la neige, comme ils firent, lorsqu'ils allèrent surprendre les Anglais dans l'Acadie, ces hommes de fer se passaient bien de l'édredon pour leur couche nocturne.

La folle galeté ne cessait que pendant le sommeil, et renaissait le matin. Comme tout le monde portait alors de la poudre, les plus adroits s'érigeaient en perruquiers, voire même en barbiers. Le patient, entouré d'un ample peignoir, s'asseyait gravement sur une chaise ; le coiffeur improvisé manquait rarement alors d'ajouter à son rôle, soit en traçant avec la houppe à poudrer une immense paire de favoris à ceux qui en manquaient ; soit en allongeant démesurément un des favoris de ceux qui en étaient pourvus, au détriment de l'autre ; soit en poudrant les sourcils à blanc. Le mystifié ne s'apercevait souvent de la mascarade que par les éclats de rire des dames, lorsqu'il faisait son entrée au salon. 1

1. Voyez, dans la société, canadienne, sans exception et telle qu'il l'a connue dans son enfance, une habitude de se rassembler le soir.

La société se dispersa au bout de trois jours, malgré les instances de Monsieur et de Madame d'Haberville pour les retenir plus longtemps. Arché, seul, qui avait promis de passer un mois avec ses anciens amis, tint parole et resta avec la famille.



CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

Ainsi passe sur la terre tout ce qui fut bon, vertueux, sensible! Homme, tu n'es qu'un songe rapide, un rêve douloureux; tu n'existes que par le malheur; tu n'es quelque chose que par la tristesse de ton âme et l'éternelle mélancolie de ta pensée!

CHATEAUBRIAND.

CONCLUSION.

Après le départ des convives, on vécut dans la douce intimité de famille d'autrefois. Jules, que l'air vivifiant de la patrie avait retrempé, passait une grande partie de la journée à chasser avec de Locheill : l'abondance du gibier dans cette saison en faisait un passe-temps très-agréable. On soupait à sept heures, on se couchait à

dix ; et les soirées paraissaient toujours trop courtes, même sans le secours des cartes. ¹

Jules, ignorant ce qui s'était passé entre sa sœur et de Locheill sur les rives du Port-Joli, ne laissait pas d'être frappé des accès de tristesse de son ami, sans néanmoins en pénétrer la cause. A toutes ses questions sur ce sujet, il ne recevait qu'une réponse évasive. Comme il pensa à la fin en avoir deviné la cause, il crut, un soir qu'ils veillaient seuls ensemble, devoir aborder franchement la question.

— J'ai remarqué, mon frère, dit-il, tes accès de mélancolie, malgré tes efforts pour nous en cacher la cause. Tu es injuste envers nous, Arché, tu es injuste envers toi-même. Fort de ta conscience dans l'accomplissement de devoirs auxquels un soldat ne peut se soustraire, tu ne dois plus songer au passé. Tu as rendu, d'ailleurs, d'assez grands services à toute ma famille en leur sauvant une vie qu'elle devait perdre dans le naufrage de l'*Auguste*, pour être quitte envers elle ; c'est nous, au contraire, qui te devons une dette de reconnaissance que

¹ Les anciens Canadiens, lorsqu'ils étaient en famille, déjeûnaient à huit heures. Les dames prenaient du café ou du chocolat, les hommes quelques verres de vin blanc avec leurs viandes presque toujours froides. On dînait à midi : une assiettée de soupe, un bouilli et une entrée composée soit d'un ragoût, soit de viande rôtie sur le grill, formaient ce repas. La broche ne se mettait que pour le souper qui avait lieu à sept heures du soir. Changez les noms et c'est la manière de vivre actuelle : le dîner des anciens est notre goûter, leur souper notre dîner.

nous ne pourrons jamais acquitter. Il est bien naturel que, prévenus d'abord par les rapports de personnes que les désastres de 1759 avaient réduites à l'indigence et qu'oubliant tes nobles qualités, des amis même comme nous, aigris par le malheur, aient ajouté foi à ces rapports envenimés ; mais tu sais qu'une simple explication a suffi pour dissiper ces impressions, et te rendre toute notre ancienne amitié. Si mon père t'a gardé rancune pendant longtemps, c'est qu'il est dans sa nature, une fois qu'il se croit offensé, de ne vouloir prêter l'oreille à aucune justification. Il t'a maintenant rendu toute sa tendresse ; nos pertes sont en grande partie réparées, et nous vivons plus tranquilles sous le gouvernement britannique que sous la domination française. Nos habitants, autres Cincinnatus, comme dit mon oncle Raoul, ont échangé le mousquet pour la charrue. Ils ouvrent de nouvelles terres ; et, dans peu d'années, cette seigneurie sera d'un excellent rapport. La petite succession que j'ai recueillie, aidant, nous serons bien vite aussi riches qu'avant la conquête. Ainsi, mon cher Arché, chasse ces noires vapeurs qui nous affligent, et reprends ta gaieté d'autrefois.

De Locheill garda longtemps le silence, et répondit après un effort pénible :

— Impossible, mon frère : la blessure est plus récente que tu ne le crois, et saignera pendant tout le cours de ma vie, car tout mon avenir de bonheur est brisé. Mais

laissons ce sujet ; j'ai déjà été assez froissé dans mes sentiments les plus purs : un mot désobligeant de ta bouche ne pourrait qu'envenimer la plaie.

— Un mot désobligeant de ma bouche, dis-tu, Arché ! Qu'entends-tu par cela ? L'ami, le frère, que j'ai quelquefois offensé par mes railleries, sait très-bien que mon cœur n'y avait aucune part ; que j'étais toujours prêt à lui en demander pardon. Tu secoues la tête avec tristesse ! Qu'y-a-t-il, bon Dieu ? Qu'y-a-t-il que tu ne peux confier à ton ami d'enfance, à ton frère, mon cher Arché ? Je n'ai jamais eu, moi, rien de caché pour toi : tu lisais dans mon âme comme dans la tienne, et tu paraissais me rendre le réciproque. Tu semblais aussi n'avoir aucun secret pour moi. Malédiction sur les événements qui ont pu refroidir ton amitié !

— Arrête, s'écria Arché ; arrête, mon frère, il est temps ! Quelque pénibles que soient mes confidences, je dois tout avouer plutôt que de m'exposer à des soupçons qui, venant de toi, me seraient trop cruels. Je vais te parler à cœur ouvert, mais à la condition expresse que, juge impartial, tu m'écouteras jusqu'à la fin sans m'interrompre. Demain, demain seulement, nous reviendrons sur ce pénible sujet ; jusques-là, promets-moi de garder secret ce que je vais te confier.

— Je t'en donne ma parole, dit Jules en lui serrant la main,

De Locheill raconta alors, sans omettre les moindres circonstances, l'entretien qu'il avait eu récemment avec Blanche ; et, allumant une bougie, il se retira, en soupirant, dans sa chambre à coucher.

Jules passa une nuit des plus orageuses. Lui qui n'avait étudié la femme que dans les salons, dans la société frivole du faubourg Saint-Germain, ne pouvait comprendre ce qu'il y avait de grand, de sublime, dans le sacrifice que s'imposait sa sœur : de pareils sentiments lui semblaient romanesques, ou dictés par une imagination que le malheur avait faussée. Trop heureux d'une alliance qui comblait ses vœux les plus chers, il se décida, avec l'assentiment d'Arché, à un entretien sérieux avec Blanche, bien convaincu qu'il triompherait de ses résistances : elle l'aime, pensa-t-il, ma cause est gagnée.

L'homme, avec toute son apparente supériorité, l'homme dans son vaniteux égoïsme, n'a pas encore sondé toute la profondeur du cœur féminin, de ce trésor inépuisable d'amour, d'abnégation, de dévouement à toute épreuve. Les poètes ont bien chanté sur tous les tons cette Eve, chef-d'œuvre de beauté, sortie toute resplendissante des mains du Créateur ; mais qu'est-ce que cette beauté toute matérielle comparée à celle de l'âme de la femme vertueuse aux prises avec l'adversité ? C'est là qu'elle se révèle dans tout son éclat ; c'est sur cette femme morale que les poètes auraient dû épuiser leurs *langages*. En effet, quel être pitoyable que l'homme en

face de l'adversité ! c'est alors que, pygmée méprisable, il s'appuie en chancelant sur sa compagne géante, qui, comme l'Atlas de la fable portant le monde matériel sur ses robustes épaules, porte, elle aussi, sans ployer sous le fardeau, toutes les douleurs de l'humanité souffrante ! Il n'est point surprenant que Jules, qui ne connaissait que les qualités matérielles de la femme, crût triompher aisément des scrupules de sa sœur.

— Allons, Blanche, dit Jules à sa sœur après dîner, le lendemain de l'entretien qu'il avait eu avec son ami ; allons, Blanche, voici notre Nemrod écossais qui part, son fusil sur l'épaule, pour nous faire manger des sarcelles à souper ; voyons si nous gravirons l'étroit sentier, qui conduit au sommet du cap, aussi promptement que dans notre enfance.

— De tout mon cœur, cher Jules ; cours en avant, et tu verras que mes jambes canadiennes n'ont rien perdu de leur agilité.

Le frère et la sœur, tout en s'aidant des pierres saillantes, des arbrisseaux qui poussaient dans les fentes du rocher, eurent bien vite monté le sentier ardu qui conduit au haut du cap ; et là, après un moment de silence, employé à contempler le inagnifique panorama qui se déroulait devant leurs yeux, Jules dit à sa sœur :

— Ce n'est pas sans dessein que je t'ai conduite ici :

je désire t'entretenir privément sur un sujet de la plus grande importance. Tu aimes notre ami Arché; tu l'aimes depuis longtemps; et cependant pour des raisons que je ne puis comprendre, par suite de sentiments trop exaltés qui faussent ton jugement, tu t'imposes des sacrifices qui ne sont pas dans la nature, et tu te prépares un avenir malheureux, victime d'un amour que tu ne pourras jamais extirper de ton cœur. Quant à moi, si j'aimais une anglaise, et qu'elle répondit à mes sentiments, je l'épouserais sans plus de répugnance qu'une de mes compatriotes.

Les yeux de Blanche se voilèrent de larmes; elle prit la main de son frère, qu'elle pressa dans les siennes avec tendresse, et répondit :

— Si tu épousais une anglaise, mon cher Jules, je la recevrais dans mes bras avec toute l'affection d'une sœur chérie; mais ce que tu peux faire, toi, sans inconvénance, serait une lâcheté de la part de ta sœur. Tu as payé noblement ta dette à la patrie. Ton cri de guerre "à moi grenadiers!" électrisait tes soldats dans les mêlées les plus terribles; on a retiré deux fois ton corps sanglant de nos plaines encore humides du sang de nos ennemis, et tu as reçu trois blessures sur l'autre continent. Oui, mon frère chéri, tu as payé noblement ta dette à la patrie, et tu peux te passer la fantaisie d'épouser une fille d'Albion. Mais, moi, faible femme, qu'ai-je

fait pour cette terre asservie et maintenant silencieuse ; pour cette terre qui a pourtant retenti tant de fois des cris de triomphe de mes compatriotes ? Est-ce une d'Haberville qui sera la première à donner l'exemple d'un double joug aux nobles filles du Canada ? Il est naturel, il est même à souhaiter que les races française et anglo-saxonne, ayant maintenant une même patrie, vivant sous les mêmes lois, après des haines, après des luttes séculaires, se rapprochent par des alliances intimes ; mais il serait indigne de moi d'en donner l'exemple après tant de désastres ; on croirait, comme je l'ai dit à Arché, que le fier Breton, après avoir vaincu et ruiné le père, a acheté avec son or la pauvre fille canadienne, trop heureuse de se donner à ce prix. Oh ! jamais ! jamais ! (a)

Et la noble demoiselle pleura amèrement, la tête penchée sur l'épaule de son frère.

— Tout le monde ignorera, reprit-elle, tu ne comprendras jamais toi-même toute l'étendue de mon sacrifice ! mais ne crains rien, mon cher Jules, ce sacrifice n'est pas au-dessus de mes forces. Fière des sentiments qui me l'ont inspiré, toute à mes devoirs envers mes parents, je coulerai des jours paisibles et sereins au milieu de ma famille. Et sois certain, continua-t-elle avec exaltation, que celle qui a aimé constamment le noble Archibald Cameron de Locheill, ne souillera jamais son cœur d'un autre amour terrestre. Tu as fait, Jules, un mauvais choix de ce lieu pour l'entretien que tu désirais de ce

cap d'où j'ai tant de fois contemplé, avec orgueil, le manoir opulent de mes aïeux, remplacé par cette humble maison construite au prix de tant de sacrifices et de privations. Descendons maintenant ; et, si tu m'aimes, ne reviens jamais sur ce pénible sujet,

—Ame sublime ! s'écria Jules :

Et le frère et la sœur se tinrent longtemps embrassés en sanglotant.

Arché, après avoir perdu tout espoir d'épouser Blanche d'Haberville, s'occupa sérieusement d'acquitter la dette de gratitude qu'il devait à Dumais. Le refus de Blanche changeait ses premières dispositions à cet égard, et lui laissait plus de latitude ; car lui aussi jura de garder le célibat. Arché, que le malheur avait mûri avant l'âge, avait étudié bien jeune et de sang-froid les hommes et les choses ; et il en était venu à la sage conclusion qu'il est bien rare qu'un mariage soit heureux sans amour mutuel. Bien loin d'avoir la fatuité de presque tous les jeunes gens, qui croient de bonne foi que toutes les femmes les adorent, et qu'ils n'ont que le choix des plus beaux fruits dans la vaste récolte des cœurs, de Locheill avait une humble opinion de lui-même. Doué d'une beauté remarquable et de toutes les qualités propres à captiver les femmes, il se faisait remarquer de tout le monde par ses manières élégantes dans leur simplicité, lorsqu'il paraissait dans une société ; mais il n'en était pas moins aussi modeste que séduisant,

et croyait, avec la Toinette de Molière, que les grimaces d'amour " ressemblent fort à la vérité. " J'étais pauvre et proscrit, pensait-il, j'ai été aimé pour moi-même ; qui sait maintenant que je suis riche, si une autre femme aimerait en moi autres choses que mon rang et mes richesses, en supposant toujours que mon premier, mon seul amour, pût s'éteindre dans mon cœur. Arché se décida donc au célibat.

Le soleil disparaissait derrière les Laurentides, lorsque de Locheill arriva à la ferme de Dumais. Il fut agréablement surpris de l'ordre et de la propreté qui régnaient partout. La fermière, occupée des soins de sa laiterie, et assistée d'une grosse servante, s'avança au-devant lui sans le reconnaître, et le pria de se donner la peine d'entrer dans la maison.

— Je suis ici, je crois, dit Arché, chez le sergent Dumais.

— Oûi, monsieur, et je suis sa femme ; mon mari ne doit pas retarder à revenir du champ avec une charretée de gerbes de blé ; je vais envoyer un de mes enfants pour le hâter de revenir.

— Rien ne presse, madame ; mon intention en venant ici est de vous donner des nouvelles d'un M. Arché de Locheil, que vous avez connu autrefois ; peut-être l'avez-vous oublié.

Madame Dumais se rapprocha de l'étranger ; l'examina pendant quelque temps en silence, et dit :

— Il y a assurément une certaine ressemblance ; vous êtes, sans doute, un de ses parents ? Oublier M. Arché ! oh ! ne dites pas qu'il nous croit capables d'une telle ingratitude. Ne savez-vous donc pas qu'il s'est exposé à une mort presque certaine pour sauver la vie de mon mari, que nous prions tous les jours le bon Dieu de le conserver, d'étendre ses bénédictions sur notre bienfaiteur ? Oublier M. Arché ! vous m'affligez beaucoup, monsieur.

De Locheill était très-attendri. Il prit sur ses genoux la petite Louise, âgée de sept ans, la plus jeune des enfants de Dumais, et lui dit en la caressant :

— Et toi, ma belle petite, connais-tu M. Arché ?

— Je ne l'ai jamais vu, dit l'enfant, mais nous faisons tous les jours une prière pour lui.

— Quelle est cette prière, reprit Arché ?

“ Mon Dieu, répandez vos bénédictions sur M. Arché, “ qui a sauvé la vie à papa, s'il vit encore ; et s'il est “ mort, donnez-lui votre saint paradis. ”

De Locheill continua à s'entretenir avec madame Dumais jusqu'à ce que celle-ci, entendant la voix de son mari près de la grange, courut lui dire qu'un étranger

l'attendait à la maison pour lui donner des nouvelles de M. Arché. Dumais, qui se préparait à décharger sa charrette, jeta sa fourche, et ne fit qu'un saut de la grange à la maison. Il faisait déjà assez brun, quand il entra, pour l'empêcher de distinguer les traits de l'étranger.

— Vous êtes le bienvenu, lui dit-il en le saluant, vous qui m'apportez des nouvelles d'un homme qui m'est si cher.

— Vous êtes, sans doute, le sergent Dumais ? dit de Locheill.

— Et vous M. Arché ! s'écria Dumais en se jetant dans ses bras : croyez-vous que je puisse oublier la voix qui me criait "courage," lorsque j'étais suspendu au-dessus de l'abîme, cette même voix que j'ai entendue tant de fois pendant ma maladie ?

— Mon cher Dumais, reprit Arché, vers la fin de la veillée, je suis venu vous demander un grand service.

— Un service ! fit Dumais ; serais-je assez heureux, moi pauvre cultivateur, pour être utile à un gentilhomme comme vous ? Ce serait le plus beau jour de ma vie.

— Eh bien, Dumais, il ne dépendra que de vous de me rendre la santé : tel que vous me voyez, je suis malade, plus malade que vous ne pensez.

— En effet, dit Dumais, vous êtes pâle et plus triste qu'autrefois. Qu'avez-vous, mon Dieu ?

— Avez-vous entendu parler, repartit de Locheill d'une maladie, à laquelle les Anglais sont très-sujets, et que l'on appelle le *spleen* ou diable bleu ?

— Non, fit Dumais ; j'ai connu plusieurs de vos Anglais, qui, soit dit sans vous offenser, paraissaient avoir le diable au corps, mais je les aurais crus, ces diables, d'une couleur plus foncée.

Arché se prit à rire.

— Ce que l'on appelle, mon cher Dumais, diable bleu, chez nous, est ce que vous autres Canadiens appelez peine d'esprit.

— Je comprends, maintenant, dit Dumais ; mais qu'un homme comme vous, qui a tout à souhait, qui possède tant d'esprit, et tant de ressources pour chasser les mauvaises pensées, puisse s'amuser à vos diable bleus, c'est ce qui me surpasse.

— Mon cher Dumais, reprit Arché, je pourrais vous répondre que chacun a ses peines dans le monde, même ceux qui paraissent les plus heureux ; qu'il me suffise de vous dire que c'est maladie chez moi, et que je compte sur vous pour m'en guérir.

— Commandez-moi, M. Arché, je suis à vous le jour comme la nuit.

— J'ai essayé de tout, continua Arché : l'étude, les travaux littéraires ; j'étais mieux le jour, mais mes nuits étaient sans sommeil ; et, si j'avais même la chance de dormir, je me réveillais aussi malheureux qu'auparavant. J'ai pensé qu'un fort travail manuel pourrait seul me guérir, et qu'après une journée de fort labeur, je goûterais un sommeil réparateur qui m'est refusé depuis longtemps.

— C'est vrai cela, dit Dumais : quand un homme a bien travaillé le jour, je le défie d'avoir des insomnies ; mais où voulez-vous en venir, et en quoi serais-je assez heureux pour vous aider ?

— C'est de vous, mon cher Dumais, que j'attends ma guérison. Mais écoutez-moi, sans m'interrompre, et je vais vous faire part de mes projets. Je suis maintenant riche, très-riche, et voici mon principe : puisque la providence m'a donné des richesses que je ne devais jamais espérer, je dois en employer une partie à faire le bien. Il y a, dans cette paroisse et dans les environs, une immense étendue de terre en friche, soit à vendre, soit à concéder. Mon dessein est d'en acquérir une quantité considérable, et non-seulement d'en surveiller le défrichement, mais d'y travailler moi-même : vous savez que j'ai les bras bons ; et j'en ferai bien autant que les autres.

— Connu, fit Dumais.

— Il y a beaucoup de pauvres gens, continua Arché, qui seront trop heureux de trouver de l'ouvrage, surtout en leur donnant le plus haut salaire. Vous comprenez, Dumais, que je ne pourrai seul suffire à tout, et qu'il me faut un aide : que ferais-je d'ailleurs le soir, sous la tente et pendant le mauvais temps, sans un ami pour me tenir compagnie : c'est alors que le chagrin me tuerait.

— Partons dès demain, s'écria Dumais, et allons visiter les plus beaux lots, que je connais, au reste, déjà assez bien.

— Merci, dit Arché, en lui serrant la main. Mais qui prendra soin de votre ferme pendant vos fréquentes absences ?

— Soyez sans inquiétude là-dessus, monsieur : ma femme seule pourrait y suffire, quand bien même elle n'aurait pas son frère, vieux garçon, qui vit avec nous : jamais ma terre n'a souffert de mes absences. Que voulez-vous, c'est comme un mal, j'ai toujours, moi, préféré le mousquet à la charrue. Ma femme me tance de temps en temps à ce sujet ; mais, à la fin, nous n'en sommes pas pires amis.

— Savez-vous, dit Arché, que voilà sur le bord de la rivière, près de ce bosquet d'érable, le plus charmant site que je connaisse pour y construire une maison. La vôtre est vieille : nous allons en bâtir une assez grande

pour nous loger tous. Je me charge de ce soin, à condition que j'aurai le droit d'en occuper la moitié, ma vie durant ; et, à ma mort, ma foi, le tout vous appartiendra. J'ai fait vœu de rester garçon.

— Les hommes comme vous, fit Dumais, sont trop rares : il serait cruel que la race vint à s'en éteindre. Mais je commence à comprendre qu'au lieu de songer à vous, c'est à moi et à ma famille que vous pensez, et que c'est nous que vous voulez enrichir.

— Parlons maintenant à cœur ouvert, reprit Arché ; je n'ai de vrais amis dans le monde que la famille d'Haberville et la vôtre.

— Merci, monsieur, dit Dumais, de nous mettre sur la même ligne, nous pauvres cultivateurs, que cette noble et illustre famille.

— Je ne considère dans les hommes, repartit de Locheill, que leurs vertus et leurs bonnes qualités. Certes, j'aime et respecte la noblesse ; ce qui ne m'empêche pas d'aimer et respecter tous les hommes estimables, et de leur rendre la justice qu'ils méritent. Mon intention est de vous donner le quart de ma fortune.

— Ah ! monsieur, s'écria Dumais.

— Ecoutez-moi bien, mon ami. Un gentilhomme ne ment jamais. Lorsque je vous ai dit que j'avais ce que vous appelez des peines d'esprit, je vous ai dit la vérité.

J'ai trouvé le remède contre cette affreuse maladie : beaucoup d'occupations et de travail manuel ; et ensuite faire du bien à ceux que j'aime. Mon intention est donc de vous donner, de mon vivant, un quart de ma fortune ; gare à vous, Dumais : je suis persévérant et entêté comme un écossais que je suis ; si vous me chicanez, au lieu d'un quart, je suis homme à vous en donner la moitié. Mais pour parler sérieusement, mon cher Dumais, vous me rendriez très-malheureux si vous me refusiez.

— S'il en est ainsi, monsieur, dit Dumais avec des larmes dans la voix, j'accepte vos dons que j'aurais, d'ailleurs, mauvaise grâce de refuser d'un homme comme vous.

Laissons de Locheill s'occuper activement d'enrichir Dumais, et retournons à nos autres amis.

Le bon gentilhomme, presque centenaire, ne vécut qu'un an après l'arrivée de Jules. Il mourut entouré de ses amis, après avoir été l'objet des soins les plus touchants de Blanche et de son frère, pendant un mois que dura sa maladie. Quelques moments avant son décès, il pria Jules d'ouvrir la fenêtre de sa chambre, et jetant un regard éteint du côté de la petite rivière qui coulait paisiblement devant sa porte, il lui dit :

— C'est là, mon ami ; c'est à l'ombre de ce noyer que je t'ai fait le récit de mes malheurs ; c'est là que je

t'ai donné des conseils dictés par l'expérience que donne la vieillesse. Je meurs content, car je vois que tu en as profité. Emporte, après ma mort, ce petit bougeoir : en te rappelant les longues insomnies dont il a été témoin dans ma chambre solitaire ; il te rappellera aussi les conseils que je t'ai donnés, s'ils pouvaient sortir de ta mémoire.

— Quant à toi, mon cher et fidèle André, continua M. d'Egmont, c'est avec bien du regret que je te laisse sur cette terre, où tu as partagé tous mes chagrins. Tu seras bien seul et isolé après ma mort ! Tu m'as promis de passer le reste de tes jours avec la famille d'Haberville : elle aura le plus grand soin de ta vieillesse. Tu sais qu'après ton décès les pauvres seront nos héritiers.

— Mon cher maître, dit Francœur en sanglotant, les pauvres n'attendront pas longtemps leur héritage.

Le bon gentilhomme, après avoir fait les adieux les plus tendres à tous ses amis, s'adressant au curé, le pria de réciter les prières des agonisants. Et à ces paroles : " Partez, âme chrétienne, au nom du Dieu tout-puissant " qui vous a créée," il rendit le dernier soupir. Sterne aurait dit : " l'ange régistrateur de la chancellerie des "cieux versa une larme sur les erreurs de sa jeunesse, " et les effaça pour toujours." Les anges sont plus compatissants que les hommes, qui n'oublient ni ne pardonnent les fautes d'autrui !

André Francœur fut frappé de paralysie lorsqu'on descendit le corps de son maître dans sa dernière demeure, et ne lui survécut que trois semaines seulement.

Lorsque Jules avait dit à sa sœur : " Si j'aimais une anglaise, et qu'elle voulût accepter ma main, je l'épouserai sans plus de répugnance qu'une de mes compatriotes, " elle était loin alors de soupçonner les vraies intentions de son frère. Jules, en effet, pendant la traversée de l'Atlantique, avait fait la connaissance d'une jeune demoiselle anglaise, d'une grande beauté. Jules, autre Saint-Preux, lui avait donné d'autres leçons que celle de langue et de grammaire française, pendant un trajet qui dura deux mois. Il avait d'ailleurs montré son bon goût : la jeune fille, outre sa beauté ravissante, possédait toutes les qualités qui peuvent inspirer une passion vive et sincère.

Enfin, tous les obstacles levés, toutes les difficultés surmontées par les deux familles, Jules épousa l'année suivante la blonde fille d'Albion, qui sut bien vite gagner le cœur de tous ceux qui l'entouraient.

Mon oncle Raoul, toujours rancunier au souvenir de la jambe que les Anglais lui avaient cassée dans l'Acadie, mais trop bien élevé pour manquer aux convenances, se renfermait d'abord, quand il voulait jurer à l'aise contre les compatriotes de sa belle nièce ; mais, entièrement subjugué au bout d'un mois par les prévenances et l'a-

mabilité de la charmante jeune femme, il supprima tout-à-coup ses jurons, au grand bénéfice de son âme et des oreilles pieuses qu'il scandalisait.

— Ce coquin de Jules, disait mon oncle Raoul, n'est pas dégoûté d'avoir épousé cette anglaise ; et il avait bien raison ce saint homme de pape de dire que ces jeunes insulaires seraient des anges, s'ils étaient seulement un peu chrétien : *non angli, sed angeli forent, si essent christiani*, ajoutait-il d'un air convaincu.

Ce fut bien autre chose quand le cher oncle, tenant un petit neveu sur un genou et une petite nièce sur l'autre, les faisait sauter en leur chantant les jolies chansons des voyageurs canadiens. Qu'il était fier quand leur maman lui criait :

— Mais venez donc de grâce à mon secours, mon cher oncle, ces petits démons ne veulent pas s'endormir sans vous.

Mon oncle Raoul avait déclaré qu'il se chargerait de l'éducation militaire de son neveu ; aussi, dès l'âge de quatre ans, ce guerrier en herbe, armé d'un petit fusil de bois, faisait déjà des charges furieuses contre l'abdomen de son instructeur, obligé de défendre avec sa canne la partie assiégée.

— Le petit gaillard, disait le chevalier en se redressant, aura le bouillant courage des d'Haberville, avec la

ténacité et l'indépendance des fiers insulaires dont il est issu par sa mère.

José s'était d'abord montré assez froid pour sa jeune maîtresse ; mais il finit par lui être sincèrement attaché. Elle avait bien vite trouvé le point vulnérable de la cuirasse. José, comme son défunt père, aimait le vin et l'eau-de-vie, qui n'avaient d'ailleurs guère plus d'effet sur son cerveau breton que si l'on eût versé les liqueurs qu'il absorbait sur la tête du coq dont était couronné le mai de son seigneur, afin de fausser le jugement de ce vénérable volatile dans ses fonctions ; aussi la jeune dame ne cessait elle de présenter à José, tantôt un verre d'eau-de-vie pour le réchauffer, tantôt un gobelet de vin pour le rafraîchir ; et José finit par avouer que, si les Anglais étaient pas mal rustiques, les Anglaises ne leur ressemblaient nullement.

Monsieur et Madame d'Haberville rassurés, après tant de malheur, sur l'avenir de leurs enfants, coulèrent des jours paisibles et heureux jusqu'à la vieillesse la plus reculée. Les dernières paroles du capitaine à son fils furent :

— Sers ton nouveau souverain avec autant de fidélité que j'ai servi le roi de France ; et que Dieu te bénisse, mon cher fils, pour la consolation que tu m'as donnée !

Mon oncle Raoul, décédé trois ans avant son frère n'eut qu'un regret avant de mourir : celui de laisser la

vie avant que son petit-neveu eût embrassé la carrière militaire.

— Il n'y a qu'une carrière digne d'un d'Haberville, répétait-il sans cesse, c'est celle des armes.

Il se consolait pourtant un peu dans l'espoir que son neveu, qui achevait de brillantes études, serait un savant comme lui, et que la science ne s'éteindrait pas dans la famille.

José, qui avait un tempérament de fer et des nerfs d'acier, José qui n'avait jamais eu un instant de maladie depuis qu'il était au monde, regardait la mort comme un événement assez hypothétique. Un de ses amis lui disant un jour, après le décès de ses anciens maîtres :

— Sais-tu, José, que tu as au moins quatre-vingts ans bien sonnés, et qu'à te voir on t'en donnerait à peine cinquante ?

José s'appuya sur une hanche, comme signe de stabilité, souffla dans le tuyau de sa pipe pour en expulser un reste de cendre, fouilla longtemps dans sa poche de culotte, de la main qui lui restait, pour en retirer son sac à tabac, son tondre et son briquet, et répliqua ensuite, sans se presser, comme preuve de ce qu'il allait dire.

— Je suis, comme tu sais, le frère de lait de notre défunt capitaine ; j'ai été élevé dans sa maison ; je l'ai

suivi dans toutes les guerres qu'il a faites ; j'ai élevé ses deux enfants ; j'ai commencé, entends-tu, sur de nouveaux frais, à prendre soin de ses petits-enfants : eh ben, tant qu'un d'Haberville aura besoin de mes services, je ne compte pas désespérer !

— Tu penses donc vivre aussi longtemps que le défunt Maqueue-salé (Mathusalem) ? fit le voisin.

— Plus longtemps encore, s'il le faut, répliqua José.

Ayant ensuite tiré de sa poche tout ce qu'il lui fallait, il bourra sa pipe, mit dessus un morceau de tondre ardent, et se mit à fumer en regardant son ami de l'air d'un homme convaincu de ce qu'il avait avancé.

José tint parole pendant une douzaine d'année ; mais il avait beau se raidir contre la vieillesse, en vacant à ses occupations ordinaires, malgré les remontrances de ses maîtres, force lui fut enfin de garder la maison.

Toute la famille s'empressa autour de lui.

— Qu'as-tu, mon cher José ? dit Jules.

— Bah ! c'est la paresse, fit José, ou peut-être mon rhumatique (rhumatisme).

Or José n'avait jamais eu aucune attaque de cette maladie : c'était un prétexte.

— *Give the good old fellow, mam, his morning glass : it will revive him*, fit Arché.

— Je vais vous apporter un petit coup d'excellente eau-de-vie, dit madame Jules.

— Pas pour le quart-d'heure, repartit José ; j'en ai toujours dans mon coffre, mais ça ne me le dit pas ce matin.

On commença à s'alarmer sérieusement : c'était un mauvais symptôme.

— Je vais alors vous faire une tasse de thé, dit madame Jules, et vous allez vous trouver mieux (b).

— Mon anglaise, reprit d'Haberville, croit que son thé est un remède à tous maux.

José but le thé, déclara que c'était une fine médecine, et qu'il se trouvait mieux : ce qui n'empêcha pas le fidèle serviteur de prendre le lit le soir même pour ne plus le quitter vivant.

Lorsque le brave homme vit approcher sa fin, il dit à Jules, qui le veillait pendant cette nuit :

— J'ai demandé au bon Dieu de prolonger ma vie jusqu'aux vacances prochaines de vos enfants, afin de les voir encore une fois avant de mourir ; mais je n'aurai pas cette consolation.

— Tu les verras demain, mon cher José.

Une heure après, de Locheill était sur la route qui conduit à Québec, et le lendemain au soir tout ce que le fidèle et affectionné serviteur avait de plus cher au monde entourait sa couche funèbre. Après s'être entretenu avec eux pendant longtemps, après leur avoir fait les plus tendres adieux, il recueillit toutes ses forces pour s'asseoir sur son lit, et une larme brûlante tomba sur la main de Jules qui s'était approché pour le soutenir. Après ce dernier effort de cette nature puissante, celui qui avait partagé la bonne et la mauvaise fortune des d'Haberville n'existait plus.

— Prions pour l'âme d'un des hommes les plus excellents que je connaisse, dit Arché en lui fermant les yeux.

Jules et Blanche, malgré les représentations qu'on leur fit, ne voulurent se reposer sur personne du soin de veiller auprès de leur vieil ami, pendant les trois jours que son corps resta au manoir.

— Si un de notre famille fût mort, dirent-ils, José ne l'aurait pas abandonné à autrui.

Un jour qu'Arché, pendant ses fréquentes visites chez les d'Haberville, se promenait avec Jules devant le manoir, il vit venir un vieillard à pied, passablement mis, portant un sac de loup-marin sur ses épaules.

— Quel est cet homme ? fit-il.

— Ah ! dit Jules, c'est notre ami M. D. portant son étude sur son dos.

— Comment ? son étude ! dit Arché.

— Certainement : il est notaire ambulant ! Il parcourt tous les trois mois certaines localités, passant de nouveaux actes, et expédiant des copies de ses minutes qu'il porte toujours avec lui, pour n'être pas pris au dépourvu. C'est un excellent et très-aimable homme, français de naissance et plein d'esprit. Il commença par faire, à son arrivée au Canada, un petit commerce d'images peu profitable ; et puis, se rappelant qu'il avait étudié jadis pendant deux ans chez un clerc d'avoué en France, il se présenta bravement devant les juges, passa un examen si non brillant, du moins assez solide pour sa nouvelle patrie, et s'en retourna triomphant chez lui avec une commission de notaire dans sa poche. Je t'assure que tout le monde s'accommode très-bien de ses actes rédigés avec la plus scrupuleuse honnêteté : ce qui supplée à une diction plus pure, mais souvent entachée de mauvaise foi, de certains notaires plus érudits. (c)

— Votre notaire nomade, reprit Arché en souriant, arrive fort à propos : j'ai de la besogne pour lui.

En effet, de Locheill, déjà très-avancé dans l'œuvre de défrichement qu'il poursuivait avec activité au profit de

son ami Dumais, lui fit un transport en bonne et due forme, de tous ses immeubles : se réservant seulement, sa vie durant, la moitié de la nouvelle et vaste maison qu'il avait construite.

Les visites d'Arché au manoir d'Haberville devinrent plus fréquentes à mesure qu'il avançait en âge ; et il finit même par s'y fixer lorsque l'amitié la plus pure eut remplacé le sentiment plus vif qui avait obscurci les plus beaux jours de sa jeunesse. Blanche ne fut désormais aux yeux d'Arché que sa sœur d'adoption : et le doux nom de frère, que Blanche lui donnait, purifiait ce qui restait d'amour dans ce noble cœur de femme.

Jules avait été un fils tendre et respectueux : ses deux enfants furent pour lui ce qu'il avait été pour ses bons parents.

Tant que M. et Mme. d'Haberville vécurent, Jules leur tint fidèle compagnie, ne s'absentant que pour affaires indispensables, ou pour remplir un devoir auquel son père, strict observateur de l'étiquette avant la conquête, tenait beaucoup : celui d'assister avec son épouse au bal de la reine, le 31 de décembre, et le lendemain, à onze heures, à un lever, où le représentant du roi recevait l'hommage respectueux de toutes les personnes ayant leurs entrées au château Saint-Louis, à Québec (1).

L'auteur a tant d'affection pour les principaux personnages de cette véridique histoire qu'il lui en coûte de les

faire disparaître de la scène : on s'attache naturellement aux fruits de ses œuvres. Il craindrait aussi d'affliger ceux des lecteurs qui partagent son attachement pour ses héros, en les tuant d'un coup de plume : le temps fera bien son œuvre de mort sans l'assistance de l'auteur.

Il est onze heures du soir, vers la fin d'octobre ; toute la famille d'Haberville est réunie dans un petit salon suffisamment éclairé, sans même le secours des bougies, par la vive clarté que répand une brassée d'éclats de bois de cèdre, qui *flambe* dans la vaste cheminée. De Locheill, qui approche la soixantaine, fait une partie d'échecs avec Blanche. Jules, assis près du feu entre sa femme et sa fille, les fait endéver tous deux, sans négliger pourtant les joueurs d'échecs.

Le jeune Arché d'Haberville, fils unique de Jules et filleul de Locheill, paraît réfléchir sérieusement, tout en suivant d'un oeil attentif les figures fantastiques que crée son imagination dans le brasier qui s'éteint lentement dans l'âtre de la cheminée.

— A quoi pensez-vous, grave philosophe ? lui dit son père.

— J'ai suivi avec un intérêt toujours croissant, répond le jeune homme, un petit groupe d'hommes, de femmes, d'enfants qui marchaient, dansaient, sautaient, montaient, descendaient ; et puis tout à disparu.

En effet, le feu de cèdre venait de s'éteindre.

— Tu es bien le fils de ta mère, et le digne filleul de ton parrain, fit Jules d'Haberville en se levant pour souhaiter le bonsoir à la famille, prête à se retirer pour la nuit.

Semblables à ces figures fantastiques que regardait le jeune d'Haberville, mes personnages, cher lecteur, se sont agités pendant quelque temps devant vos yeux, pour disparaître tout-à-coup, peut-être pour toujours, avec celui qui les faisait mouvoir. ||

Adieu donc aussi cher lecteur, avant que ma main, plus froide que nos hivers du Canada, refuse de tracer mes pensées.



1. The first part of the document is a letter from the President of the United States to the Congress, dated January 1, 1861. It is a formal address, and it is the first of its kind since the signing of the Constitution. The President, James Buchanan, is addressing the Congress, and he is doing so in a very formal and dignified manner. He is discussing the state of the Union, and he is discussing the issues that are facing the country at that time. He is also discussing the role of the President, and he is discussing the responsibilities of the Congress. The letter is a very important document, and it is a very interesting one to read. It gives us a glimpse into the mind of a President, and it gives us a glimpse into the state of the country at that time. It is a document that is worth reading, and it is a document that is worth studying.

NOTES

ET

ECLAIRCISSEMENTS

CHAPITRE PREMIER.

(a) Tous les bateliers de la Pointe-Lévis étant aussi cultivateurs, il y a quelques soixante ans, ce n'était pas une petite affaire que de traverser le fleuve Saint-Laurent pour se rendre à Québec, pendant les travaux agricoles; hormis les jours de marché, où le trajet avait lieu à certaines heures fixes, le voyageur était obligé d'attendre quelquefois pendant des demi-journées, et même de coucher souvent à la Pointe-Lévis. Les bateliers, généralement assez bourrus de leur métier, ne se

dérangeaient de leur besogne que pour leurs pratiques, qu'ils refusaient, d'ailleurs, souvent de traverser, pour peu qu'ils eussent d'autres affaires. Il faut pourtant avouer que les femmes suppléaient de temps à autre à leurs maris ; qu'en les cajolant un peu, elles finissaient par prendre le voyageur en pitié, et laissaient leur ménage aux soins des dieux Lares, pour prendre l'aviron. Il est aussi juste de leur rendre ce témoignage, qu'une fois l'aviron en mains, elles guidaient les petits canots d'alors avec autant d'habileté que leurs époux.

A défaut des Canadiens restait, pendant la belle saison de l'été, la ressource des Sauvages, dont les cabanes couvraient près de deux milles des grèves, depuis l'église de la Pointe-Lévis, en courant au sud-ouest. Mais ces messieurs n'étaient guère tempérants : ils avaient pour principe bien arrêté de boire à la santé de leur bon père le Roi George III, jusqu'à la dernière nippe des cadeaux qu'ils recevaient du gouvernement ; ce sentiment était sans doute très-louable, mais peu goûté des voyageurs, à la vue de leurs frères canots d'écorce de bouleau, guidés par des hommes à moitié ivres.

Ceci me rappelle une petite anecdote qui peint assez bien les mœurs de cette époque. C'était un dimanche, jour de gaité pour toute la population sans exception de cultes. Les auberges étaient ouvertes à tout venant, et les sauvages, malgré les lois prohibitives à leur égard, avaient bu dans le courant de la matinée plus de *lom* (rum) que de *raille* (lait).

(Je n'ai jamais pu résoudre pourquoi ces sauvages substituèrent la lettre *l* à la lettre *r* dans *rum* et la lettre *r* à la lettre *l* dans *lait* ; ainsi que la lettre *b* à la lettre *f* dans *frère* : ils disaient le plus souvent *mon brère*, au lieu de *mon frère*. Je laisse le soin de décider cette importante question à ceux qui sont versés dans la connaissance des idiomes indiens.)

C'était donc un dimanche ; plusieurs jeunes gens (et j'étais du nombre), libérés des entraves de leur bureau, devaient se réunir l'après-midi, à la basse ville, pour aller dîner à la Pointe-Lévis. Mais, lorsque j'arrivai au débarcadère avec un de mes amis, la bande joyeuse avait traversé le fleuve dans une chaloupe que le hasard leur avait procurée : c'était très-prudent à eux par le vent épouvantable qu'il faisait.

Le premier objet qui attira nos regards fut quatre sauvages, à demi-ivres, qui laissaient le rivage, dans une de leurs frêles embarcations. Ils étaient à peine à un arpent de distance que voilà le canot renversé. Nous les vîmes aussitôt repaître sur l'eau nageant comme des castors vers la grève où les attendaient une vingtaine de leurs amis, qui leur tendaient des avirons pour leur aider à remonter sur un petit quai à fleur d'eau, d'où ils étaient partis quelques minutes avant leur immersion. Nous fûmes ensuite témoins d'un plaisant spectacle : l'eau-de-vie avait, sans doute, attendri le cœur de ces philosophes naturels, toujours si froids, si sérieux ; car les hommes et les femmes se jetèrent en pleurant, sanglotant, hurlant dans les bras des

naufragés, qui, de leur côté, pleuraient, sanglotaient, hurlaient, et ce fut des étreintes sans fin.

L'aventure de ces quatre sauvages aurait dû nous donner un avis salutaire du danger auquel nous serions exposés en traversant le fleuve par le temps qu'il faisait ; mais nous étions déterminés d'aller rejoindre nos amis, et rien ne nous arrêta. Le fleuve Saint-Laurent était aussi notre ami d'enfance ; nous avions déjà failli nous y noyer deux ou trois fois dans nos exploits aquatiques : il ne pouvait nous être hostile dans cette circonstance.

Nous décidâmes, néanmoins, malgré ce beau raisonnement, qu'il serait toujours plus prudent de n'employer qu'un sauvage sobre pour nous traverser : c'était, il faut l'avouer, *rara avis in terra* ; mais, en bien cherchant, nous aperçûmes à une petite distance un jeune montagnais d'une rare beauté, d'une haute stature, élancé comme une flèche, qui, les bras croisés, regardait la scène qui se passait devant lui d'un air stoïque, où perçait le mépris.

Nous avions enfin trouvé l'homme que nous cherchions.

— Veux-tu nous traverser, mon frère, lui dis-je ?

— Le Français, fit l'Indien, toujours grouille, toujours grouille ; pas bon, quand vente.

Mon ami l'assura que nous étions de jeunes Français très-

posés, très-experts dans les canots d'écorce, et qu'il gagnerait un chelin. Comme preuve de ce qu'il disait, il s'empara aussitôt d'un aviron. Le montagnais le regarda d'un air dé mépris, lui ôta assez rudement l'aviron des mains, et nous dit : « Viens. » Il fit ensuite un signe à une toute jeune femme qui nous parut, d'abord, peu disposée à risquer la traversée : elle nous regardait, en effet, d'un air assez malveillant pendant la discussion ; mais, à un signe impératif de son mari, elle prit un aviron et s'agenouilla en avant du canot. L'Indien fit asseoir les deux Français au milieu de l'embarcation, et s'assit lui même, malgré nos remontrances, sur la pince du canot.

Nous étions à peine au quart de la traversée que je m'aperçus qu'il était ivre. Ses beaux yeux noirs, de brillants qu'ils étaient à notre départ, étaient devenus ternes, et la pâleur habituelle aux sauvages pendant l'ivresse se répandit sur tous ses traits. Je fis part de cette découverte à mon ami, afin d'être préparés à tout événement. Nous convinmes que le plus prudent pour nous était de continuer notre route ; que, quand bien même le montagnais consentirait à retourner, cette manœuvre nous exposerait à un danger imminent. Toutefois nous eûmes la précaution d'ôter nos souliers.

Je puis affirmer que nous volions sur l'eau comme des goélands. La femme coupait les vagues avec une adresse admirable ; tandis que son mari, nageant tantôt du côté droit, tantôt du côté gauche, en se balançant pour conserver l'équi-

libre, poussait le léger canot d'écorce avec un bras d'Hercule. Nos amis, qui, assis sur le rivage de la Pointe-Lévis, nous voyaient venir, sans se douter le moins du monde que nous étions dans la barque, nous dirent ensuite, qu'ils distinguaient souvent le dessous de notre canot dans toute sa longueur, comme si nous eussions volé au-dessus des vagues. O jeunesse imprudente !

Dix ans, à peu près, avant cette aventure, et c'était encore un dimanche, pendant l'été, la ville de Québec offrait un spectacle qui paraîtrait bien étrange de nos jours : il est vrai de dire qu'il s'est écoulé bien près de trois quarts de siècle depuis cette époque ; car alors j'étais, tout au plus, âgé de neuf ans.

Vers une heure de relevée, un grand nombre de sauvages, traversés de la Pointe-Lévis, commencèrent à parcourir les rues par groupes assez imposants pour inspirer quelque inquiétude au commandant de la garnison, qui fit doubler les gardes aux portes de la ville et des casernes. Il n'y avait pourtant rien de bien hostile dans leur aspect : les hommes, à la vérité,

¹ L'ami d'enfance, l'ami de cœur, dont j'ai parlé plus haut, était le Dr. Pierre de Sales Laterrière, alors étudiant en médecine et frère de l'honorable Paschal de Sales Laterrière, membre actuel du Conseil Législatif. Il m'a abandonné, comme tant d'autres sur le chemin de la vie, il y a déjà près de vingt-cinq ans.

n'avaient pour tout vêtement que leurs chemises et leurs brayets, pour toute arme que leur tomahawk, dont ils ne se séparaient jamais. Quelques chevelures humaines, accrochées à la ceinture des vieux Indiens, attestaient même qu'ils avaient pris une part assez active à la dernière guerre de l'Angleterre contre les Américains.

C'étaient bien de vrais aborigènes que ceux que j'ai connus pendant ma jeunesse : leur air farouche, leur visage peint en noir et en rouge, leur corps tatoué, leur crâne rasé à l'exception d'une touffe de cheveux qu'ils laissaient croître au-dessus de la tête pour braver leurs ennemis, leurs oreilles découpées en branches, comme nos *croquecignoles* canadiens, et dont quelques-uns de ces Sauvages ne possédaient plus que quelques lambeaux pendant sur leurs épaules, tandis que d'autres plus heureux les avaient conservées intactes et en secouaient d'un air fier les branches chargées d'anneaux d'argent de quatre pouces de diamètre, échappées à leurs rixes fréquentes pendant l'ivresse : c'était bien, dis-je, de vrais Indiens, et tout attestait en eux le guerrier barbare et féroce, prêt à boire le sang dans le crâne d'un ennemi, ou à lui faire subir les tortures les plus cruelles.

Je n'ai jamais su pourquoi ils se réunirent en si grand nombre, ce dimanche-là, dans la ville de Québec. Avaient-ils reçu leurs présents la veille ou était-ce un jour de fête particulière à leurs nations ? Toujours est-il que je n'en ai jamais vu,

ni auparavant, ni depuis, un si grand nombre dans l'enceinte des murs de la cité. Une particularité assez remarquable était l'absence de leurs femmes ce jour-là.

Les indiens, après avoir parcouru les principales rues de la ville par groupes de trente à quarante guerriers, après avoir dansé devant les maisons des principaux citoyens, qui leur jetaient des pièces de monnaie par les fenêtres, soit pour les récompenser de leur belle aubade, soit peut-être aussi pour s'en débarrasser, finirent par se réunir sur le marché de la haute-ville, à la sortie des vêpres de la cathédrale. C'est là que je les vis au nombre de quatre à cinq cents guerriers, chanter et danser cette danse terrible qui a nom : la guerre, parmi tous les sauvages de l'Amérique du nord.

Il était facile de comprendre leur pantomime. Ils nous parurent d'abord tenir un conseil de guerre ; puis, après quelques courtes harangues de leurs guerriers, ils suivirent à la file leur grand chef en imitant avec leurs tomahawks l'action de l'aviron qui bat l'eau en cadence. Ils tournèrent longtemps en cercle en chantant un air monotone et sinistre : c'était le départ en canot pour l'expédition projetée. Le refrain de cette chanson, dont j'ai encore souvenance pour l'avoir souvent chanté en dansant la guerre avec les gamins de Québec, était, sauf correction quant à l'orthographe : « Sahontès ! sahotès sahotès ! oniakorin ouatchi-chicome-ouatche. »

Enfin, à un signal de leur chef, tout rentra dans le silence, et ils parurent consulter l'horizon en flairant l'air à plusieurs reprises. Ils avaient, suivant leur expression, senti le voisinage de l'ennemi. Après avoir parcouru l'arène pendant quelques minutes en rampant à plat ventre comme des couleuvres et en avançant avec beaucoup de précautions, le principal chef poussa un hurlement épouvantable, auquel les autres firent chorus ; et, se précipitant dans la foule des spectateurs en brandissant son casse-tête, il saisit un jeune homme à l'air hébété, le jeta sur son épaule, rentra dans le cercle que fermèrent aussitôt ses compagnons, l'étendit le visage contre terre, et lui posant le genou sur les reins, il fit mine de lui lever la chevelure. Le retournant ensuite brusquement, il parut lui ouvrir la poitrine avec son tomohawk, et en recueillir du sang avec sa main qu'il porta à sa bouche, comme s'il eût voulu s'en abreuver, en poussant des hurlements féroces.

Les spectateurs éloignés crurent pendant un instant que la scène avait tourné au tragique, quand l'Indien, sautant sur ses pieds, poussa un cri de triomphe en agitant au-dessus de sa tête une vraie chevelure humaine teinte de vermillon, qu'il avait tirée adroitement de sa ceinture ; tandis que les assistants les plus rapprochés du théâtre où se jouait le drame, s'écrièrent, en riant aux éclats :

— Sauve-toi, mon petit *Pitre* (Pierre) ! les *canouas* vont t'écorcher comme une anguille !

Le petit Pitre ne se le fit pas dire deux fois ; il s'élança parmi la foule, qui lui livrait passage, et prit sa course à toutes jambes le long de la rue de la Fabrique, aux acclamations joyeuses du peuple, qui criait : « sauve-toi, mon petit *Pitre* ! »

Les sauvages, après avoir dansé pendant longtemps, en poussant des cris de joie qui nous semblaient être les hurlements d'autant de démons que Satan, d'humeur accostable, avait déchainés ce jour-là, finirent par se disperser, et, sur la brune, la ville retomba dans son calme habituel : ceux des aborigènes qui n'étaient pas trop ivres retournèrent à la Pointe-Lévis, tandis que ceux qui avaient succombé dans le long combat qu'ils avaient livré au *lom* (rum), dormirent paisiblement sur le sein de leur seconde mère, la terre, dans tous les coins disponibles de la haute et de la basse-ville de Québec.

Deux ans après la scène burlesque que je viens de peindre, je fus témoin d'un spectacle sanglant qui impressionna cruellement toute la cité de Québec. Le théâtre était le même ; mais les acteurs, au lieu d'être les peaux rouges, étaient les visages pâles. Ils s'agissait de David McLane, condamné à mort pour haute trahison.

Le gouvernement, peu confiant dans la loyauté dont les Canadiens-Français avaient fait preuve pendant la guerre de

1775, voulut frapper le peuple de stupeur par les apprêts du supplice. On entendit dès le matin le bruit des pièces d'artillerie que l'on transportait sur la place de l'exécution en dehors de la porte Saint-Jean, et de forts détachements de soldats armés parcoururent les rues. C'était bien une parodie du supplice de l'infortuné Louis XVI, faite en pure perte.

J'ai vu conduire McLane sur la place de l'exécution : il était assis le dos tourné au cheval sur une *traine* dont les lisses grinçaient sur la terre et les cailloux. Une hache et un billot étaient sur le devant de la voiture. Il regardait les spectateurs d'un air calme et assuré, mais sans forfanterie. C'était un homme d'une haute stature et d'une beauté remarquable. J'entendais les femmes du peuple s'écrier en déplorant son sort :

— Ah ! si c'était comme du temps passé, ce bel homme ne mourrait pas ! il ne manquerait pas de filles qui consentiraient à l'épouser pour lui sauver la vie !

Et, plusieurs jours même après le supplice, elles tenaient le même langage.

Cette croyance, répandue alors parmi le bas peuple, venait, je suppose, de ce que des prisonniers français, condamnés au bucher par les sauvages, avaient dû la vie à des femmes indiennes qui les avaient épousés.

La sentence de McLane ne fut pourtant pas exécutée dans toute son horreur. J'ai tout vu, de mes yeux vu : un grand écolier, nommé Boudrault, me soulevait de temps à autre dans ses bras, afin que je ne perdisse rien de cette dégoûtante boucherie. Le vieux Dr. Duvert était près de nous ; il tira sa montre aussitôt que Ward, le bourreau, renversa l'échelle sur laquelle McLane, la corde au cou et attachée au haut de la potence, était étendu sur le dos ; le corps lancé de côté par cette brusque action, frappa un des poteaux de la potence, et demeura ensuite stationnaire, après quelques faibles oscillations.

— « Il est bien mort, » dit le Dr. Duvert, lorsque le bourreau coupa la corde à l'expiration de vingt-cinq minutes ; « il est bien mort : il ne sentira pas toutes les cruautés qu'on va lui faire maintenant ! » Chacun était sous l'impression que la sentence allait être exécutée dans toute sa rigueur ; que la victime éventrée vivante verrait brûler ses entrailles ! Mais, non : le malheureux était bien mort quand Ward lui ouvrit le ventre, en tira le cœur et les entrailles qu'il brûla sur un réchaud, et qu'il lui coupa la tête pour la montrer toute sanglante au peuple.

Les spectateurs les plus près de la potence rapportèrent que le bourreau refusa de passer outre après la pendaison, alléguant « qu'il était bourreau, mais qu'il n'était pas boucher, » et que ce ne fut qu'à grands renforts de guinées que le shérif réussit

à lui faire exécuter toute la sentence; qu'à chaque nouvel acte de ce drame sanglant, il devenait de plus en plus exigeant. Toujours est-il que le sieur Ward devint après cela un personnage très-important: il ne sortait dans les rues qu'en bas de soie, coiffé d'un chapeau tricorne et l'épée au côté. Deux montres, l'une dans le gousset de sa culotte, et l'autre, perdue à son cou avec une chaîne d'argent, complétaient sa toilette.

Je ne puis m'empêcher, en me séparant de cet exécuteur des hautes œuvres, de rapporter un fait dont je n'ai jamais pu me rendre compte. A mon arrivée à Québec, vers l'âge de neuf ans, pour aller à l'école, on semblait regretter un bon bourreau nommé Bob; c'était un nègre dont tout le monde faisait des éloges. Cet éthiopien aurait dû inspirer l'horreur qu'on éprouve pour les gens de son métier; mais, tout au contraire, Bob entrait dans les maisons comme les autres citoyens, jouissait d'un caractère d'honnêteté à toute épreuve, faisait les commissions, et tout le monde l'aimait. Il y avait, autant que je puis me souvenir, quelque chose de bien touchant dans l'histoire de Bob: il était victime de la fatalité, qui l'avait fait exécuteur des hautes œuvres à son corps défendant. Il versait des larmes quand il s'acquittait de sa cruelle besogne. Je ne sais pourquoi ma mémoire, si tenace pour tout ce que j'ai vu et entendu pendant ma plus tendre enfance, me fait défaut, quand il s'agit d'expliquer la cause de cette sympathie dont Bob était l'objet.

Mais je reviens à McLane. Un spectacle semblable ne pouvait manquer d'impressionner vivement un enfant de mon âge; aussi ai-je beaucoup réfléchi sur le sort de cet homme qu'une partie de la population considérait comme ayant été sacrifié à la politique du jour. J'ai fait bien des recherches pour m'assurer de son plus ou moins de culpabilité. Je pourrais dire beaucoup de choses sur ce sujet; mais je me tairai. Qu'il me suffise d'ajouter que si, maintenant, un Yankee vantard proclamait à tout venant, qu'avec cinq cents hommes de bonne volonté, armés de bâtons durcis au feu, il se ferait fort de prendre la ville de Québec, les jeunes gens s'empresseraient autour de lui *to humour him*, pour l'encourager à parler, lui feraient boire du champagne, et en riraient aux éclats sans que le gouvernement songeât à l'éventrer.

On a prétendu que McLane était un émissaire du gouvernement français; je n'en crois rien pour ma part. La république française, aux prises avec toutes les puissances de l'Europe, avait alors trop de besogne sur les bras pour s'occuper d'une petite colonie contenant quelques millions d'arpents de neige, suivant une expression peu flatteuse pour nous.

La politique de nos autorités, à cette époque, était soupçonneuse et partant cruelle. On croyait voir partout des émissaires du gouvernement français. Deux canadiens furent alors expulsés du pays: leur crime était d'avoir été à la Martinique, je crois, dans un navire américain, pour terminer quelques affaires

de commerce: on leur fit la grâce d'emmener avec eux leurs femmes et leurs enfants.

Je fis la rencontre dans un hôtel d'Albany, en l'année 1818, d'un vieillard qui vint passer la soirée dans un salon où nous étions réunis. Il avait bien, certainement, la tournure d'un Yankee, mais, quoiqu'il parlât leur langue avec facilité, je m'aperçus qu'il avait l'accent français: et comme un Français s'empresse toujours de répondre à une demande polie (soit dit sans offenser d'autres nations moins civilisées), j'abordai franchement la question, et je lui demandai s'il était français?

— Certainement, me dit-il; et je suppose que vous êtes un compatriote?

— Mais quelque chose en approchant, répliquai-je: je suis d'origine française et citoyen de la ville de Québec.

— Ah! la cité de Québec! fit-il, me rappelle de bien douloureux souvenirs. J'ai été incarcéré pendant l'espace de deux ans dans l'enceinte de ses murs, et je veux être pendu comme un chien si je sais, même aujourd'hui, quel crime j'avais commis. C'était, il est vrai, au début de la révolution française, la république était en guerre avec l'Angleterre; mais, étant sujet

américain naturalisé depuis longtemps, je crus pouvoir sans crainte visiter le Canada avec mes marchandises. On m'enpoigna néanmoins aussitôt que j'eus franchi la frontière, et je fus enfermé dans le couvent des Récollets à Québec, dont une partie servait alors de prison d'état.

— Vous étiez, lui dis-je, en bonne voie de faire pénitence dans ce saint asile.

— Oh oui ! répliqua-t-il, j'en fis une rude pénitence. Je fus longtemps au secret ne pouvant communiquer avec personne, et j'aurais encore beaucoup plus souffert sans la sympathie des âmes charitables qui m'envoyaient des douceurs et du linge pour me changer.

— Mais, lui dit mon ami feu monsieur Robert Christie, mon compagnon de voyage, vous deviez vous prévaloir de votre titre de citoyen américain ?

— C'est ce que je fis, parbleu ! répliqua le vieillard ; je produisis mes lettres de naturalisation qui étaient en règle, mais tout fut inutile. On me retint comme émissaire du gouvernement français. Je n'étais pourtant guère pressé de m'occuper de ses affaires. Tandis que mes compatriotes s'égorgeaient comme des sauvages, j'étais trop heureux de vivre tranquillement ici, sous un gouvernement de mon choix. N'importe ; à l'expiration de deux ans de captivité, on me mit à la porte, et

l'on poussa même la politesse jusqu'à me faire reconduire à la frontière sous bonne escorte. On aurait pu s'en épargner les frais : je ne demandais pas mieux que de fuir cette terre inhospitalière, en jurant de n'y jamais remettre les pieds.

Nous l'invitâmes à souper, et il nous raconta maintes anecdotes divertissantes sur les divers personnages, et les autorités de Québec pendant sa réclusion ; anecdotes que je me donnerai bien garde de répéter, car il n'épargnait guère son prochain. A notre grande surprise, il avait connu tout le monde, rapportait les faibles de celui-ci, les ridicules et les vices de celui-là, assaisonnait le tout de récits d'aventures assez scandaleuses, dont j'ignorais même une partie, et qui se trouvèrent, après information, être véritables.

Je lui parlai de ma famille et il me nomma quatre de mes oncles. Il narrait avec beaucoup de bonheur ; et, s'il déversait le sarcasme à pleines mains sur ceux qui l'avaient maltraité, il parlait avec la plus vive reconnaissance de ceux dont il avait eu à se louer.

J'oubliais de dire que les premières paroles qu'il proféra lorsqu'il eut que j'étais de Québec, furent celles-ci :

— Madame La Badie est-elle encore vivante ?

Et il se répandit ensuite en éloges sur cette bonne et chari-

table femme à laquelle il avait tant d'obligation, et de grosses larmes roulèrent dans ses yeux.

(b) « J'ai dit et fait même bien des bêtises pendant le cours de ma longue vie ; mais Baron m'a corrigé depuis soixante ans d'en répéter une qui s'est propagée de génération en génération jusqu'à nos jours : c'est autant de gagné.

Le pont de la Pointe-Lévis avait pris à vive et fine glace pendant la nuit ; mais les canotiers l'avait néanmoins traversé avec leurs canots en l'endommageant un peu. Baron, qui avait son franc parler, était au débarcadère de la basse-ville, entouré d'un groupe d'hommes considérable.

— Eh bien, maître Baron, dit un citadin, voilà le pont pris malgré vos efforts pour l'en empêcher.

— Il n'y a que les gens de la ville assez simples, répliqua Baron, pour croire de telles bêtises ! Nous traversons le pont avec nos canots, bande d'innocents, quand la glace est faible, crainte d'accident pour nos pratiques qui ne peuvent attendre qu'elle soit plus ferme. Vos imbéciles de la citadelle tirent le canon pour nous disperser, quand ils nous voient de grand matin occupés à préparer des chemins pour descendre nos

canots ou pour d'autres objets. Nous ne sommes ordinairement qu'une poignée d'hommes; mais vous autres qui êtes si fins, mettez-vous donc à l'œuvre, cinq, dix et même vingt mille hommes, et nous verrons si vous le ferez déraiper!

Baron avait bien raison: j'ai vu des cinquantaines d'hommes travailler des journées entières pour faire avancer d'un demi-arpent des goëlettes prises dans des glaces formées pendant une seule nuit, sur de bien petites rivières.

CHAPITRE TROISIÈME.

(a) J'avais vingt ans lorsque je rendis visite à la prétendue sorcière de Beaumont. Je retournais de Saint-Jean-Port-Joli à Québec, après un court voyage chez mes parents. Mon père m'avait donné, à cause de mes péchés, je crois, un de ses censitaires pour charretier: c'était un habitant très à l'aise, mais qui lui devait une quinzaine d'années d'arrérages de cens et rentes. Mon père, ainsi que mon grand-père, avaient pour principe de ne jamais poursuivre les censitaires: ils attendaient patiemment: c'est un mal de famille. Mon conducteur de voi-

ture était très-reconnaissant, à ce qu'il paraît, de cette indulgence ! C'était un de ces hableurs insolents, bavard impitoyable, comme on en rencontre quelquefois dans nos paroisses de la côte du Sud, et qui descendent presque tout de la même souche. Obligé, en rechignant, de s'acquitter envers le père d'une dette légitimement due, il s'en dédommageait amplement sur le fils par une avalanche de sarcasmes grossiers, de bas quolibets, à l'adresse des curés, des seigneurs, des messieurs qu'il gratifiait à n'en plus finir du nom de dos blancs, d'habits à poches, etc.¹

J'étais résigné à endurer ce supplice avec patience, sous l'impression qu'il ne cherchait qu'un prétexte pour me planter là. Arrivé à la paroisse de Beaumont, il me parla de la mère Nolette, la femme savante, la sorcière qui connaissait le passé, le présent et l'avenir ; le tout appuyé d'histoires merveilleuses de curés, de seigneurs, de dos blancs et d'habits à poches qu'elle avait *rembarrés*. Je lui dis à la fin que les gens d'éducation avaient l'avantage sur lui de ne pas croire de telles bêtises, et qu'elle n'avait *rembarré*, suivant son expression, que des imbéciles comme lui.

Ce fut de sa part un nouveau déluge de quolibets.

¹ Le mot injurieux "dos blancs" venait probablement de la poudre que les messieurs portaient journellement, et qui blanchissait le collet de leurs habits.

— Voulez-vous faire un marché avec moi, lui dis-je ? nous allons arrêter chez votre sorcière : si je vous prouve qu'elle n'est pas plus sorcière que vous, ce qui n'est pas beaucoup dire, voulez-vous me promettre de ne plus me parler pendant le reste de la route ?

— De tout mon cœur, me dit-il ; mais prenez garde : je dois vous dire, sans vous faire peine, qu'elle en a confondu de plus futés que vous.

— Soit, lui dis-je, nous verrons.

C'était bien un antre de sorcière que l'habitation de la mère Nolette ; petite maison noire, basse, construite au pied d'une côte escarpée, et aussi vierge de chaux en dehors et en dedans que si le bois avec lequel elle avait été construite eût encore poussé dans la forêt. Tout annonçait la pauvreté, sans être la misère absolue.

Nous conversâmes pendant un certain temps : c'eût-été de ma part un grand manque aux usages des habitants de la campagne que de l'entretenir immédiatement du sujet de ma visite. La sorcière me parut une femme douce, simple et même bonace : elle montra pourtant ensuite quelque sagacité en tirant mon béro-cope.

Est-ce bien là, pensai-je, cette femme extraordinaire dont

j'ai tant entendu parler ? Est-ce bien cette sybille dont les prédictions merveilleuses ont étonné mon enfance ? C'était pourtant bien elle ; et aujourd'hui même, après un laps d'au moins quarante ans qu'elle a passé de vie à trépas, son nom est encore aussi vivace dans nos campagnes de la côte du Sud, qu'il l'était lorsque je lui rendis visite, il y a plus d'un demi-siècle.

Je finis par lui dire que je désirais la consulter, ayant entendu parler d'elle comme d'une femme savante.

— Souhaitez-vous, fit-elle, m'entretenir privément, ou en présence de votre compagnon de voyage ?

— En présence de monsieur, répondis-je.

Et je vois encore la figure triomphaamment insolente de mon habitant.

La vieille nous fit passer dans une espèce de bouge obscur où elle alluma une chandelle de suif aussi jaune que du safran, s'assit près d'une table dont elle tira un jeu de carte qui devait avoir servi à charmer les loisirs du malheureux Charles VI, tant il était vieux et tout rapetassé avec du fil jadis blanc ; mais, alors, aussi noir que les cartes mêmes. Les figures étaient différentes de toutes celles que j'avais vues auparavant ; et je n'en ai point vu de semblables depuis. Un grand chat noir, maigre, efflanqué, orné d'une queue longue et trainante,

sortant, je ne sais d'où, fit alors son apparition. Après avoir fait un long détour en nous regardant avec ses yeux fauves et sournois, il sauta sur les genoux de sa maltresse. C'était bien la mise en scène d'un bon drame de sorcellerie ; tout était prêt pour la conjuration. Mon compagnon me regardait en clignotant de l'œil ; je compris..... cela signifiait : Enfoncé l'habit à poches !

J'avais eu soin de me placer en face de mon habitant, afin de pouvoir intercepter au besoin tout signe télégraphique entre la sorcière et lui.

— Que souhaitez-vous savoir, me dit la sybille ?

— Je suis parti d'Halifax, répondis-je, il y a plus d'un mois, et je suis très-inquiet de ma femme et de mes enfants.

La vieille remua les cartes, les étendit sur la table et me dit :

— Vous avez eu bien de la misère dans votre voyage !

— Ah ! oui, la mère, lui dis-je ; on en mange de la misère, quand on est réduit à faire souvent huit lieues par jour sur des raquettes, et que, pour se délasser le soir, on fait un trou dans la neige pour y passer la nuit ; ça n'arrange pas un homme !

— L'pauvre monsieur, dit la vieille, en me regardant d'un air de compassion.

Mon Jean - Baptiste, ¹ commençant à trouver la chambre chaude, défit deux boutons de son capot qui lui serraient la gorge, et s'agita sur son siège.

— Mais il ne s'agit pas de ma misère, lui dis-je : elle est passée ; je n'y pense plus. Donnez-moi, s'il vous plait, des nouvelles de ma femme et de mes enfants. La sorcière rassembla les cartes, les mêla de nouveau, les étendit sur la table, et s'écria :

— Oh ! la jolie créature !

— Mais pas trop laide, fis-je en me rengorgeant.

Mon charretier, qui savait à quoi s'en tenir sur mon prétendu mariage me lança un regard courroucé, et déboutonna son capot jusqu'à la ceinture, qu'il desserra. Il tenait à la réputation de la sorcière, n'aimait pas à la voir mystifier, encore moins à passer pour un sot lui-même.

— Votre femme, continua la sybille, se porte bien, bien, et a tout à souhait. Elle s'ennuie un peu, et attend avec hâte une lettre de vous qu'elle recevra bien vite.

J'en suis bien aise, lui dis-je ; car je lui ai écrit à la sortie du

¹ Nom que l'on donne souvent aux Canadiens-Français, mais surtout aux habitants.

portage, et je craignais que ma lettre eût été perdue. Maintenant mes enfants ?

Elle fait un tour de cartes, et commence à compter.

— Un, deux.....en me regardant attentivement.

— Eh oui, la mère, lui dis-je, deux enfants ; un petit garçon et une petite fille.

Evidemment soulagée, elle s'écria de nouveau :

— Oh ! les beaux petits anges ! comme ils sont gaillards ! Le plus jeune paraît pourtant tourmenté, mais ça ne sera rien : ce sont ses dents qui le font souffrir.

— Justement, la mère, lui dis-je.

Après l'avoir remercié de ces bonnes nouvelles, je lui donnai une pièce blanche ; prodigalité à laquelle elle ne s'attendait guère, son tarif étant de trois sous pour les pauvres et de six pour les gens riches.

— Partons, dit mon charretier.

— Oui : il fait pas mal chaud ici, répondis-je, d'un ton assez goguenard.

Une fois dehors, il lâcha un juron à s'ébranler toutes les

dents, sauta dans sa cariole, et garda à ma grande satisfaction un silence obstiné jusqu'au passage de la Pointe-Lévis.

(b) Il y a deux moyens bien simples, suivant la tradition, de se soustraire aux espiègleries des feux-follets les plus mal intentionnés. Le premier consiste à demander à celui qui intercepte votre route, quel quantième est Noël ? Le sorcier, toujours peu au fait de notre calendrier, ne sait que répondre, et s'empresse de faire la même question à son interlocuteur. Malheur alors au voyageur s'il hésite seulement à répondre catégoriquement. C'est un pauvre diable bien à plaindre entre les mains d'un sorcier aussi malfaisant.

Les enfants autrefois dans les campagnes ne manquaient pas de s'informer, aussitôt qu'il commençait à bributier, du quantième de Noël, crainte de faire la rencontre d'un feu-follet. Ceux qui avaient la mémoire ingrate faisaient la même question vingt fois par jour.

Le second moyen, encore plus infailible que le premier, est de mettre en croix deux objets quelconques, que le feu-follet, toujours mauvais chrétien, ne peut franchir.

Ceci me rappelle une anecdote connue dans ma jeunesse.

Plusieurs jeunes gens, retournant chez eux, fort tard après une veillée, aperçurent tout-à-coup un feu-follet qui, sortant d'un petit bois, venait à leur rencontre. Chacun s'empresse de mettre en croix au milieu du chemin tous les objets qu'il avait dans sa poche : couteaux, sacs à tabac, pipes, etc. ; nos jeunes gens rebroussent ensuite chemin en se sauvant d'abord à toutes jambes. Ils se retournent néanmoins à une distance respectueuse, et aperçoivent le feu-follet qui, après avoir voltigé longtemps autour des objets qu'ils avaient déposés, s'enfonçait de nouveau dans le bois d'où il était sorti.

Il y eut alors une longue discussion entre les jeunes gens.

— Je ne demande pas mieux que de m'en retourner chez nous, disait Baptiste, si François veut passer le premier.

— Non ! répondait François ; passe toi, José, qui est le plus vieux.

— Pas si fou ! disait José : que Tintin (Augustin) nous donne l'exemple, et nous le suivrons.

Nos braves seraient encore probablement à la même place, si le Nestor de la bande n'eût proposé l'expédient de se tenir tous par la main, et d'avancer comme font les *soldares* en ligne de bataille. Cette proposition fut adoptée ; mais, hélas ! il ne restait plus rien de leurs dépouilles ! le feu-follet avait tout

emporté. Il est probable qu'un rusé farceur avait voulu hacher son tabac et fumer une pipe à leurs dépens.

CHAPITRE QUATRIEME.

(a) *Anachronisme*: la Corriveau ne fut exposée dans une cage de fer qu'après le 15 avril 1763, ainsi qu'il appert par un jugement d'une cour martiale en date de ce jour.

Trois ans après la conquête du pays, c'est-à-dire en 1763, un meurtre atroce eut lieu dans la paroisse de Saint-Valier, district de Québec; et quoiqu'il se soit bientôt écoulé un siècle depuis ce tragique événement, le souvenir s'en est néanmoins conservé jusqu'à nos jours, entouré d'une foule de *contes* fantastiques, qui lui donne tout le caractère d'une légende.

En novembre 1749, une femme du nom de Corriveau se maria à un cultivateur de Saint-Valier.

Après onze ans de mariage, cet homme mourut dans cette paroisse, le 27 avril 1760. Une vague rumeur se répandit alors

que *la Corriveau* s'était défait de son mari, en lui versant, tandis qu'il était endormi, du plomb fondu dans l'oreille.

On ne voit pas toutefois que la justice de l'époque ait fait aucune démarche pour établir la vérité ou la fausseté de cette accusation ; et trois mois après le décès de son premier mari, *la Corriveau* se remariait en secondes noces, le 20 juillet 1760, à Louis Dodier, aussi cultivateur de Saint-Valier.

Après avoir vécu ensemble pendant trois ans, la tradition s'accorde à dire que, sur la fin du mois de janvier 1763, *la Corriveau*, profitant du moment où son mari était plongé dans un profond sommeil, lui brisa le crâne, en le frappant à plusieurs reprises avec un *broc* (espèce de pioche à trois fourchons). Pour cacher son crime, elle traîna le cadavre dans l'écurie, et le plaça en arrière d'un cheval, afin de faire croire que les blessures, infligées par le *broc*, provenaient des ruades de l'animal. *La Corriveau* fut, en conséquence, accusée de meurtre conjointement avec son père.

Le pays étant encore à cette époque sous le régime militaire ce fut devant une cour martiale que le procès eut lieu.

La malheureuse *Corriveau* exerçait une telle influence sur son père (Joseph *Corriveau*), que le vieillard se laissa conduire jusqu'à s'avouer coupable de ce meurtre : sur cet aveu, il fut condamné à être pendu, ainsi que le constate la pièce suivante

extraite d'un document militaire, propriété de la famille Nearn,
de la Malbaie.

• Quebec, 10th April, 1763.

• GENERAL ORDER.

• The Court Martial, whereof Lieutenant Colonel Morris was
• president, having tried Joseph Corriveau and Marie Josephine
• Corriveau, canadians, for the murder of Louis Dodier, as also
• Isabelle Sylvain, a canadian, for perjury on the same trial. The
• Governor doth ratify and confirm the following sentence:
• That Joseph Corriveau having been found guilty of the
• charge brought against him, he is therefore adjudged to be
• hung for the same.

• The Court is likewise of opinion that Marie Josephine Corri-
• veau, his daughter and widow of the late Dodier, is guilty of
• knowing of the said murder, and doth therefore adjudge her
• to receive sixty lashes, with a cat o' nine tails on her bare
• back, at three different places, viz: under the gallows, upon
• the market place of Quebec and in the parish of St. Valier;
• twenty lashes at each place, and to be branded in the left
• hand with the letter M.

• The Court doth also adjudge Isabelle Sylvain to receive
• sixty lashes with a cat o' nine tails on her bare back, in the
• same manner and at the same time and places as Marie
• Josephine Corriveau, and to be branded in the left hand with
• the letter P."

[Introduction]

« Québec, 10 avril 1763.

« ORDRE GÉNÉRAL.

« La Cour martiale, dont le lieutenant-colonel Morris était
« président, ayant entendu le procès de Joseph Corriveau et de
« Marie-Josephte Corriveau, canadiens, accusés du meurtre de
« Louis Dodier, et le procès d'Isabelle Sylvain, canadienne,
« accusée de parjure dans la même affaire ; le gouverneur ratifie
« et confirme les sentences suivantes : Joseph Corriveau, ayant
« été trouvé coupable du crime imputé à sa charge, est en con-
« séquence condamné à être pendu.

« La Cour est aussi d'opinion que Marie-Josephte Corriveau,
« sa fille, veuve de feu Dodier, est coupable d'avoir connu avant
« le fait le même meurtre, et la condamne, en conséquence, à
« recevoir soixante coups de fouet à neuf branches sur le dos
« nu, à trois différents endroits, savoir : sous la potence, sur la
« place du marché de Québec et dans la paroisse de Saint-
« Valier, vingt coups à chaque endroit, et à être marquée d'un
« fer rouge à la main gauche avec la lettre M.

« La Cour condamne aussi Isabelle Sylvain à recevoir
« soixante coups de fouet à neuf branches sur le dos nu, de la
« même manière, temps et places que la dite Josephte Corri-
« veau, et à être marquée d'un fer rouge à la main gauche avec
« la lettre P.

Heureusement ces sentences ne furent point exécutées, et voici comment le véritable état de la cause fut connu

Le malheureux Corriveau, décidé à mourir pour sa fille, fit venir le père Glapion, alors supérieur des Jésuites à Québec, pour se préparer à la mort.

A la suite de sa confession, le condamné demanda à communiquer avec les autorités. Il dit alors qu'il ne lui était pas permis consciencieusement d'accepter la mort dans de pareilles circonstances, parce qu'il n'était pas coupable du meurtre qu'on lui imputait. Il donna ensuite aux autorités les moyens d'arriver à la vérité et d'exonérer Isabelle Sylvain du crime supposé de parjure, dont elle était innocente.

A la suite des procédés ordinaires, l'ordre suivant fut émané :

• Québec, 15th April 1763

• GENERAL ORDER.

• The Court Martial, whereof lieutenant-colonel Morris was president, dissolved

• The General Court Martial having tried Mary Josephte Corriveau, for the murder of her husband Dodier, the Court finding her guilty. The Governor (Murray) doth ratify and confirm the following sentence:—That Marie Josephte Cor-

« riveau do suffer death for the same, and her body to be hung
« in chains wherever the Governor shall think fit.

(Signed,) « THOMAS MILLS,
« T. Major. »

[*Traduction.*]

« Québec, 15 avril 1763.

« ORDRE GÉNÉRAL.

« La Cour martiale, dont le lieutenant-colonel Morris était
« Président, est dissoute.

« La Cour Martiale Générale ayant fait le procès de Marie-
« Josephthe Corriveau, accusée du meurtre de son mari Dodier,
« l'a trouvée coupable. Le Gouverneur (Murray) ratifie et con-
« firme la sentence suivante :—Marie-Josephthe Corriveau sera
« mise à mort pour ce crime, et son corps sera suspendu dans
« les chaînes, à l'endroit que le gouverneur croira devoir dési-
« gner. »

(Signé) « THOMAS MILLS,
« Major de ville. »

Conformément à cette sentence, Marie-Josephthe Corriveau fut
pendue, près des plaines d'Abraham, à l'endroit appelé les
buttes à Nepveu, lieu ordinaire des exécutions, autrefois.

Son cadavre fut mis dans une cage de fer, et cette cage fut accrochée à un poteau, à la fourche des quatre chemins qui se croisent dans la Pointe-Lévis, près de l'endroit où est aujourd'hui le monument de tempérance,—à environ douze arpents à l'ouest de l'église, et à un arpent du chemin.

Les habitants de la Pointe-Lévis, peu réjouis de ce spectacle, demandèrent aux autorités de faire enlever cette cage, dont la vue, le bruit et les apparitions nocturnes tourmentaient les femmes et les enfants. Comme on n'en fit rien, quelques hardis jeunes gens allèrent décrocher, pendant la nuit, *la Corriveau* avec sa cage, et allèrent la déposer dans la terre à un bout du cimetière, en dehors de l'enclos.

Cette disparition mystérieuse, et les récits de ceux qui avaient entendu, la nuit, grincer les crochets de fer de la cage et cliqueter les ossements, ont fait passer *la Corriveau* dans le domaine de la légende.

Après l'incendie de l'église de la Pointe-Lévis, en 1830, on agrandit le cimetière; ce fut ainsi que la cage s'y trouva renfermée, et qu'elle y fut retrouvée en 1850, par le fossoyeur. La cage, qui ne contenait plus que l'os d'une jambe, était construite de gros fer feuillard. Elle imitait la forme humaine, ayant des bras et des jambes, et une boîte ronde pour la tête. Elle était bien conservée et fut déposée dans les caveaux de la sacristie. Cette cage fut enlevée secrètement, quelque temps après, et

exposée comme curiosité à Québec, puis vendue au Musée Barnum, à New-York, où on doit encore la voir.

CHAPITRE CINQUIÈME.

(a) Un îlot, dont il existe encore quelques restes, mais plus près du moulin à scie, couronnait le sommet de la chute de Saint-Thomas, pendant mon enfance. On l'abordait quand les eaux étaient basses, soit en passant sur la chaussée même du moulin, soit en traversant dans un petit canot les eaux profondes de l'écluse. Pendant les fréquentes visites que ma famille faisait au seigneur Jean-Baptiste Couillard de L'Epiney, son fils et moi faisons des excursions fréquentes sur l'îlot, où nous avions construit une petite cabane avec les branches de cèdre et de sapin dont il était encore couvert, malgré les ravages fréquents des débâcles du printemps.

Mon jeune ami demanda un jour à son père de lui céder ce petit domaine, dont il avait même déjà pris possession

— Volontiers, lui dit son père, qui était un savant en us, mais quel nom lui donnerons-nous ? Attends un peu, et choisis toi-même.

Et il commença alors à faire une nomenclature de toutes les îles connues, je crois, des anciens Grecs et des anciens Romains, et le fils de lui dire :

— Non ! non ! Il y a une heure que je m'égosille à vous crier que je veux l'appeler « l'îlot au petit Couillard. »

On fut aux voix ; et toute la société prit pour l'enfant, malgré les réclamations du père désolé de ne pouvoir lui donner un nom scientifique.

Toute la société se transporta l'après-midi sur « l'îlot au petit Couillard, » où une excellente collation les attendait ; et mon jeune ami prit possession de son domaine.

O le plus ancien et le plus constant de mes amis ! tu m'as abandonné sur cette terre de douleurs, après une amitié sans nuage de plus d'un demi-siècle, pour habiter un lieu de repos. Car toi aussi, ô le plus vertueux des hommes que j'ai connu ! t'as bu la coupe amère des tribulations ! tu as vu passer le domaine de tes aïeux entre les mains de l'étranger ! Et lorsque tu es descendu dans le tombeau, tu n'as emporté avec toi, de toutes tes vastes possessions, de l'îlot même que tu affectionnais pendant ton enfance, que la poignée de terre que le fossoyeur, et tes amis ont jeté sur ton cercueil !

CHAPITRE SIXIÈME.

(a) Quelques personnes m'ont demandé si mon vieux pasteur n'était pas le type d'un ancien curé de la paroisse de Saint Thomas, qui, lui aussi, avait baptisé et marié tous ses paroissiens, dont il avait enterré trois générations. Oh, oui ! c'est bien le modèle que j'avais sous les yeux en écrivant « La débâcle. » J'ai beaucoup connu le respectable monsieur Verrault, depuis mon enfance jusqu'à sa mort. C'était un prêtre d'un zèle inextinguible, mais aussi indulgent pour les autres qu'il était sévère pour lui-même. Il aimait la société, et se dépouillait, dans ses rapports avec elle, de la rigidité nécessaire au ministre des autels, quand il exerce ses fonctions. Ce n'était plus alors que le vieillard gai et aimable, se livrant avec entrain aux charmes de la causerie.

La mansuétude du saint homme fut mise un jour à une rude épreuve, à un souper, chez le seigneur du lieu.

J'ai déjà dit, dans une note précédente, que le seigneur Couillard, père de mon ami le Docteur Couillard, si avantageusement connu dans le district de Québec, était un savant en us : il parlait les langues latine, anglaise et allemande avec

autant de facilité que la sienne propre. Sa mémoire était si prodigieuse, qu'il serait devenu, sans doute, un linguiste distingué en Europe, où il aurait eu la facilité d'étudier plusieurs idiomes des nations étrangères. Un régiment de troupes allemandes était stationné à Saint-Thomas ; monsieur Couillard fit la connaissance des officiers, et au bout de trois mois parlait l'allemand aussi bien qu'eux. Mais grand fut son désespoir, après le départ de ses nouveaux amis, de n'avoir personne pour converser dans une langue qu'il affectionnait.

Il apprend, le jour même du souper dont j'ai parlé plus haut, qu'un docteur allemand, arrivé de la veille, avait élu domicile dans le village de Saint-Thomas. Quelle bonne fortune pour lui ! Il se rappelle les moments agréables qu'il avait passés peu d'années auparavant dans la société du docteur Oliva, marié à sa cousine germaine, médecin aussi distingué dans sa profession que par ses vastes connaissances littéraires : sans doute que tous les docteurs allemands doivent se ressembler, à peu de chose près. Il se rend aussitôt chez l'étranger, qui lui fait l'accueil le plus aimable. Ils conversent tous deux en allemand pendant deux heures, à se disloquer la mâchoire ; et monsieur Couillard finit par l'inviter à souper pour le soir même.

On allait se mettre à table, lorsque le nouveau docteur arriva *half seas over*, c'est-à-dire à moitié ivre. Le malheureux n'avait, je crois, appris de la langue française qu'un vocabulaire de

tous les jurons, en usage chez la canaille canadienne, qu'il débitait avec une verve impitoyable. Le pauvre prêtre, assis entre ma mère et la dame de la maison qui présidait à sa table, s'écriait à chaque instant :

— « Dites-donc un peu ! (cette locution lui était habituelle) dites-donc un peu, mesdames, que le bon Dieu est offensé par un homme comme celui-là ! »

Tout le monde était consterné ; madame Couillard lançait des œillades peu bienveillantes à son érudit époux : ces œillades voulaient dire sans doute :— Où as-tu péché cet animal-là ? Monsieur Couillard faisait l'impossible pour détourner la conversation entièrement au profit de la langue allemande, mais si les oreilles du saint curé se reposaient tant soit peu, le diable n'y perdait rien, car le docteur devait jurer encore davantage, en se servant de sa langue vernaculaire ; autant qu'on en pouvait juger par les grimaces que faisait son interlocuteur, qui était très-pleux.

Le seigneur Couillard finit enfin par où il aurait dû commencer : il dit quelques mots à l'oreille d'un des servants, et, quelques minutes après, on entendit une voiture s'arrêter devant la porte du manoir. Un garçon de ferme entra d'un air effaré, en disant qu'on était venu chercher le docteur pour une femme qui se mourait. Les adieux de l'Esculape furent des plus touchants ; il était complètement ivre, et secoua, les

larmes aux yeux, pendant au moins cinq minutes, la main de son généreux amphytrion, sans pouvoir s'en détacher.

Le saint homme de prêtre, très-soulagé après le départ de ce malencontreux convive, s'écria :

— « Dites-donc un peu, mes amis, que le bon Dieu a été offensé par cet homme-là. » Il reprit ensuite sa bonne humeur ordinaire, abandonnant pour le quart-d'heure le *schlindertilche* à son malheureux sort.

Il est inutile de dire que tout rapport cessa dès ce jour entre le cher docteur et la bonne société, pendant le peu de temps qu'il résida dans la paroisse.

Je me permettrai de consigner une autre anecdote, tant j'aime à parler de mes anciens amis. Mon père, sachant que son ami, le même monsieur Couillard, était arrivé à Québec, se rend aussitôt à l'hôtel où il pensionnait pour lui rendre visite ; il demande à un domestique allemand de le conduire à la chambre qu'occupait le monsieur canadien,

— Ché n'ai pas connaître de monchire canadien, dit le domestique, il être ici trois anclais et une monchire allemand,

Ché lui être une cran pel homme blond, avec des cros chieux pieux et beaucoup, crandement des couleurs au fusage.

C'était bien le signalement du cher seigneur; et mon père, sachant que son ami parlait l'allemand, pensa que le domestique l'avait pris pour un compatriote; et lui dit que c'était le monsieur qu'il désirait voir, mais qu'il était canadien.

— Ché lui il être allemande, fit le domestique, il me l'a dit lui-même; ché lui harlé mieux que moi mon langue. Ché lui harlé moi de l'Allemagne et du grand Frieds (Grand Frédéric) qui me l'a fait fait donner beaucoup crandement de schlag, quand moi l'être soldat.

Mon père, entendant rire au haut de l'escalier, aperçut son ami qui lui criait de monter à sa chambre.

— Quel diable t'a possédé, dit mon père, de te faire passer ici pour un allemand?

— Ce n'est pas moi, répliqua monsieur Couillard en montrant le domestique, c'est lui qui a voulu absolument que je fusse son compatriote; j'ai accepté bravement mon rôle, et je m'en suis, je t'assure, très-bien trouvé; il est aux petits soins avec moi.

Cher monsieur Couillard! l'ami d'enfance de mon père, comme son fils était le mien, je lui ai fermé les yeux, il y a

cinquante-six ans, dans la rue de la cité de Québec qui porte son nom.

Il tomba malade, à son retour de Montréal, dans une maison de pension, et ne put être transporté chez lui. Tel père, tel fils; ce sont les deux meilleurs hommes et les deux hommes les plus vertueux que j'aie connus.

Monseigneur Plessis, son ancien compagnon de classe, venait le voir fréquemment pendant sa maladie; et leurs longues conversations étaient toujours en latin, langue que tous deux affectionnaient.

Je ne puis passer sous silence le fait suivant que nous ne pûmes expliquer. J'avais constamment veillé monsieur Couillard avec son fils, pendant sa maladie; et, la nuit qu'il mourut, j'étais encore auprès de lui avec son fils et feu M. Robert Christie, notre ami. Lorsque le moribond fut à l'agonie, je courus chez son confesseur, monsieur Doucet, alors curé de Québec; il vint lui-même m'ouvrir la porte du presbytère en me disant :

— Fâché de t'avoir fait attendre.

— Comment ! répliquai-je, j'arrive à l'instant même.

— Mon domestique, fit-il, est pourtant venu m'éveiller, il y a

environ un quart-d'heure, en me disant de me dépêcher, que monsieur Couillard se mourait.

Etait-ce une hallucination produite par l'inquiétude qu'éprouvait le prêtre sur l'état alarmant d'un malade qu'il chérissait ?
Etait-ce l'ange de la mort, faisant sa ronde nocturne, qui s'arrêta au chevet du zélé serviteur du Très-Haut pour lui envoyer une dernière consolation qu'il implorait ? Sa mission funèbre ne fut guère interrompue ; car, à ces mots sublimes prononcés par le prêtre : « Partez, âme chrétienne, au nom du Dieu Tout-Puissant, qui vous a créée ! » cette belle âme s'envola au ciel sur les ailes du messager de Jéhovah !

(b) Cette note peut être utile à plusieurs personnes dans certaines circonstances critiques.

Je puis affirmer que la population mâle de la cité de Québec, à quelque exception près, savait nager, il y a soixante ans. Quand la marée était haute le soir pendant la belle saison, les grèves étaient couvertes de baigneurs depuis le quai de la Reine, maintenant le quai Napoléon, jusqu'aux quais construits récemment sur la rivière Saint-Charles, à l'extrémité ouest du Palais. Quant à nous, enfants, nous passions une partie de la journée dans l'eau, comme de petits canards. L'art de la natation

était d'ailleurs alors très-simplifié : voici ma première et dernière leçon.

J'avais près de neuf ans, et je commençais à barboter très-joliment au bord de l'eau, en imitant les grenouilles, sans résultat notable. La raison en était bien simple : le volume d'eau n'était pas suffisant pour me faire flotter.

Je sortais un jour de l'école, à quatre heures de relevée, lorsque j'entendis, dans la rue de la Fabrique, la voix d'un gamin en chef qui s'égosillait à crier : *cook ! cook !* C'était un cri de ralliement, dont il m'est difficile de tracer l'origine ; Perte très-sérieuse, je l'avoue, pour la génération actuelle. Si j'osais néanmoins émettre une opinion sur une question aussi importante, je crois que ce cri venait d'un jeu introduit par les enfants anglais, et que voici. Un de nous, élu roi par acclamation, pendant une belle soirée de l'été, s'asseyait majestueusement, disons, sur les marches de l'église des Récollets, remplacée par le Palais de Justice actuel ; et de là envoyait ses sujets à tels postes qu'il lui plaisait d'assigner aux coins des rues adjacentes ; mais à l'encontre des potentats de tous les pays du monde, il agissait, généralement, avec assez d'équité pour que les plus grands se trouvassent les plus éloignés de son trône. Il y avait quelquefois peut-être de la partialité ; mais quel souverain, ou même quel gouvernement constitutionnel peut se flatter d'en être exempt ?

Chacun était au poste à lui assigné ; le roi criait à s'époumonner : *a tanta ! a tanta ! béttri cook !* et chacun d'accourir à qui mieux mieux ; le dernier arrivé était passible d'une amende assez arbitraire.

Le lecteur, je suppose, n'est guère plus savant qu'il l'était avant cet exposé ; je vais lui venir en aide. Bien peu de Canadiens-Français parlaient l'anglais à cette époque ; et ceux qui s'en mélaient, massacraient sans pitié la langue de Sa Majesté Britannique, tandis que les enfants anglais étant peu nombreux parlaient le français aussi bien, ou aussi mal que nous. Je dois supposer que ce que nous prononcions *béttri cook* devait être *Pastry cook*, pâtissier : artiste si apprécié de tout temps du jeune âge. Quant aux deux mots *a tanta*, c'était peut-être notre manière de prononcer *attend all*, rendez-vous tous : nous en étions bien capables.

Mais revenons à nos moutons. J'avais à peine rejoint mon premier ami, qu'un autre petit polisson, qui faisait rouler, à force de coups de bâtons, un cercle de barrique aussi haut que lui et orné intérieurement de tous les morceaux de fer-blanc qu'il avait pu y clouer, répondit à l'appel en criant aussi *cook ! cook !* Un troisième accourut ensuite en agitant entre ses doigts deux immenses os de bœuf, castagnettes peu coûteuses et très à la mode parmi ces messieurs. Celui-là criait : « Roule billot, la moëlle et les os » : c'était un autre cri de ralliement. Comment me séparer d'une société si distinguée ? j'étais bien, à la

vérité, un peu confus, humilié même, de ne pouvoir faire ma partie dans ce charmant concert ! D'abord, les instruments me manquaient, et je n'avais pas même acquis ce cri aigre, aigu, particulier aux gamins des villes, si difficile à imiter pour un petit campagnard récemment arrivé parmi eux. Mais ces messieurs, pleins d'indulgence, en considération des sous qu'ils me suçaient, ne se faisaient aucun scrupule de m'admettre dans leur aimable société.

J'avais, malheureusement, alors, mes coudées franches, étant en pension chez des étrangers ; mon père et ma mère vivaient à la campagne, et j'évitais avec grand soin, dans mes escapades, ceux de mes parents qui demeuraient à Québec. Aussi étais-je, au bout de deux ans, maître passé dans l'art de jouer aux marbres et à la toupie, etc. La marraine, hélas ! était le seul jeu dans lequel je montrais mon infériorité. Il fallait se déchausser pour bien faire circuler une pierre, en se balançant sur un seul pied, à travers un certain nombre de cercles tracés sur la terre ; et ces messieurs, tant ceux qui marchaient assez souvent nus-pieds, que ceux qui ôtaient leurs souliers pour l'occasion, avaient un grand avantage sur moi en se servant, pour cette opération, des doigts des pieds avec autant de dextérité que des singes. Certaines habitudes aristocratiques, que j'avais contractées dans ma famille, m'empêchaient de me déchausser dans les rues ! C'était être par trop orgueilleux !

J'avais donc fait beaucoup de progrès dans la gaminerie,

mais peu dans mes études, quand mon père, qui appréciait fort peu mes talents variés et estimables, me flanqua, (c'était son expression quand il était de mauvaise humeur), me flanqua, dis-je, pensionnaire au séminaire de Québec. Je ne puis nier que j'y gagnai beaucoup ; mais aussi notre bonne ville perdit un de ses polissons les plus accomplis.

Mais revenons encore une fois à mes précieux compagnons, car, au train dont je vais, mon histoire sera éternelle, elle n'aura ni commencement ni fin.

— Qu'allons-nous faire ? cria le *roule billot* en agitant ses castagnettes.

— Nous baigner, répondit le gamin en chef.

Là-dessus, nous descendîmes la côte de Léry, à la course ; et nous fûmes bien vite rendus sur la grève vis-à-vis de la rue Saul'-au-Matelot ; la marée était haute et baignait le sommet d'un rocher élevé d'environ sept à huit pieds. Quelques minutes étaient à peine écoulées que mes trois amis se jouaient comme des dauphins dans les eaux fraîches du fleuve Saint-Laurent, tandis que, moi, j'étais resté triste, pensif et désolé, comme la fille du soleil après le départ d'Ulysse.

— Est-ce que tu ne te baignes pas ? me crèrent les bienheureux dauphins.

— Je ne sais pas nager ; répondis-je d'une voix lamentable.

— C'est égal, fit le principal gamin, que j'admirais beaucoup, jette-toi toujours à l'eau, innocent ! Imité la grenouille, et, si tu te noies, nous te sauverons.

Comment résister à une offre aussi gracieuse ? « Si tu te noies, nous te sauverons ! » Je fus irrésolu pendant une couple de minutes ; le cœur me battait bien fort : j'avais un abîme à mes pieds. La honte l'emporta, et je m'élançai dans l'eau. A ma grande surprise, je nageai aussitôt avec autant de facilité que les autres. Je m'éloignai peu d'abord, comme le petit oiseau, qui, sortant de son nid, fait l'essai de ses ailes ; et je remontai sur mon rocher. Ah ! que le cœur me battait ! mais c'était de joie alors. Que j'étais fier ! j'avais conquis un nouvel élément. Mes amis s'étaient éloignés ; je jouis pendant un certain temps de ma victoire : et me jetant de nouveau à l'eau, j'allai bien vite les rejoindre au large. Il ne me manquait que la force musculaire pour traverser le Saint-Laurent.

Je ne conseille à personne de suivre mon exemple, à moins d'être assisté de puissants nageurs. Il est certain que je me serais infailliblement noyé, si ma bonne étoile ne m'eût favorisé : qu'attendre, en effet, d'enfants de mon âge ? Il est même probable que la ville de Québec aurait eu aussi à regretter la perte d'un ou deux autres de ses gamins les plus turbulents.

L'art de nager ne s'oublie jamais ; pourquoi ? parce que tout

dépend de la confiance que l'on a en soi-même, c'est la chose la plus simple : chacun pourrait nager, s'il conservait son sang-froid et se persuadait qu'il peut le faire. Le premier mouvement d'une personne qui tombe à l'eau par accident, est, aussitôt qu'elle revient à la surface, de se renvoyer la tête en arrière pour respirer, ce qui la fait caler infailliblement. Qu'elle tienne, au contraire, son menton seulement à la surface de l'eau, qu'elle imite les mouvements de la grenouille, ou bien qu'elle batte l'eau alternativement des pieds et des mains à l'instar des quadrupèdes ; et elle nagera aussitôt.

Si, lors du sinistre du vapeur le *Montréal*, brûlé il y a six ans, vis-à-vis du Cap-Rouge, et où tant de malheureux perdirent la vie, des personnes, conservant tout leur sang-froid, se fussent, après s'être dépouillées de leurs vêtements, précipitées sans crainte dans le fleuve, les pieds les premiers, (car il est très-dangereux de frapper l'eau de la poitrine sans tomber même de bien haut, le coup étant presque aussi violent qu'une chute sur un plancher) ; si, dis-je, ces personnes eussent suivi la méthode que je viens d'indiquer, il est probable que vingt-cinq sur trente naufragés auraient réussi à sauver leur vie.

Il est très-langereux, même pour un excellent nageur, de secourir une personne en danger de se noyer, sans les plus grandes précautions. J'en ai fait moi-même l'expérience.

Je me promenais un jour sur les bords de la rivière Saint-

Charles, près de l'ancien pont Dorchester, avec mon jeune frère, âgé de quinze ans ; j'en avais vingt. Il faisait une chaleur étouffante du mois de juillet, et l'envie de nous baigner nous prit. Il est vrai que la marée était basse ; mais une fosse longue et profonde, près des arches du pont, pouvait suppléer à cet inconvénient quant à moi ; et j'en profitai aussitôt. Mon frère, élevé à la campagne, ne savait pas encore nager, et aurait bien voulu jouir aussi de la fraîcheur de l'eau, où je me jouais comme une poutre.

J'eus alors l'imprudence de lui dire sans autres instructions :

— Ne crains pas, viens avec moi, appuie seulement ta main sur mon épaule droite, nage de l'autre et des pieds, comme tu me vois faire ; et tout ira bien.

Tout alla bien, en effet, pendant quelques minutes ; mais, enfonçant à la fin dans l'eau, il fut saisi d'une frayeur subite, et il m'enlaga le cou de ses deux bras, tenant sa poitrine appuyée contre la mienne. Je ne perdis pourtant pas mon sang-froid dans ce moment critique, où toutes mes ressources de nageur étaient paralysées ; je fis des efforts désespérés pour prendre terre. Efforts inutiles ! le poids de tout son corps, suspendu à mon cou, m'entraînait à chaque instant au fond de la fosse. Il me fallait, en outre, de toute nécessité, frapper le sable fortement de mes deux pieds pour venir respirer à la surface de l'eau, ce qui me faisait perdre bien du temps, en

sortie que je n'avançais guère. Je me déterminai alors à rester au fond de l'eau, et en m'aidant des pieds et des mains, en saisissant les ajoncs, et les pierres, d'essayer à sortir de la terrible fosse. Je faisais un peu plus de chemin; les secondes me paraissaient des siècles, lorsque j'entendis du bruit sur le rivage; je m'élançai hors de l'eau par un effort puissant, et je distinguai une voix qui criait: «Saisissez la perche.» Je l'empoignai au hasard, et notre sauveur nous tira tous deux sur le sable. C'était un jeune homme qui, travaillant de l'autre côté de la rivière, aurait pu nous secourir dès le commencement, s'il n'eût pensé que, sachant nager tous deux, nous nous amusions à jouer dans la rivière. Mon frère vomit beaucoup d'eau; pour moi, je n'en avais pas avalé une seule goutte.

J'ai souvent failli me noyer par mes imprudences, mais je n'ai jamais couru un si grand danger.

Le proverbe populaire: beau nageur, beau *noyeur*, est vrai à certains égards: nous étions tous alors d'une témérité qui me fait frémir maintenant. Si l'un de nous disait: Vous n'êtes pas capables de nager jusqu'à ce navire ancré dans la rade, rien n'empêchait les autres d'accepter le défi, ni la marée contraire, ni le vent, ni même la tempête. Il ne faut pas néanmoins en conclure que l'art de la natation doit être négligé. En voici encore un exemple entre mille.

Je me promenais, étant enfant, sur le fleuve Saint-Laurent, dans un bien petit canot, avec un de mes jeunes amis, lorsqu'en nous penchant tous deux par inadvertance sur un des bords de la légère embarcation, nous la fîmes chavirer. Renversés en arrière, nous fîmes une culbute qui nous procura l'agrément de faire la connaissance de quelques poissons, à deux ou trois brasses de profondeur, avant de reprendre l'équilibre pour remonter à la surface de l'eau; mais, loin d'être déconcertés, ce ne fut qu'un nouveau surcroît de jouissances pour nous. Aussi notre premier mouvement fut de rire aux éclats en nageant vers notre canot et vers nos chapeaux que le courant emportait. Après mûre délibération, nous convînmes de faire un paquet de nos hardes, savoir: gilets, chaussures, chapeaux; et, à l'aide de nos cordons de souliers, de les déposer sur la quille de la petite barque, transformée en un *dos d'âne*, avec son bât pour l'occasion. La marée aidant, nous réussîmes à remorquer le canot jusqu'à terre. Nous n'avancions guère à la vérité, et ça nous prit beaucoup de temps; mais nous avions un endroit de refuge, en nous accrochant à la barque quand nous étions fatigués.

Voilà un exemple frappant de l'utilité de savoir nager: ce qui ne fut pour nous qu'une partie de plaisir aurait probablement été un accident fatal à d'autres qui, dans notre position, auraient ignoré cet art utile.

(e) Quoique ami du progrès, je ne puis m'empêcher d'avouer qu'il y avait beaucoup de charme, de poésie même pour la jeunesse, dans la manière primitive dont on passait les rivières, il y a soixante ans. Aucuns ponts n'existaient alors sur la rivière des Mères, sur les deux rivières vis-à-vis le village de Saint-Thomas et sur celle de la Rivière-Ouelle. Quant à cette dernière, comme je l'ai toujours traversée dans un bac, avec cheval et voiture, je n'en parle que pour mémoire. Il est vrai qu'elle avait aussi ses agréments : le câble était sujet à se rompre pendant la tempête, ou par la force et la rapidité du courant ; et si, par malheur, la marée baissait alors, le bac et sa charge couraient grand risque d'aller faire une petite promenade sur le fleuve Saint-Laurent. J'ai entendu parler d'un accident semblable, où plusieurs personnes faillirent perdre la vie.

On passait les trois premières rivières à gué, quand les eaux étaient basses, en sautillant dans la voiture comme un enfant qui marcherait pieds nus sur des écailles d'huîtres ; mais c'était un plaisir pour la jeunesse, folle de la danse. Il arrivait bien parfois des accidents sérieux ; mais la vie n'est-elle pas semée de ronces et d'épines.

J'ai vu, un jour, mon père et ma mère verser en traversant le bras de Saint-Thomas ; mais ce n'était pas la faute de l'aimable rivière. Mon père conduisait deux chevaux un peu violents, attelés de front ; un des guides s'accrocha je ne sais à

quelle partie du harnais, une des roues de la voiture monta sur une roche énorme, et il fallut bien faire la culbute dans l'eau, d'ailleurs très-limpide et peu profonde, mais très-solidement pavée de gros cailloux. Comme c'était à cette époque la seule manière de traverser le Bras, je n'ai jamais ouï-dire que mon père lui ait gardé rancune ; il s'en est toujours pris aux rênes qu'il tenait en mains.

Mais, l'agrément ! ce que j'appelle agrément ! était de passer ces rivières quand les eaux étaient trop profondes pour les franchir à gué.

Un voyageur arrive au village de Saint-Thomas, dans une calèche, avec sa famille. Métivier, le seul et unique batelier, demeure de l'autre côté de la rivière, et il n'est pas toujours d'humeur accostable ; je dois, cependant, lui rendre la justice de dire, qu'après maints signaux, et lorsque le requérant a les poutres vides, ou peu s'en faut, le batelier se décide à donner signe de vie en laissant la rive opposée dans une espèce de ceque-de-noix qu'il affirme être un canot.

Le plus difficile, d'abord, est de traverser la calèche beaucoup trop large pour entrer dans la barque ; cependant, Métivier, après avoir beaucoup pesté contre les voyageurs en général qui se servent de voitures en dehors de toutes proportions légitimes, et contre sa chienne de pratique en particulier, finit par poser la calèche sur le haut du canot, les roues trainantes

dans l'eau de chaque côté d'icelui. Il a beau protester ensuite qu'il n'y a aucun danger à faire le trajet avec une compagne aussi aimable, pourvu que l'on sache bien garder l'équilibre, personne ne veut encourir les risques ; et cela sous le vain prétexte que la rivière est très-rapide et que l'on entend le bruit de la cataracte qui mugit comme un taureau en fureur à quelques arpents au-dessous du débarcadère. Comme personne n'a voulu servir de lest vivant, Métivier, ¹ après avoir voué les peureux à tous les diables, jette quelques grosses pierres au fond du canot ; et, comme l'acrobate Blondin, il sait si bien conserver l'équilibre, malgré les oscillations de la calèche, qu'il franchit, sans plus de danger que lui, sinon le Niagara, du moins la Rivière-du-Sud.

Et le cheval maintenant ! Ah ! le cheval ! c'est une autre affaire. Il regarde tout, d'un air inquiet, il renâcle fréquemment, tandis qu'on le tient poliment par la bride, seule partie qui lui reste de son harnais. Comme il ne se souci guère de se mettre à l'eau, un combat toujours opiniâtre s'engage alors, entre la bête et les gens, qui, à grands renforts de coups de fouet, veulent l'obliger à traverser seul la rivière ; mais, comme

¹ Que la terre, qui recouvre le brave et honnête Métivier, lui soit légère ! que ses mânes me pardonnent d'avoir évoqué son souvenir ! Si le voyageur ingrat l'a oublié, je me plais, moi, à le faire revivre dans cette note : il a fait rétrograder de soixante et quelques années l'ombre qui marque les heures sur le cadran de ma vie. Ce n'a été, il est vrai, que pendant un instant ; mais quel instant précieux pour le veillard que celui qui lui rappelle quelques bonnes jouissances de sa jeunesse.

il se trouve le plus maltraité, il finit par succomber dans la lutte, se jette à la nage, se promettant bien, sans doute, de prendre sa revanche à l'autre rive où on le guette. Aussi a-t-il bien soin de ne jamais prendre terre où ses ennemis l'attendent.

Oh ! comme je riais de bon cœur, lorsque je voyais le noble animal, libre de toute entrave, franchir les clôtures, courir dans les champs et dans les prairies pendant que ses ennemis suaient à grosses gouttes pour le rattraper.

J'ai dit plus haut que j'étais ami du progrès : je me rétracte. La civilisation a tué la poésie : il n'y en a plus pour le voyageur. Belle prouesse, en effet, exploite bien glorieux que de passer sur un pont solide comme un roc, et assis confortablement dans une bonne voiture ! Aussi dois-je garder de la rancune à M. Riverin qui, le premier, vers l'année 1800, a privé le voyageur du plaisir de passer la rivière des Mères avec ses anciens agréments. J'ai, de même, beaucoup de peine à pardonner à M. Fréchette qui, en l'année 1813, a construit le superbe pont sur la Rivière-du-Sud, dont s'enorgueillit le village de Montmagny. Je crois encore en vouloir davantage au seigneur de la Rivière-Ouelle, d'avoir construit un pont magnifique sur la rivière du même nom. Il y avait tant d'agrément à hâler, en chantant, le câble de l'ancien bac, après avoir failli verser de voiture en y embarquant. On a proclamé bien haut que ces messieurs avaient été les bienfaiteurs de leur pays ! bienfaiteurs ? oui ; mais, poètes ? non.

(d) Je descendais, pendant une belle nuit du mois de juin de l'année 1811, à la cour de circuit de la paroisse de Kamouraska.

Le conducteur de ma voiture était un habitant de la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli, nommé Desrosiers, homme non-seulement de beaucoup d'esprit naturel, et d'un jugement sain, mais aussi très-facétieux. Je le fis asseoir à côté de moi, quoiqu'il s'en défendit d'abord : mon père et ma mère m'avaient accoutumé, dès l'enfance, à traiter avec beaucoup d'égards nos respectables cultivateurs. Je ne me suis jamais aperçu que cette conduite nous ait fait moins respecter de cette classe d'hommes estimables ; bien au contraire.

Après avoir épuisé plusieurs sujets, nous parlâmes des revenants, auxquels Desrosiers croyait *mordicus*, avec une espèce de raison, appuyée sur une aventure qu'il me raconta.

— Je rencontrai, un soir, me dit-il, un de mes amis, arrivant d'un long voyage. C'était auprès d'un jardin où avait été enterré un Canadien rebelle, auquel le curé de la paroisse avait refusé de donner la sépulture ecclésiastique. ¹ Il y avait longtemps

¹ On remarquait autrefois plusieurs de ces tombes, le long de la côte du Sud. C'était celles d'un certain nombre de Canadiens rebelles, qui, pendant la guerre de 1775, avaient pris fait et cause pour les Américains, et auxquels leurs curés avaient été obligés, quoique bien à regret, de refuser la sépulture ecclésiastique, à cause de leur obstination à ne vouloir pas reconnaître leur erreur. Ces infortunés, ayant appris que les Français combattaient pour la cause de l'indépendance, s'imaginèrent, à l'époque de l'invasion de 1775

que nous ne nous étions vus, et nous nous assimes sur l'herbe pour jaser. Je lui dis, dans le cours de la conversation que Bernuchon Bois était mort.

— Est-il trépassé, dit-il, avec sa grande pipe dans la bouche, qu'il ornait de toutes les plumes de coq vertes et rouges qu'il pouvait ramasser ?

— Oui, lui répondis-je en badinant : je crois qu'il ne l'a lâchée que pour rendre le dernier soupir.

Et là-dessus nous nous mîmes à faire des charades qui n'avaient plus de fin.

Vous savez, monsieur, ajouta Desrosiers, que les habitants se servent toujours de *brûlots* bien courts : c'est plus commode pour travailler ; mais le défunt Bernuchon était un homme glorieux, qui portait haut ; et il fumait constamment, même pendant les jours ouvriers, avec une longue pipe ; il en avait

qu'en se rangeant du côté des Américains, ils verraient bientôt venir les Français derrière eux. Le souvenir de la conquête était, en effet, bien vivace alors, et les persécutions du gouvernement n'avaient pas peu contribué à attiser les haines invétérées des Canadiens contre les Anglais. Il était donc bien naturel de voir les malheureux vaincus tourner leurs regards attristés vers l'ancienne patrie, d'où ils espéraient toujours voir revenir "leurs gens." On rapporte qu'un des rebelles étant à son lit de mort, le curé vint l'exhorter à avouer sa faute. Le mourant se souleva à demi, et le regarde d'un air de mépris en lui disant : "Vous sentez l'Anglais ?" Puis il se retourna du côté de la muraille et expira.

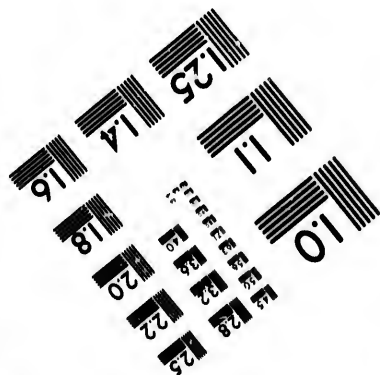
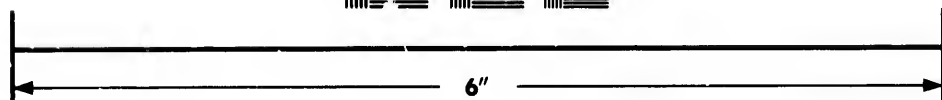
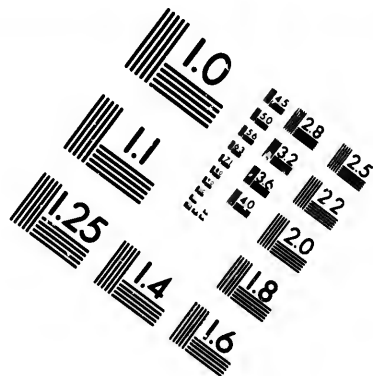
en outre une, pour les dimanches, ornée comme l'avait dit mon ami. Les *jeunesses* s'en moquaient, mais il ne voulait pas en démordre. Tous ces badinages étaient bons de son vivant; mais c'était très-mal à nous de le charader, quand il était à dix pieds de nous bien tranquille dans son cercueil. Les morts sont rancuneux, et ils trouvent toujours le moyen de prendre leur revanche : on ne perd rien pour attendre; quant à moi, je n'attendis pas longtemps, comme vous allez voir.

Il faisait une chaleur étouffante du mois de juillet; le temps se couvrit tout-à-coup, si bien qu'en peu d'instants il fit aussi noir que dans le fond d'une marmite. Un éclair dans le sud nous annonça l'orage, et mon ami et moi nous nous séparâmes après avoir bien ri du défunt Bernuchon et de sa grand'pipe.

J'avais près de trois bons quarts de lieue pour me rendre chez moi; et plus j'avancais, plus je me trouvais mal à l'aise de m'être moqué d'un chrétien qui était *défunte*..... Boum! boum! un coup de tonnerre; le pas commence à me ralentir: j'avais une pesanteur sur les épaules. Je faisais mon possible pour hâter le pas, je pensais toujours au défunt et je lui faisais ben des excuses d'en avoir fait des risées. Cri! cra! cra! un épouvantable coup de tonnerre, et je sens aussitôt un poids énorme sur mon dos, et une joue froide collée contre la mienne; je ne marchais plus qu'en tricolant.

Ce n'était pourtant pas, ajouta Desrosiers, la pesanteur de





Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

son corps qui me fatiguait le plus : c'était un petit homme chétif de son vivant ; j'en aurais porté quatre comme lui, sans me vanter ; et il devait encore avoir pas mal racorni depuis trois ans qu'il était dans la terre. Ce n'était donc pas sa pesanteur qui me fatiguait le plus, mais..... Tenez, monsieur, faites excuse si je suis obligé de jurer ; je sais que ce n'est pas poli devant vous.

— A votre aise, mon cher Desrosiers, lui dis-je ; vous contez si bien, que je consentirais à vous voir souffrir quelques mois de purgatoire, plutôt que de supprimer les moindres circonstances de votre intéressante aventure.

— C'est de votre grâce, monseigneur, répliqua-t-il tout fier de mon éloge.

Desrosiers, se faisait courtisan : je n'étais alors seigneur qu'en perspective. Si je lui eusse demandé l'heure, il m'aurait probablement répondu : l'heure qu'il plaira à votre seigneurie, comme fit à Sa Majesté Louis XIV, je ne sais quel courtisan, d'une flatterie sans pareille.

Desrosiers, alors, libre de toute entrave, grâce à ma libéralité de vingt-cinq ans, continua son récit dans les mêmes termes :

— Ce n'était donc pas sa pesanteur qui me fatiguait le plus, mais c'était sa s...ée pipe, qui me battait continuellement le long de la gueule.

— Certes, lui dis-je, un évêque même vous pardonnerait, je crois, ce juron.

Et me voilà pris d'une telle fougue de rire, que je ne pouvais plus m'arrêter. C'était ce bon, ce franc rire de la jeunesse, alors que le cœur est aussi léger que l'air qu'il respire. Mon compagnon ne partageait guère mon hilarité, et paraissait au contraire très-mécontent.

Je voulus ensuite le badiner en lui disant que c'était, sans doute, un mendiant qui, n'ayant pas les moyens de payer la poste, lui avait monté sur les épaules pour voyager plus à l'aise. Et je recommençai à rire de plus belle.

Enfin, voyant qu'il me boudait, je tâchai de lui faire comprendre que tout ce qui lui était arrivé était très-naturel ; que les impressions de son enfance, que la ferme croyance où il était que les morts se vengent de ceux qui s'en moquent, que l'état pesant de l'atmosphère, que le coup de tonnerre qui l'avait probablement électrisé, avaient causé ce cauchemar ; qu'aussitôt que la peur maltraitait un homme, il ne raisonnait guère plus qu'un cheval saisi d'épouvante, qui va follement se briser la tête contre une muraille.

— Ce que vous me dite là, monsieur, fit Desrosiers, a bien du bon sens, et je me rappelle, en effet, qu'étant enfant, je me réveillai, la nuit, en peur ; j'étais dans les bras de ma mère

qui tâchait de me consoler, ce qui ne m'empêchait pas de voir toujours notre gros bœuf rouge qui voulait m'encorner, et je continuai à crier longtemps, car il était toujours là qui me menaçait.

Je sais que les gens instruits ne croient pas aux revenants, ajouta-t-il ; ils doivent en savoir plus long que les pauvres ignorants comme nous, et je pense vraiment que le tout était l'effet de mon imagination effrayée. N'importe, une fois dans ma maison, je fus un peu soulagé ; mais je ne fus débarrassé de Bernuchon et de sa..... j'allais encore jurer.

— Ne vous gênez pas, lui dis-je ; je trouve que vous jurez avec beaucoup de grâce, et que votre récit perdrait infiniment de son sel sans cela.

— Non, non, fit Desrosiers ; vous en parlez à votre aise, vous, avec vos quelques mois de purgatoire qui ne vous feront pas grand mal. Je vois maintenant que chacun pour soi est la meilleure des maximes. Je conclurai donc en disant que je ne fus débarrassé de Bernuchon et de son insécrable nina que dans mon lit, à côté de ma femme.

Pourriez-vous me dire, vous qui êtes un avocat d'esprit, continua mon compagnon, qui me conservait un peu de rancune, si chaque religion a son enfer ?

— Comment ! chaque religion son enfer ? dis-je.

— Oui, monsieur ; un enfer pour les catholiques, un enfer pour les protestants, un enfer pour les juifs, et chacun à son à-part ?

— Je ne suis guère versé dans la théologie, repris-je pour le faire parler ; pourquoi me faites-vous cette question ?

— Ah dame ! voyez-vous, quand le bétail est bien nombreux, il faut bien faire des séparations dans les écuries et dans les étables. Mais ce n'est pas cela qui m'inquiète le plus ; ce sont ces pauvres protestants qui doivent avoir un enfer bien rude à endurer, eux qui ont aboli le purgatoire, et qui sont si tendres à leur peau, qu'ils ne veulent ni jeûner, ni faire carême : ça doit chauffer dur, allez. Vous comprenez, n'est-ce pas, que les plus grands pécheurs de notre religion font toujours un petit bout de pénitence de temps à autre ; autant de pris, autant de payé, et notre enfer doit moins chauffer.

— Savez-vous, Desrosiers, lui dis-je, que vous m'inquiétez....

— Ne soyez pas en peine, monsieur ; les avocats ne seront pas logés dans le grand enfer avec les autres, ils auraient bien vite tout bouleversé avec leur chicane, si bien que satan n'aurait pas assez de diables pour faire la police.

— Qu'en ferez-vous donc ? m'écriai-je en éclatant de rire.

— Ils auront leur petit enfer, bien clos, bien chauffé, bien

éclairer même pour se voir mieux, où, après avoir mangé les pauvres plaideurs sur la terre, ils se dévoreront à belles dents, sans que le diable s'en mêle.

Desrosiers s'était vengé de moi. Ce fut à son tour de rire, et je fis chorus de grand cœur.

— Maintenant, lui dis-je, que vous avez disposé si charitablement des avocats, que ferez-vous des docteurs ?

— Il ne faut pas dire du mal de son prochain, reprit-il. (Desrosiers ne comptait pas, à ce qu'il paraît, les avocats comme son prochain). Je n'en connais qu'un âgé de quatre-vingts ans, et j'espère que le diable lui fera avaler toutes les pilules de terre glaise qu'il a fait prendre à ses malades : ma pauvre femme en a pris six pour sa part d'une haleinée, et a pensé en crever à la peine. ¹ Il lui avait expressément recommandé de n'en prendre qu'une à la fois, soir et matin, mais comme il la soignait à l'entreprise, elle croyait, avec raison, que c'était pour ménager ses remèdes, et elle se dit en englobant les six boulettes d'une gueulée : je vais l'attrapper, et il faudra bien qu'il m'en donne d'autres.

Le soleil, qui s'était levé radieux sur les côtes de Pincourt,

¹ Un docteur pesait, avec précaution, une dose d'émétique pour un habitant, en présence de l'auteur : — Allons-donc, M. le docteur, dit Jean-Baptiste, on vous paie bien : donnez bonne mesure !

éclairait alors un des plus beaux sites du Canada, et mit fin à notre conversation. Nous étions à Kamouraska, où quatre cents causes nouvelles, à expédier en deux jours, attendaient juges, avocats et greffiers. Nous n'étions que quatre avocats récemment admis au barreau, MM. Vallière, LeBlond, Plamondon et moi, et nous fîmes honneur à toute cette besogne, aux dépens, je crains bien, de nos pauvres clients. Comme j'étais le seul d'entre nous qui fût connu dans les paroisses d'en bas, et que j'eusse le choix de presque toutes les causes, j'ai souvent pensé depuis à la place que le charitable Desrosiers avait assignée à messieurs les membres du barreau, partis de Québec pour assister à la seule cour de tournée qui se tenait alors une fois par année, seulement, dans la paroisse de Kamouraska, et comprenant un immense arrondissement.

CHAPITRE NEUVIEME.

(a) Cette aventure n'est arrivée que cinquante ans après; et voici dans quelles circonstances elle me fut racontée par trois des chasseurs qui faillirent être la victime de leur imprévoyance. C'était vers l'année 1817, que, passant un mois à Saint-Jean-Port-Joli, M. Charron, négociant, et deux notables de l'endroit

du nom de Fournier, oncles du représentant actuel du comté de L'Islet, m'invitèrent, ainsi que notre respectable et aimable curé, Messire Boissennault, à une partie de chasse sur la batture aux Loups-Marins.

Nous étions à la grande mer d'août, époque de l'ouverture de la chasse au petit gibier sur cette batture. Lorsque nous l'abordâmes, elle était littéralement couverte de pluviers, de corbijeaux et d'alouettes. Quelle aubaine pour un chasseur citadin ! L'enthousiasme me domine. Je saisis mon fusil, je saute à terre et laisse mes compagnons s'éreinter à monter la chaloupe sur le sable.

J'avais déjà tiré sept à huit coups de fusil au grand amusement de mes compagnons de chasse, qui n'étaient qu'à moitié de leur besogne, lorsque M. Charron, qui était très-farceur, me cria en riant : Bravo, mon seigneur ! encore un coup ! tâchez de laisser le père et la mère pour empêcher la race de s'éteindre ! On vous le passe pour cette fois-ci ; mais gare à votre prochaine visite à la batture.

Je ne compris que la première partie de l'apostrophe ironique, et je continuai mon massacre de petit gibier.

Chacun se dispersa ensuite sur la grève, et la nuit seule nous réunit à la cabane où nous préparâmes aussitôt l'*apola*, du étuvée d'alouettes avec pommes de terre, mie de pain et *michi-*

gouen : plat obligé des chasseurs qui fréquentent la batture à cette saison, nonobstant les amples provisions dont ils sont munis. Le *michigouen*, qui a conservé son nom indigène, est une espèce de persil d'un arôme bien supérieur à celui de nos jardins : il donne surtout un fumet exquis au saumon frais.

En attendant la cuisson de notre apola, je demandai à M. Charron ce que signifiaient les dernières paroles qu'il m'avait adressées et que je n'avais pas comprises. Il commença alors en présence des deux messieurs Fournier, ses compagnons d'infortune, à me faire le récit que j'ai mis dans la bouche de mon oncle Raoul. Quoique M. Charron fût le plus jeune et d'une force athlétique, il aurait certainement succombé le premier sans les secours qu'ils reçurent des gens de l'Ile-aux-Coudres. Mais laissons-le parler lui-même :

— J'étais si épuisé quo j'étais presque toujours assoupi ; et, pendant cette espèce de sommeil, je ne faisais qu'un seul et unique rêve : j'étais à une table couverte des mets les plus appétissants, et je mangeais avec une voracité de loup, sans pouvoir me rassasier. Eh bien ! n'allez pas croire qu'une fois réveillé, j'eusse seulement l'idée de désirer ces mets : oh non ! Au milieu de mes souffrances atroces, je m'écriais : Ma fortune entière pour la nourriture que mes domestiques donnent chez moi à mes plus vils animaux.

Vous voyez, continua M. Charron, ce caillou qui est là à une

demi-portée de fusil : je sors un jour en chancelant de la cabane avec mon fusil, et j'aperçois une corneille sur ce même caillou. Je la couche en joue, et alors, au lieu d'une corneille, j'en vois trois ; je tire et la corneille s'envole : il n'y en avait qu'une seule ; et moi, qui suis, sans me vanter, un excellent chasseur, je l'avais manquée presque à bout portant. Je la convoitais avec tant d'avidité que je l'aurais croquée crue avec ses plumes. Je compris alors toute l'horreur de ma situation, et quelques larmes coulèrent de mes yeux.

— Je ne puis concevoir, lui dis-je, comment cinq hommes ont pu vivre pendant dix-sept jours sur un seul pain et une bouteille de rum.

— C'est pourtant la vérité, répliqua-t-il ; car, excepté quelques têtes d'anguilles et quelques pelures de patates gelées, que nous trouvâmes dans le sable, nous n'eûmes pas d'autre nourriture

— Maintenant, repris-je, les paroles que vous m'avez adressées lorsque je chassais ?

— Ce n'était qu'un badinage, répliqua-t-il, sur la peine que vous vous donniez pour tuer une quinzaine d'alouettes par coup de fusil, quand elles sont dispersées à basse marée sur toute la bature, tandis qu'en attendant comme nous une couple d'heures, vous en auriez tué cinquante, soixante et soixant-

est d'un seul coup de fusil. Et ensuite, ajouta-t-il, c'était un petit reproche de ne pas nous aider à monter sur le sable notre chaloupe qui est très-pesante : car, depuis notre triste aventure, nous sommes convenus entre chasseurs de ne jamais tirer un seul coup de fusil avant de l'avoir mise hors de toute atteinte de la marée ; mais vous êtes étranger, et ça ne vous regardait pas : ce n'était qu'un badinage.

J'ai fait ensuite la chasse avec les mêmes personnes pendant une dizaine d'années ; mais je n'avais garde de me soustraire à un règlement aussi prudent.

(b) J'ai bien connu, pendant mon enfance, et même à un âge plus avancé, la pauvre Marie, que les habitants appelaient la Sorcière du Domaine, parce qu'elle habitait une cabane construite au milieu d'un bois qui avait fait partie d'un ancien domaine de mon grand-père. C'était une belle femme, d'une haute stature, marchant toujours les épaules effacées, et d'un air fier et important. Malgré sa vie errante et sa réputation de sorcière, elle n'en jouissait pas moins d'un haut caractère de moralité. Elle se plaisait à confirmer les habitants dans leur croyance en simulant souvent un entretien avec un être invisible, qu'elle faisait mine de chasser, tantôt d'une main, tantôt de l'autre.

Il serait difficile de résoudre pourquoi, femme d'un riche cultivateur, elle abandonnait sa famille pour mener une vie si excentrique. Elle allait bien quelquefois chercher des vivres chez son mari, mais elle mangeait le plus souvent dans les maisons des cultivateurs, qui, la craignant plus qu'ils ne l'aimaient, n'osaient lui refuser ce qu'elle leur demandait, même à emporter, crainte des *ressorts* (maléfices) qu'elle pouvait jeter sur eux.

On s'entretenait souvent, dans ma famille, de cette femme excentrique. On supposait qu'il y avait autant de malice que de folie dans son caractère aigri par des chagrins domestiques, causés peut-être par un mariage mal assorti.

Mon père et ma mère lui disaient souvent, quand elle faisait ses momeries à leur manoir, où elle venait fréquemment :

— Tu dois bien savoir, Marie, que nous n'ajoutons pas foi à tes prétendus entretiens avec le diable ! Tu peux en imposer aux superstitieux habitants, mais non pas à nous.

Ce qui ne l'empêchait pas de soutenir qu'elle conversait souvent avec le mauvais esprit, qui la tourmentait quelquefois plus qu'à son tour, disait-elle.

Il y avait longtemps que mon père voulait s'assurer si elle était vraiment de mauvaise foi, ou si, dans sa folie, elle croyait

voir et entendre l'esprit de ténèbre. Un jour donc, pendant mes vacances de collège, il la soumit à l'épreuve qu'il préméditait. Nous la vîmes venir de loin, et, pensant bien qu'elle ne passerait pas sans nous rendre visite, nous nous préparâmes en conséquence.

— Bienheureuse de te voir, ma pauvre Marie, lui dit ma mère : je vais te faire préparer un déjeuner.

— Merci, madame, dit Marie, j'ai pris ma suffisance.

— N'importe, reprit ma mère, tu vas toujours prendre une tasse de thé.

Il était difficile de refuser une offre aussi gracieuse : le thé était à cette époque un objet de luxe très-rare même chez les riches habitants.

— Pas de refus pour un coup de thé, dit Marie. }

Elle avait à peine avalé deux gorgées du délicieux breuvage, qu'elle commença son monologue ordinaire : « Va-t-en, laisse-moi tranquille ; je ne veux pas t'écouter. »

— As-tu jamais vu le diable, auquel tu parles si souvent ? fit ma mère.

— Je l'ai vu plus de cent fois, répliqua la sorcière : il n'est

pas si méchant que le monde pense, mais pas mal tourmentant par *escousse*.

— Si tu le voyais, dit ma mère, tu n'en aurais donc pas peur ?

— En voilà une demande ? fit Marie.

Et elle avala une autre gorgée de thé, après avoir entamé sa galette.

La porte s'ouvrit au même instant, à un signe que fit mon père par la fenêtre, et donna passage à une espèce de démon d'environ quatre pieds de haut, revêtu d'une chemise d'homme de grosse toile qui lui tombait jusqu'aux genoux, et laissait voir à nu des bras, des jambes et des pieds d'un noir de mulâtre. Ce farfadet portait sur sa figure un masque horrible, orné de cornes ; et tenait une fourche de fer dans sa main droite. Ce diabolin était tout simplement Lisette, fille mulâtre que mon grand-père avait achetée à l'âge de quatre ans, et qui en avait alors seize à dix-sept. Quant au masque, je l'avais apporté de Québec.

L'épreuve était trop forte. La pauvre femme devint pâle comme une morte, poussa un cri lamentable, et se sauva dans une chambre, où elle se barricada avec tous les meubles, qu'avec une force surhumaine, elle empila contre la porte.

Nous étions tous au désespoir d'une imprudence qui pouvait avoir des suites funestes pour cette malheureuse femme. Ma

mère, tout en se désolant, tâchait de calmer Marie en lui criant que c'était un tour qu'on lui avait fait ; que le prétendu diable n'était que la mulâtresse. Elle finit par lui faire entendre raison en lui montrant toutes les pièces de la mascarade, par la fenêtre de la chambre où elle s'était renfermée. Elle lui fit avaler ensuite des gouttes de je ne sais quoi, lui fit boire du vin chaud, et la renvoya chargée de présents, mais avec la ferme résolution de ne plus se prêter à l'avenir à de tels badinages. J'ai toujours entendu dire que la folle du domaine avait cessé d'habiter sa cahane après cette aventure.

CHAPITRE DIXIÈME.

(a) Monsieur James Caldwell, réfugié à Québec après la prise du Détroit, et cousin germain de ma femme (son père ayant épousé une demoiselle Baby du Haut-Canada), me racontait, vers l'année 1814, une anecdote à peu près semblable. Son frère, le capitaine John Caldwell, ayant rendu à un sauvage ivrogne un service à peu près analogue à celui que j'ai consi-

gné, l'indigène réformé voulut d'abord lui témoigner sa reconnaissance en lui offrant de riches présents d'une manière assez singulière, quoique dans les mœurs de ces barbares.

Il apprend que son bienfaiteur est en danger de mort des suites d'une blessure qu'il avait reçue dans un combat, pendant la dernière guerre américaine avec l'Angleterre. Il se rend au chevet du lit du malade avec deux prisonniers américains qu'il avait faits, et lui dit :

— Tiens, mon frère, je vais casser la tête à ces deux chiens de grands couteaux (noms que les sauvages donnaient aux Américains), et le manitou satisfait te laissera vivre.

Le capitaine Caldwell eut beaucoup de peine à empêcher le sacrifice au manitou, mais, à force de supplications, la reconnaissance l'emporta, et l'indien lui fit présent des deux prisonniers.

Les circonstances qui accompagnèrent la blessure de Caldwell méritent d'être rapportées. Dans un combat qu'il livrait aux Américains avec nos alliés sauvages, il aperçut un soldat ennemi blessé, qui faisait des efforts inutiles pour se relever ; mû par la compassion, il courut à lui, afin d'empêcher les Indiens de le massacrer ; mais comme il se baissait en disant à l'Américain de ne rien craindre, et qu'il allait le protéger, celui-ci tira un couteau et le lui passa au travers de la gorge.

Caldwell tomba à terre, et l'Américain, penché à son tour sur lui, allait redoubler le coup, quand un sauvage, embusqué à une cinquantaine de verges, voyant le danger que courait son ami, lâcha un coup de fusil avec tant de précision que la cervelle du Yankee jaillit sur le visage de la victime qu'il allait immoler.

Chose extraordinaire! le capitaine Caldwell guérit assez promptement de sa blessure; et assista même peu de temps après comme témoin à une cour martiale siégeant à Montréal, autant que je m'en souviens, pour le procès du général Proctor.

Quand il commença à rendre son témoignage d'une voix faible, le président de la cour lui cria :

— *Speak louder*, parlez plus haut.

— Impossible, répliqua Caldwell en montrant son cou encore entouré d'emplâtres : un Américain m'a passé un couteau au travers de la gorge.

J'avoue qu'on aurait pu être enrôlé à moins.

Caldwell était simplement capitaine dans la milice du Haut-Canada, tandis que les officiers qui composaient la cour martiale, appartenaient à l'armée régulière, ce qui fut cause,

probablement, que sa réponse fut accueillie avec beaucoup d'hilarité par ces messieurs.

Le capitaine Caldwell indigné leur dit :

— Je parlais aussi haut qu'aucun de vous, en présence de l'ennemi, avant ma blessure !

Plusieurs officiers, qui avaient servi dans la milice du Haut-Canada, pendant la guerre de 1812, m'ont raconté que les officiers de l'armée régulière les traitaient avec une hauteur impardonnable. Il m'est impossible d'en expliquer la raison ; car les miliciens du Bas-Canada n'ont eu qu'à se louer, à cette époque, des égards que leur montraient les officiers de l'armée régulière dans leurs rapports mutuels.

CHAPITRE ONZIÈME.

(a) C'était, je crois, en 1806 : toute la famille était à table chez mon père à Saint-Jean-Port-Joli, vers une heure de relouvée, lorsque nous fûmes témoins d'un semblable phénomène. Comme

le soleil brillait de son plus bel éclat, la détonation, qui ébranla le mandir jusques dans ses fondements, ne pouvait être, comme nous le pensâmes d'abord, l'effet de la foudre. On aurait pu croire que l'immense farinier, mesurant dix pieds de longueur, qui était dans le grenier, avait été soulevé jusqu'au toit, par le fluide électrique, pour retomber de tout son énorme poids sur le plancher. Je laisse aux physiciens le soin d'expliquer la cause de ce phénomène.

b) Les grands poètes observent avec soin la nature humaine ; rien ne leur échappe. En lisant Notre-Dame-de-Paris, cette belle conception de Victor Hugo, je fus particulièrement frappé de la scène si touchante de la recluse, couvrant de larmes et de baisers le petit soulier de l'Esmeralda, car elle m'en rappela une semblable.

Ma mère avait perdu une petite fille de six ans, mon unique sœur : elle en eut tant de chagrin que nous n'avons jamais osé prononcer le nom de l'enfant en sa présence. Près de dix ans après cette perte cruelle, j'entrai, par distraction, dans sa chambre à coucher, sans frapper à la porte : je la trouvai toute en larmes, assise sur le tapis près d'une commode, dont le tiroir inférieur, toujours soigneusement fermé à la clef, était alors ouvert.

— Qu'avez-vous, ma chère mère, lui dis-je en l'embrassant ?

— Je n'ai plus, dit-elle, que ce petit soulier, qui me la rappelle, que je baise et que j'arrose souvent de mes larmes !

En effet, ma famille, aussitôt après la mort de l'enfant, avait cru devoir faire disparaître tous les objets dont la vue pouvait nourrir la douleur de la mère, mais sa tendresse ingénieuse en avait soustrait ce petit soulier à l'insu de tout le monde.

CHAPITRE DOUZIÈME.

(a) Madame Couillard, seigneuresse de Saint-Thomas, Rivière-du-Sud, morte depuis soixante ans, me racontait une scène à peu près semblable. Mon père, disait-elle, était bien malade, lorsque je vis venir un détachement de soldats anglais : je sortis comme une insensée, et, me jetant aux pieds de l'officier qui les commandait, je lui dis en sanglotant : « Monsieur l'Anglais, ne tuez pas mon vieux père, je vous en conjure ! il est

« sur son lit de mort ! n'abrégez pas le peu de jours qui lui
« restent à vivre ! »

Cet officier était le quartier-maître Guy Carleton, depuis Lord
Dorchester.

— Il me releva avec bonté, ajoutait-elle, me traita avec les
plus grands égards, et, pour dissiper mes craintes, posa une
sentinelle devant ma maison.

Lord Dorchester, devenu ensuite gouverneur du Bas-Canada,
ne manquait pas de demander à madame Couillard, chaque fois
qu'elle visitait le château Saint-Louis, « si elle avait encore
bien peur des Anglais ! »

— « Non, répondait cette dame ; mais vous avouerez, Mylord,
« que ce n'était pas sans sujet que les Canadiennes craignaient
« vos compatriotes, qui n'étaient pas à beaucoup près aussi
« humains que vous. »

Les préjugés des anciens Canadiens étaient tels, qu'ils n'au-
raient pas cru pouvoir bénir un protestant. Un brave et vaillant
officier canadien, M. de Beaujeu, racontait qu'il avait blessé à
mort un soldat anglais à la prise de l'Acadie, et que ce malheu-
reux lui dit en tombant :

— *Me Roman Catholic !*

— Que ne l'avez-vous dit plus tôt, mon cher frère, répondit cet officier, je vous aurais pressé dans mes bras.

Mais, ajouta-t-il, il était trop tard : ses entrailles traînaient sur la neige.

Et le vieux octogénaire s'attendrissait encore à ce souvenir.

Ces préjugés des catholiques Canadiens-Français, contre leurs frères d'une autre croyance, sont entièrement effacés : je désirerais, de tout mon cœur, faire le même compliment à un grand ombre de nos frères séparés.

Le respectable vieillard, canadien de naissance, qui me racontait cette anecdote, était Louis Liénard Villemonble de Beaujeu, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, grand-père de mon gendre, l'honorable Saveuse de Beaujeu, membre actuel du Conseil législatif.

Ce vaillant officier avait commandé avec honneur, sous le gouvernement français, à Michilimakinak et à la Louisiane. Il s'était distingué à la prise de l'Acadie, et ce fut lui qui réunit, en 1775, près de mille miliciens de sa seigneurie et des environs, avec lesquels le général Carleton partit de Montréal pour rencontrer Montgomery.

Son frère, Daniel Liénard de Beaujeu, paya de sa vie la victoire éclatante qu'il remporta en 1755, contre Braddock, à Mo-

nongahéla, où le général anglais fut tué en même temps que lui. Les deux généraux préludaient à la scène sanglante qui eut lieu, quatre ans plus tard, sur les plaines d'Abraham, où les deux combattants, Wolfe et Montcalm, périrent aussi sur le champ de bataille.

M. J. G. Shea, dans ses relations de la bataille de Monongahéla, et notre historien, M. Garneau, rapportent que Washington, qui, à la tête de ses miliciens, assura la retraite des Anglais échappés au massacre, écrivait : « Nous avons été battus, battus honteusement par une poignée de Français ! »

Le nom de Beaujeu me rappelle un autre canadien de la même famille, qui a fait honneur à son pays, sur l'autre hémisphère.

L'abbé Louis Liénard de Beaujeu était frère des précédents. La famille de Beaujeu doit à l'obligeance du vénérable abbé Faillon, qui s'occupe, avec tant de succès, de nos annales canadiennes, la copie d'une lettre d'un supérieur de Saint-Sulpice, à Paris, au supérieur de la maison succursale à Montréal, qui contient le passage suivant : « J'ai le plaisir de vous annoncer qu'un jeune canadien, l'abbé de Beaujeu, a remporté le prix d'une thèse de théologie sur tous ses concurrents français. » L'abbé de Beaujeu fut ensuite le confesseur ordinaire de l'infortuné Louis XVI.

CHAPITRE TREIZIÈME.

(a) Les sauvages avaient horreur de la corde ; ils préféraient le poteau, où leurs ennemis les torturaient pendant des journées entières. Un jeune sauvage ayant assassiné deux anglais, quelques années après la conquête, sa tribu ne le livra au gouvernement qu'à la condition expresse qu'il ne serait pas pendu. Convaincu de ce meurtre, il fut fusillé. Le pays devait être alors sous la loi militaire : une cour criminelle ordinaire n'aurait pu légalement substituer le plomb à la corde dans un cas de meurtre.

Il est de tradition dans ma famille que mon bisaïeul maternel, le second baron de Longueuil, étant gouverneur de Montréal, fit pendre un prisonnier iroquois, et que cet acte de rigueur eut le bon effet d'empêcher ces barbares de torturer les prisonniers français qu'ils firent ensuite, le baron de Longueuil leur ayant déclaré qu'il ferait pendre deux prisonniers sauvages pour un Français qu'ils feraient brûler.

(b) Lorsque les sauvages retournaient d'une expédition guerrière, ils poussaient, avant d'entrer dans leurs villages, autant de cris de mort qu'ils avaient perdu d'hommes. J'ai eu l'occasion d'entendre ces cris lamentables qu'ils tirent du fond de leurs poitrines. C'était pendant la guerre de 1812, contre les Américains. Dix-huit grands chefs, députés des diverses tribus du Haut-Canada vers le gouverneur Provost, vinrent à Québec, pendant l'hiver; ils étaient assis dans le fond des carioles; et commencèrent à pousser leurs cris de mort vis-à-vis de l'Hôpital-Général, et ne cessèrent que quand ils laissèrent leurs voitures pour entrer dans la maison du « Chien d'or » où ils furent d'abord reçus.

Il paraît que cette réception, dans une maison presque vierge de meubles, fut loin de leur plaire, et qu'ils s'attendaient à être reçus moins cavalièrement. En effet, un aide-de-camp étant venu les complimenter de la part du gouverneur, un des chefs lui dit que s'ils eussent rendu visite au président des Etats-Unis, on les aurait traités avec plus d'égards à Washington. Dès le lendemain, ils furent logés dans le meilleur hôtel de Québec aux frais du gouvernement. Il paraît néanmoins qu'ils n'attachaient aucun prix aux meubles des chambres, car ils ne se servirent ni des lits, ni des chaises, pendant tout le temps qu'ils restèrent dans l'hôtel.

Ils ne furent frappés que de deux choses pendant leur séjour dans notre cité : d'abord du flux et du reflux de la marée qui

attira toute leur admiration, ne sachant comment expliquer ce phénomène; et ensuite de la hauteur de la citadelle. Ils s'écrièrent qu'ils étaient heureux de voir que les grands-couteaux ne culbuteraient pas leur Père (le gouverneur) dans le grand lac.

Ils étaient accompagnés de leurs truchements. Quelqu'un observa en présence d'un chef Sioux qu'il ressemblait au Prince de Galles :

— Je n'en suis pas surpris, répliqua-t-il, car moi aussi je suis le fils d'un Roi.

Une autre personne lui ayant demandé s'il était un grand guerrier :

— Je suis un si grand guerrier, dit-il en se redressant d'un air superbe, que quand je marche au combat, la terre tremble sous mes pieds.

J'ai rarement vu un plus bel homme que cet indien;

CHAPITRE QUATORZIÈME.

(a) Ma grand'tante, la mère Saint-Alexis, qui a été supérieure de l'Hôpital-Général pendant de longues années, et dont le nom est encore vénéré dans cette hospice, me disait souvent à ce sujet :

— Tout le linge de notre maison fut déchiré pour les pansements des blessés des deux nations, y compris notre linge de corps ; il ne nous restait que les habits que nous portions le jour de la bataille. Nous n'étions pas riches et nous fûmes réduites à la plus grande pauvreté ; car non-seulement notre linge, qui était un objet considérable dans un hospice, mais aussi nos provisions et les animaux de nos fermes furent mis à la disposition des malades. Le gouvernement anglais refusa de nous indemniser après la conquête.

Il ne nous restait, ajoutait-elle, d'autre ressource, dans cette extrémité, que de fermer notre maison et de nous disperser dans les autres couvents de la colonie, mais la Providence vint à notre secours. Notre chapelain trouva un matin dans sa chambre une bourse de cent portugais ; et comme nous

n'avons jamais pu découvrir la main charitable qui nous l'a envoyée, nous avons cru que c'était un miracle de Dieu.

L'Hôpital-Général était encore bien pauvre, il y a cinquante ans, mais les concessions de terrains, que la communauté a faites depuis, a répandu l'aisance dans cette maison consacrée au soutien des infirmes.

(b) Montgomery est, dans cet ouvrage, un personnage imaginaire, quoique son homonyme ait aussi commis des actes d'une cruauté froide et barbare envers les Canadiens, lors de la conquête. Les mémoires du colonel Malcolm Fraser, alors lieutenant du 78e des Fraser's Highlanders, en font foi : « There were several of the ennemy killed and wounded, and a few taken prisoners, all of whom the barbarous Captain Montgomery, who commanded us, ordered to be butchered in a most inhuman and cruel manner. »

Le même colonel Malcolm Fraser, lors de l'invasion du Canada par le général Wolfe, faisait partie d'un détachement qui incendia les habitations des Canadiens, depuis la Rivière-Ouelle jusqu'à la rivière des Trois-Saumons. Devenu, après la conquête, l'intime ami de ma famille, il répondait à mon grand-père, lorsque celui-ci se plaignait de cet acte de vandalisme :

— « Que voulez-vous, mon cher ami, à la guerre comme à la guerre : Vos Français, embusqués dans les bois, tuèrent deux des nôtres, lorsque nous débarquâmes à la Rivière-Ouelle. »

— « Vous auriez dû, au moins, » répliquait mon grand-père, « épargner mon moulin à farine ; mes malheureux censitaires n'auraient pas été réduits à faire bouillir leur blé, pour le manger en *sagamité* comme font les sauvages. »

— « A la guerre comme à la guerre, ajoutait ma grand-mère ; je veux bien vous accorder cette maxime, mais était-ce de bonne guerre d'avoir assassiné mon jeune frère Villiers de Jumonville, comme le fit au fort Nécéssité, M. Washington, votre compatriote ? »

— « Ah ! madame, répondait le colonel Fraser, de grâce, pour l'honneur des Anglais, ne parlez jamais de ce meurtre atroce. »

Et tous les Anglais tenaient alors le même langage.

J'ai reproché bien doucement à notre célèbre historien, M. Garneau, d'avoir passé légèrement sur cet horrible assassinat. Il me répondit que c'était un sujet bien délicat, que la grande ombre de Washington planait sur l'écrivain, ou quelque chose de semblable.

D'accord ; mais il m'incombe à moi de laver la mémoire de

mon grand-oncle, dont Washington, dans ses écrits, a cherché à ternir le caractère pour se disculper de son assassinat.

La tradition dans ma famille est que Jumonville se présenta comme porteur d'une sommation enjoignant au major Washington, commandant du fort Nécessité, d'évacuer ce poste construit sur les possessions françaises, qu'il éleva son pavillon de parlementaire, montra ses dépêches, et que néanmoins le commandant anglais ordonna de faire feu sur lui et sur sa petite escorte, et que Jumonville tomba frappé à mort, ainsi qu'une partie de ceux qui l'accompagnaient.

Il y a une variante, très-facile d'ailleurs à concilier, entre la tradition de ma famille et la vérité historique. En outre, cette variante est insignifiante quant à l'assassinat du parlementaire, dont la mission était de sommer les Anglais d'évacuer les possessions françaises et non le fort Nécessité, qui ne fut achevé qu'après le guet-apens.

Voyons maintenant si l'histoire est d'accord avec la tradition: ce qui suit est un extrait du tome 1er, page 200, du « Choix d'anecdotes et faits mémorables, » par M. de LaPlace :

« Les Anglais, ayant franchi, en 1753, les monts Apalaches, limites de leurs possessions et des nôtres dans l'Amérique Septentrionale, bâtirent, sur nos terres, un fort qu'ils nommèrent le fort Nécessité; sur quoi le commandant français

leur députa M. de Jumonville, jeune officier qui s'était plus d'une fois signalé contre eux, pour les sommer de se retirer.

Il part avec une escorte; et, lorsqu'il s'approche du fort, les Anglais font contre lui un feu terrible. Il leur fait signe de la main, montre de loin ses dépêches, et demande à être entendu. Le feu cesse, on l'entoure, il annonce sa qualité d'envoyé, il lit la sommation dont il est porteur. Les Anglais l'assassine: sa troupe est enveioppée; huit hommes sont tués, le reste est chargé de fer. Un seul Canadien se sauve et porte au commandant français cette affreuse nouvelle.

M. de Villiers, frère de l'infortuné Jumonville, est chargé d'aller venger son propre sang et l'honneur de la France.

En moins de deux heures, le fort est investi, attaqué et forcé de capituler..... De Villiers voit à ses pieds ses ennemis lui demander la vie..... Il sacrifie son ressentiment à la tranquillité des nations, à sa propre gloire, à l'honneur de la patrie, aux devoirs de l'humanité..... Quel contraste!

Un bon Français, au moment où il apprit, en frémissant,

Mon grand oncle, Coulon de Villiers, mourut de la picote à l'âge de soixante et quelques années, en répétant sans cesse ces paroles: "Moi, mourir dans un lit comme une femme! Quelle triste destinée pour un homme qui a affronté tant de fois la mort sur les champs de bataille! J'espérais tant verser la dernière goutte de mon sang pour ma patrie!"

« cette affreuse nouvelle, s'écria, quoique d'une voix étouffée
« de ses sanglots :

« Perfides dans la guerre et traitres dans la paix,
« A la foi des traités par système indociles,
« Anglais ! dans ce tombeau repose Jumonville :
« Rougissez, s'il se peut, à l'aspect d'un Français !
« Si par l'assassinat, dans vos fureurs brutales,
« De ce jeune héros vous crûtes vous venger,
« Après un tel forfait, atroces cannibales,
« Il ne restait qu'à le manger."

A la nouvelle de ce meurtre, il s'éleva un cri de rage et d'indignation dans toute la Nouvelle et l'Ancienne France, et un membre de l'Académie Française, Thomas, écrivit le poème Jumonville.

Avant de citer la capitulation que M. de Villiers fit signer à Washington, je crois devoir donner un extrait, tiré des Archives de la marine française, où l'on trouve les instructions qu'il avait reçues de son officier supérieur :

« M. de Contrecoeur, le 28 juin, envoya M. de Villiers, frère
« de Jumonville, avec six cents canadiens et cent sauvages,
« venger la mort de son frère, etc.

« Lui ordonnons (au sieur de Villiers) de les attaquer et de
« les détruire même en entier, s'il se peut, pour les châtier d

« *Passassin* (sic) qu'ils nous ont fait en violant les lois les plus
« sacrées des nations policées.

« *Malgré leur action inouïe*, recommandons au sieur de Vil-
« liers d'éviter toute cruauté, autant qu'il sera en son pouvoir.

« Il ne leur laissera pas ignorer (aux Anglais) que *nos sau-*
« *vages, indignés de leur action*, ont déclaré ne vouloir rendre
« les prisonniers qui sont entre leurs mains, etc.

« Fait au camp du fort Duquesne, le 28 juin, 1754.

« (Signé.)

CONTRECORDUR.

Il faut avouer que mon grand-oncle de Villiers avait à-peu-
près carte-blanche ; et que sans son âme magnanime, Washing-
ton n'aurait jamais doté ses concitoyens d'un grand et indé-
pendant empire, et qu'il n'occuperait aujourd'hui qu'une bien
petite place dans l'histoire.

Ci-suit un extrait de la capitulation :

« Ce 3 juillet 1754, à huit heures du soir.

« Capitulation accordée par M. de Villiers, capitaine d'infan-
« terie, commandant les troupes de S. M. T. G., à celui des

• troupes anglaises actuellement dans le fort de la Nécessité qui
• avait été construit sur les terres du domaine du roy :

• Savoir : comme notre intention n'a jamais été de troubler
• la paix et la bonne harmonie (sic) qui régnait entre les deux
• princes amis, *mais seulement de venger l'assassin* qui a été
• fait sur un de nos officiers porteur d'une sommation et sur
• son escorte, etc.

Nous lisons ensuite à l'article VII de cette capitulation :

• Que comme les Anglais ont en leur pouvoir un officier, deux
• cadets, et généralement les prisonniers *qu'ils ont faits dans*
• *l'assassinat* du Sieur de Jumonville, etc.

• Fait double sur un des postes de notre blocus, etc.

• (Signés,)

JAMES MACKAY,

• G. WASHINGTON.

• (Signé,) COULON VILLIERS. 1

Certes, personne n'est plus disposé que moi à rendre justice
aux grandes qualités du héros américain ; lorsque l'on s'entre-
tenait dans ma famille de la mort cruelle et prématurée de

1 Le double de ce document existe encore au greffe de Montréal. L'autre
est aux archives de la marine, à Paris.

notre parent assassiné au début d'une carrière qui promettait d'être brillante, je cherchais à excuser Washington sur sa grande jeunesse ; il n'était alors, en effet, âgé que de vingt ans. Je faisais valoir ses vertus, son humanité, lorsque, vingt-deux ans après cette catastrophe, il prenait en main la cause de ses compatriotes et créait une grande et indépendante nation.

Aussi n'aurais-je jamais songé à tirer de l'oubli cette déplorable aventure, si Washington lui-même ne m'en eût donné l'occasion en cherchant, pour se disculper, à ternir la réputation de mon grand-oncle Jumonville, dans des mémoires qu'il a publiés plusieurs années après la catastrophe.

« Nous étions informés, dit-il, que Jumonville, déguisé en sauvage, rôdait (*was prowling*) depuis plusieurs jours aux environs de nos postes, et je dus le considérer comme un espion. »

Cette excuse n'a rien de vraisemblable, parce que Washington ne pouvait pas ignorer que non-seulement les soldats, mais les officiers mêmes de l'armée française, lorsqu'ils faisaient la guerre dans les forêts, portaient le costume des aborigènes : capot court, mitasses, brayets et souliers de chevreuil. Cet accoutrement souple et léger leur donnait un grand avantage sur des ennemis toujours vêtus à l'euro péenne. De Jumonville ne pouvait non plus, sans une témérité blâmable, se rendre directement aux postes des Anglais, qu'en prenant de grandes pré-

cautions; les bois étant infestés de sauvages, ennemis des Français, qui, dans un premier mouvement, auraient peu respecté son titre de parlementaire.

Après avoir fait justice de cette accusation d'espionnage à laquelle Washington n'a songé que bien des années après le meurtre, en écrivant ses mémoires, voyons ce qu'il dit, pour sa justification, dans ses dépêches à son gouvernement immédiatement après le guet-apens. Il est nécessaire de faire observer ici que les couronnes de France et d'Angleterre vivaient alors en paix; que la guerre ne fut déclarée par Louis XV qu'après cet événement; que les seules hostilités commises, l'étaient par les Anglais, qui avaient envahi les possessions françaises, et que c'était contre cet acte que Jumonville voulait protester.

Mais revenons à la justification de Washington dans ses dépêches. Il dit qu'il regardait la frontière de la Nouvelle-Angleterre comme envahie par les Français, *que la guerre lui semblait exister, etc.* Que les Français à sa vue avaient couru aux armes; qu'alors il avait ordonné le feu; qu'un combat d'un quart-d'heure s'était engagé, à la suite duquel les Français avaient eu dix hommes tués, un blessé et vingt-et-un prisonniers; et les Anglais, un homme tué et trois blessés; qu'il était faux que Jumonville eût lu la sommation, etc. Qu'il n'y avait point eu de guet-apens, mais surprise et escarmouche, ce qui est de bonne guerre.

Excellente guerre, sans doute, pour un fort détachement qui attaque à l'improviste une poignée d'hommes en pleine paix ! Ce n'était pas trop mal s'en tirer pour un simple major âgé de vingt ans ; certains généraux de l'armée américaine du Nord ne feraient pas mieux aujourd'hui, eux qui s'en piquent. Les deux phrases suivantes sont d'une admirable naïveté : « que la guerre lui semblait exister ; que les Français à sa vue avaient couru aux armes. » Ces chiens de Français avaient, sans doute, oublié qu'il était plus chrétien de se laisser égorger comme des moutons !

Si l'on accepte la version de Washington, comment expliquer alors le cri d'indignation et d'horreur qui retentit dans toute la Nouvelle-France et jusqu'en Europe ? On n'a pourtant jamais reproché aux Français de se lamenter comme des femmes pour la perte de leurs meilleurs généraux, ou pour une défaite même signalée : pourquoi alors leur indignation, leur fureur à la nouvelle de la mort d'un jeune homme qui faisait, pour ainsi dire, ses premières armes, s'il avait péri dans un combat livré suivant les règles des nations civilisées ? Ceci doit tout d'abord frapper le lecteur, qui n'aura pas même lu la version française que je vais citer.

Tous les prisonniers français, et Manceau, qui seul se déroba par la fuite au massacre, les sauvages mêmes alliés des Anglais déclarèrent que Jumonville éleva un mouchoir au-dessus de sa tête, qu'il invita les Anglais, par un interprète, à s'arrêter,

ayant quelque chose à leur lire ; que le feu cessa ; que ce fut pendant qu'il faisait lire la sommation par un truchement qu'il fut tué par une balle qu'il reçut à la tête ; que, sans les sauvages qui s'y opposèrent, toute la petite troupe aurait été massacrée.

M. Guizot, dans ses mémoires sur Washington, après avoir cité le poème « Jumonville, » des extraits de Hassan, de Lacre-telle, de Montgaillard, qui corroborent tous la version de M. de LaPlace, fait fi de toutes ces autorités consignées dans les archives de la marine française, et s'en tient à la version seule de Washington.

La grande ombre du héros républicain aurait-elle influencé le jugement du célèbre écrivain français ! Il ne m'appartient pas à moi, faible pygmée, d'oser soulever ce voile. Je dois baisser pavillon en présence d'une si haute autorité, me contentant de dire : Washington alors n'aurait jamais dû signer un écrit où les mots *assassin* et *assassinat* lui sont jetés à la figure, comme on le voit dans le cours de la capitulation que j'ai citée.

N'importe ; c'est maintenant au lecteur à juger si j'ai lavé victorieusement la mémoire de mon grand-oncle, accusé d'espionnage. Si Jumonville eût accepté le rôle odieux que son ennemi lui prête pour se justifier d'un honteux assassinat, les Français n'auraient pas versé tant de larmes sur la tombe de la victime.

CHAPITRE QUINZIÈME

(a) Historique. Plusieurs anciens habitants m'ont souvent raconté qu'alors, faute de moulins, ils mangeaient leur blé bouilli.

Les moulins à farine étaient peu nombreux même pendant mon enfance. Je me rappelle que celui de mon père, sur la rivière des Trois-Saumons, ne pouvant suffire, pendant un rude hiver, aux besoins des censitaires, ils étaient contraints de transporter leur grain soit à Saint-Thomas, distant de dix-huit à vingt milles, soit à Kamouraska, éloigné de quarante milles ; et il leur fallait souvent attendre de trois à quatre jours avant d'obtenir leur farine.

(b) L'auteur n'a jamais été crédule, c'est une faiblesse que personne ne lui a reprochée ; néanmoins, au risque de le paraître sur ses vieux jours, il va rapporter l'anecdote suivante, telle que la racontait sa grand'mère maternelle et sa sœur.

madame Jarret de Verchères, toutes deux filles du baron Lemoine de Longueuil, et sœurs de madame de Mézière, qui périt avec son enfant dans l'*Auguste*.

Le 17 novembre, 1762, une vieille servante, qui avait élevé les demoiselles de Longueuil, parut le matin tout en pleurs.

— Qu'as-tu, ma mie,—(c'était le nom d'amitié que lui donnait toute la famille),—qu'as-tu à pleurer ?

Elle fut longtemps sans répondre, et finit par raconter qu'elle avait vu en songe, pendant la nuit, madame de Mézière sur le tillac de l'*Auguste*, avec son enfant dans les bras ; et qu'une vague énorme les avait emportés.

On ne manqua pas d'attribuer ce rêve à l'inquiétude qu'elle éprouvait sans cesse, pour la jeune demoiselle qu'elle avait élevée. L'auteur, malgré ses doutes quant à la date précise de la vision, n'a pu s'empêcher d'ajouter foi à une anecdote que non-seulement sa famille, mais aussi plusieurs personnes de Montréal attestaient comme véritable. Qui sait, après tout. Encore un chapitre à faire sur les qui sait !

(c) M. le chevalier de Saint-Luc, d'un commerce très-agréable, devint dans la suite un favori du général Haldimand,

qui s'amusait beaucoup des reparties spirituelles, mais quelquefois assez peu respectueuses du vieillard, que l'auteur ne croit pas devoir consigner. Un jour qu'il dînait au château Saint-Louis, en nombreuse compagnie, il dit au général :

— Comme je sais que votre Excellence est un bon casuiste, j'oserai lui soumettre un cas de conscience qui ne laisse pas de me tourmenter un peu.

— Si c'est un cas de conscience, dit le Gouverneur, vous ferez mieux de vous adresser à mon voisin, le révérend Père Bérey, supérieur des Récollets.

— Soit ! fit M. de Saint-Luc ; mais j'ose me flatter que votre Excellence sanctionnera le jugement du révérend Père.

— J'y consens, dit en riant le général Haldimand, qui aimait beaucoup à mettre le Père de Bérey, homme bouillant d'esprit, aux prises avec les laïques : beaucoup de ces laïques, très-spirituels d'ailleurs, mais imbués des mêmes principes philosophiques du XVIII^e siècle, que le Gouverneur lui-même ne laissaient échapper aucune occasion de railler sans pitié le fils de Saint-François. Il faut dire, du reste, qu'aucun d'eux ne s'en retirait sans quelques bons coups de griffes du révérend Père, lequel ayant été aumônier d'un régiment, était habitué à cette sorte d'escrime, et emportait presque toujours le morceau, quel que fût le nombre des assaillants.

— Voici donc mon cas de conscience, dit M. de Saint-Luc. Je passai en France après la cession finale du Canada, en 1763, où j'achetai une quantité considérable de dentelles de fil, d'or et d'argent, et d'autres marchandises précieuses. Les droits, sur ces effets, étaient très-onéreux ; mais il fallait bien s'y soumettre. Je me présente aux douanes anglaises, avec quatre grands coffres en sus de mes effets particuliers, exempts de tous droits. Les officiers de ce département retirèrent, du premier coffre qu'ils ouvrirent, un immense manteau de la plus belle soie écarlate, qui aurait pu servir au couronnement d'un empereur, tant il était surchargé de dentelles de fil, d'or et d'argent, etc.

— Oh ! oh ! dirent messieurs les douaniers : tout ceci est de bonne prise.

— Vous n'y êtes pas, messieurs, leur dis-je. Et je retirai l'un après l'autre tous les articles qui composent l'habillement d'un grand chef sauvage ; rien n'y manquait : chemise de soie, capot, mitasses du plus beau drap écarlate, le tout orné de précieux effets, sans oublier le chapeau de vrai castor surchargé aussi de plumes d'autruche les plus coûteuses. J'ôtai mon habit, et, dans un tour de main, je fus affublé, aux yeux ébahis des douaniers, du riche costume d'un opulent chef indien. Je suis, messieurs, leur dis-je, surintendant des tribus sauvages de l'Amérique du Nord ; si vous en doutez, voici ma commission. Ce superbe costume est celui que je porte lorsque

je préside un grand conseil de la tribu des Hurons, et voici le discours d'ouverture obligé. Je prononçai alors, avec un sang-froid imperturbable, un magnifique discours dans l'idiome le plus pur de ces aborigènes : harangue qui fut très-goutée, si je puis en juger par les éclats de rire avec laquelle elle fut accueillie.

— Passe pour l'accoutrement obligé, à l'occasion du discours d'ouverture des chambres de messieurs les Hurons, dit le chef du bureau en se pâmant d'aise.

Nous passâmes ensuite au second coffre : il contenait un costume aussi riche, mais différent quant à la couleur de la soie et du drap seulement.

Mêmes objections, même mascarade. On me fit observer que le roi d'Angleterre, tout puissant qu'il fût, portait uniformément le même costume quand il ouvrait son parlement, corps autrement auguste que celui de mes Hurons. Je répliquai qu'il ne s'agissait plus de Hurons, mais bien d'Iroquois, tribu très-pointilleuse à l'endroit de sa couleur nationale qui était le bleu ; et que je ne doutais aucunement que si le roi d'Angleterre présidait quelques grandes solennités écossaises, il adopterait leur costume, y inclus la petite jupe, aux risques de s'enrhumer ; et là-dessus j'entonnai un superbe discours en idiome iroquois. Le flegme britannique ne put y tenir, et, à la fin de mon discours, on s'écria : « Passe donc pour l'ouverture du parlement iroquois. »

Bref, je réussis à passer le contenu de mes quatre coffres, comme président des grands conseils des Hurons, des Iroquois, des Abénaquis et des Maléchites. Ce qui me fut d'un grand secours, je crois. C'est qu'étant très-brun et parlant avec facilité la langue de ces quatre tribus, les douaniers me prenaient pour un sauvage pur sang, et étaient assez disposés à l'indulgence envers celui qui leur avait donné une telle comédie. ¹

Maintenant, mon révérend Père, continua M. de Saint-Luc, je vous avouerai que j'ai eu quelquefois de petits picottements de conscience, quoique messieurs les Anglais aient fait les choses galamment en laissant passer mes marchandises exemptes de droits; et, comme Son Excellence vous a laissé la décision de cette question théologique, avec promesse d'y souscrire, j'attends votre sentence.

Le Père de Bérey avait pour habitude, dans la chaleur de la discussion, ou quand il était pris à l'improviste de tutoyer, par distraction; il marmotta entre ses dents :

— « Je ne te croyais pas si fin. »

— Que dites-vous, mon révérend Père, fit M. de Saint-Luc ?

— « Que le diable en rit, » répliqua le moine.

¹ M. de Saint-Luc parlait avec facilité quatre à cinq idiomes indiens.

Cette saillie excite l'hilarité des convives canadiens et anglais, et du général Haldimand lui-même.

En terminant cette note, je me permettrai de citer quelques fragments d'une lettre du même M. de Saint-Luc, que j'ai extraite des « Mémoires de Famille » de ma bonne amie et parente, madame Eliza-Anne Baby, veuve de feu l'honorable Charles-E. Casgrain. Cette lettre semble avoir été écrite d'hier, tant elle renferme d'actualité; elle fait voir en même temps avec quelle rectitude de jugement et quel coup d'œil cet homme remarquable envisageait les affaires du pays.

« A Monsieur Baby, à Québec, en Canada.

« Paris, rue des fosses Montmartre, ce 20 mar 1773.

« J'ay reçu, mon cher pays, celle que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire..... Recevez mes remerciements des bonnes nouvelles que vous me donnez et du détail consolant que vous m'y faites sur la réponse du gouvernement aux demandes qui lui avaient été faites de la part des Canadiens. Il paroît que cette cour est remplie de bonne volonté à leur égard; je suis intimement persuadé qu'il dépendra d'eux d'obtenir également une décision favorable. Sur les appréhensions qui vous restent, et dont vous me parlez, si vous estes tous bien unis, que vous ne vous divisiez pas et que vous soyez surtout d'accord avec votre preslat, qui est éclairé et (aussi) par les grâces

• de son état, vous verrez que tout ira bien. Vous ne devez,
 • mon cher pays, ne faire qu'un corps et une âme, et suivre
 • aveuglément l'avis de votre premier pasteur..... L'histoire
 • des Bostonais et des colonies anglaises révoltées fait icy beau-
 • coup de bruit ; il parolt..... qu'ils ont pris le dessus. Quoi-
 • qu'il en soit, je crois fermement que vous avez très-bien fait
 • et agi sagement en ne prenant point partie pour eux ; soyez
 • toujours neutres, comme les Hollandais, et reconnaissants des
 • bontés du gouvernement : mon principe est de ne pas man-
 • quer le premier, et l'ingratitude est mon monstre ; soyez assu-
 • rés d'ailleurs qu'en vous attachant à la cour de Londres,
 • vous jouiez au moins des mêmes prérogatives des habitants
 • de la Nouvelle-Angleterre. Tel est mon avis. »

CHAPITRE SEIZIÈME.

(a) Ma mère entraît un jour dans sa laiterie, (il y a quelque soixante ans de cela). Elle trouve, aux prises avec notre mulâtresse, deux matelots, dont l'un portait une chaudière, et l'autre un pot de saïence.

— Qu'y a-t-il, Lisette ? dit ma mère.

— Je leur ai donné du lait, répliqua celle-ci, et maintenant ils me font signe qu'ils veulent de la crème : ils n'ont pas le bec assez fin pour cela.

— Donne-leur ce qu'ils demandent, fit ma mère : ces pauvres matelots ont bien de la misère pendant leurs longues traversées, et me font beaucoup de peine.

Trois mois après cette scène, ma mère, dînant au château Saint-Louis, s'aperçut qu'un officier la regardait en souriant en dessous. Un peu choquée, elle dit, assez haut, à sa voisine de table :

— Je ne sais pourquoi cet original me regarde ainsi : c'est sans doute, de la politesse britannique.

— Je vous prie de vouloir bien m'excuser, madame, répondit l'officier en bon français ; je ne puis m'empêcher de sourire en pensant à l'excellente crème que vous faites donner aux pauvres matelots pour leur adoucir la poitrine.

Cet officier et un de ses amis s'étaient déguisés en matelots pour jouer ce tour.

(b) Lord Dorchester a toujours rendu justice à la bravoure de ses anciens ennemis. Bien loin de leur faire, comme tant d'autres, le reproche de pusillanimité, il ne craignait pas de proclamer son admiration pour leur héroïque résistance malgré leur peu de ressources, et l'étonnement qu'il avait éprouvé, lors de la capitulation, en entrant dans la ville de Québec, qui n'était alors qu'un amas de ruines. En effet, mon oncle maternel, l'honorable François Baby, qui était un des défenseurs de Québec, en 1759, me disait souvent qu'à l'époque de la capitulation, la ville n'était plus qu'un monceau de décombres, qu'on ne se reconnaissait même plus dans certaines rues, et que l'on ne tirait quelques coups de canon de temps en temps, qu'afin de faire croire à l'ennemi qu'il y avait encore des munitions ; mais qu'elles étaient presque entièrement épuisées. Lord Dorchester ne perdit jamais le souvenir de cette bravoure. J'ai entre mes mains une de ses lettres, en date du 13 septembre 1775, à mon grand-oncle, le colonel Dominique-Emmanuel Le moine de Longueuil, dans laquelle il y a ce passage remarquable : « Je vous prie de recommander à ceux qui sortiront d'être bien circonspects et de ne point écouter leur valeur : c'est cela a été la perte du pauvre Perthuis. »

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

(a) Un officier distingué de la cité du Détroit, ci-devant comprise dans les limites du Haut-Canada, le colonel Caldwell, qui avait fait les guerres, de 1775 et 1812, contre les Américains, avec les alliés sauvages de l'Angleterre, racontait cette aventure assez extraordinaire. L'auteur ayant demandé à plusieurs des parents et des amis du colonel quelle foi on devait ajouter à cette anecdote, tous s'accordaient à rendre témoignage à la véracité du colonel, mais ajoutaient qu'ayant fait longtemps la guerre avec les sauvages, il était imbu de leurs superstitions.

Le colonel Caldwell, qui a laissé une nombreuse postérité dans le Haut-Canada, avait épousé une des filles de l'honorable Jacques Dupéron Baby, tante de la femme de l'auteur.

(b) Cette malheureuse savane faisait autrefois le désespoir des voyageurs, non-seulement l'automne et le printemps, mais aussi pendant les années de sécheresse, car la tourbe s'enflammait

alors souvent par l'imprévoyance des fumeurs et flambait pendant des mois entiers. Chacun se plaignait, jurait, tempêtait contre la maudite savane. Toutefois il faut dire que si elle avait beaucoup d'ennemis, elle avait aussi de chauds partisans. José (sobriquet donné aux cultivateurs), tenait à sa savane par des liens bien chers : son défunt père y avait brisé un harnais, son défunt grand-père y avait laissé les deux roues de son cabrouet, et s'était éreinté à la peine ; enfin son oncle Baptiste avait pensé y brûler vif avec sa gueulle. Aussi le grand-voyer, M. Destimauville, rencontra-t-il beaucoup d'opposition, lorsqu'il s'occupa sérieusement de faire disparaître cette nuisance publique. Il ne s'agissait pourtant que de tracer un nouveau chemin à quelques arpents, pour avoir une des meilleures voies de la côte du Sud. Tous les avocats du barreau de Québec, heureusement peu nombreux alors, (car il est probable que le procès ne serait pas encore terminé), furent employés pour plaider pour ou contre l'aimable savane ; mais, comme un des juges avait, un jour, pensé s'y rompre le cou, le bon sens l'emporta sur les arguties des hommes de loi et le procès-verbal du grand-voyer fut maintenu. Les voyageurs s'en réjouissent ; la savane défrichée produit d'excellentes récoltes, mais il ne reste plus rien, hélas ! pour d'frayer les veillées, si ce n'est les anciennes avaries arrivées, il y a quelques cinquante ans, dans cet endroit.

(c) Les enfants des cultivateurs ne mangeaient autrefois à la table de leurs père et mère qu'après leur première communion. Il y avait, dans les familles aisées, une petite table très-basse pour leur usage ; mais généralement les enfants prenaient leurs repas sur le billot ; il y en avait toujours plusieurs dans la cuisine, qui était quelquefois la chambre unique des habitants. Ces billots suppléaient dans l'occasion à la rareté des chaises, et servaient aussi à débiter et hacher la viande pour les tourtières (tourtes) et les pâtés des jours de fêtes. Il ne s'agissait que de retourner le billot, suivant le besoin. Dans leurs petites querelles, les enfants plus âgés disaient aux plus jeunes : Tu manges encore sur le billot ! ce qui était un cruel reproche pour les petits.

(d) Le récit de ce meurtre, raconté par le capitaine des Ecors, est entièrement historique. Un des petits-neveux de l'infortuné Nadeau disait dernièrement à l'auteur que toute sa famille croyait que le général Murray avait fait jeter à l'eau les deux orphelines dans le passage de l'Atlantique, pour effacer toute trace de sa barbarie, car on n'avait jamais entendu parler d'elles depuis. Il est plutôt probable que Murray les aura comblées de biens, et qu'elles sont aujourd'hui les souches de quelques familles honorables. L'auteur a toujours entendu dire, pendant sa jeunesse, à ceux qui avaient connu le général

Murray, et qui ne l'aimaient pourtant guère, que son repentir avait été réel.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

(a) Historique. Une demoiselle canadienne de famille noble, dont je tairai le nom, refusa, dans de semblables circonstances, la main d'un riche officier écossais de l'armée du général Wolfe.

(b) Les anciens Canadiens détestaient le thé. Les dames en prenaient quelquefois, comme sudorifique, pendant leurs maladies, donnant la préférence, néanmoins, à une infusion de camomille.

Lorsque la mère de l'auteur, élevée dans les villes, où elle fréquentait la société anglaise, introduisit le thé dans la famille de son beau-père, après son mariage, il y a soixante-et-dix-huit

ans, les vieillards se moquaient d'elle en disant qu'elle prenait cette drogue pour faire l'anglaise, et qu'elle ne devait y trouver aucun goût.

(c) L'auteur a connu à la campagne, pendant son enfance, deux notaires qui passaient régulièrement tous les trois mois, chargés de leur étude, dans un sac de loup-marin, pour la préserver de la pluie. Ces braves gens se passaient bien de voûtes à l'épreuve du feu : dans un cas d'incendie, ils jetaient sac et étude par la fenêtre.

Il y avait certainement, alors, des notaires très-instruits au Canada : leurs actes en font foi ; mais il y en avait aussi d'une ignorance à faire rayer du tableau un huissier de nos jours.

Un certain notaire de la seconde catégorie rédigeait un acte pour une demoiselle, fille majeure. Il commence le préambule. Fut présente demoiselle L....., écuyer.

— Oh ! fit le père de l'auteur, une demoiselle, écuyer ?

— Alors, écuyère, dit le notaire pensant s'être trompé de genre.

— Bah ! M. le notaire ! biffez-moi cela.

— Eh bien ! écuyèresse ! s'écria le notaire triomphant.

(d) Ni la distance des lieux, ni la rigueur de la saison, n'empêchaient les anciens Canadiens qui avaient leurs entrées au château Saint-Louis, à Québec, de s'acquitter de ce devoir: les plus pauvres gentilshommes s'imposaient même des privations pour paraître décemment à cette solennité. Il est vrai de dire que plusieurs de ces hommes ruinés par la conquête, et vivant à la campagne sur des terres qu'ils cultivaient souvent de leurs mains, avaient une mine assez hétéroclite en se présentant au château, ceints de leur épée, qu'exigeait l'étiquette d'alors. Les mauvais plaisants leur donnaient le sobriquet « d'épétiers »; ce qui n'empêchait pas lord Dorchester, pendant tout le temps qu'il fut gouverneur de cette colonie, d'avoir les mêmes égards pour ces pauvres « épétiers », dont il avait éprouvé la valeur sur les champs de bataille, que pour ces plus favorisés de la fortune. Cet excellent homme était souvent attendri jusqu'aux larmes à la vue de tant d'infortune.



TABLE DES MATIÈRES

PREMIER VOLUME

	PAGES
La sortie du collège.....	5
De Locheill et Jules d'Haberville.....	17
Une nuit avec les sorciers.....	33
La Corriveau.....	51
La Débauche.....	65
Un souper chez un seigneur canadien.....	95
Le manoir d'Haberville.....	127
La fête du Mai.....	151
La Saint-Jean-Baptiste.....	165
Le bon Gentilhomme.....	183
Légende de Madame d'Haberville.....	209
Légende de la côte du Sud.....	227
Une nuit avec les sauvages.....	247
Les plaines d'Abraham.....	273

SECOND VOLUME

	PAGES
Le naufrage de l' <i>Auguste</i>	5
De Locheill et Blanche.....	31
Le Foyer domestique.....	73
Conclusion.....	97

PAGES

..... **5**

..... **31**

..... **73**

..... **97**

